Troisième Année - N° 48. Le Numéro : 30 centimes 29 Novembre 1913

Le Courrier
CINÉMATOGRAPHIQUE

RÉDACTION & ADMINISTRATION : 28, Bd St Denis, PARIS
CH. LE FRAPER
DIRECTEUR-FONDATEUR
IMPRIMERIE : 58, rue Grenéta, PARIS
TÉLÉPHONE { Direction : NORD 56.33
Imprimerie : CENTRAL 66.64
Ad. Télégraphique COURCINÉ-PARIS

Paolo Guglielmi-13



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital : 4.000.000 de Francs

Siège social : 57, Rue St-Roch — PARIS

COMPTOIR CINÉ-LOCATION

28, Rue des Alouettes

PARIS

Un Drame au Pays Basque

Grand Drame sensationnel

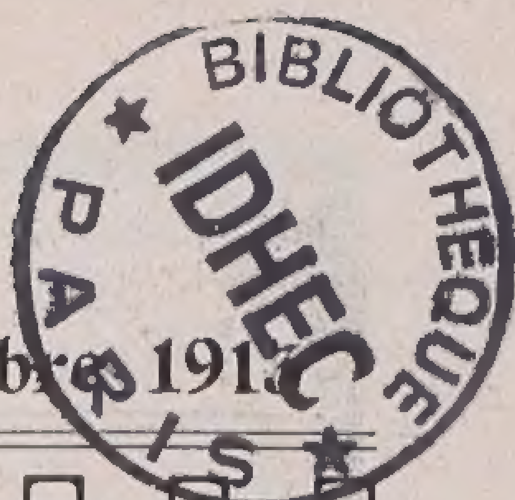


Ce Drame, tour à tour tendre et brutal, se déroule dans l'admirable décor de la Côte des Maures. L'action en est pathétique et admirablement interprétée par **MM. Navarre, Bréon** et **Mme Renée Carl.**

Métrage : 900 mètres — *1 Affiche 150×220*

8 reproductions 24×30

Troisième Année. - N° 48. Le Numéro : 30 centimes. 29 Novembre 1913



Le Courrier

CINÉMATOGRAPHIQUE

ABONNEMENTS :
FRANCE
Un an. . . . . 15 fr.
ÉTRANGER
Un an. . . . . 20 fr.

Directeur : CH. LE FRAPER
Rédaction et Administration :
28, Boulevard Saint-Denis, PARIS

TÉLÉPHONE : Direction : Nord 56-33 / Imprimerie : Central 66-64
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COURCINÉ-PARIS

COUP DOUBLE

Les événements qui ont défilé sur le film de la semaine sont considérables. De longtemps la cinématographie n'avait vécu des journées aussi mouvementées, aussi fertiles.

D'abord, il faut enregistrer la grosse affaire de la semaine, en l'espèce la nouvelle orientation cinématographique du Sud-Est. Celle-ci aura des conséquences économiques considérables et ses influences varieront suivant qu'elles se manifesteront d'un côté ou de l'autre de la barricade. En effet la Société des Etablissements Pathé, qui imprime au surplus tous ses films sur pellicules ininflammables, vient de racheter le Monopole qu'elle avait concédé, en 1907, à la Société du *Cinéma Monopole* et qui conférait à cette dernière Société le privilège exclusif de l'exploitation des films Pathé dans la région du Sud-Est.

Cette région — particulièrement exploitée par une association de loueurs et d'éditeurs — agonisait lentement sous le poids des tarifs exorbitants qu'on appliquait à tort et à travers et qu'un état exceptionnel de surenchère tendait chaque jour à faire monter.

Certains éditeurs à court d'argent avaient concédé leur production intégrale et un trust profondément immoral s'était formé à Marseille et étendait ses ravages sur toute la région. Il fallait, sous peine d'être privé de films, passer sous les fourches caudines de ce trust et absorber, bon gré, mal gré, des pièces sans valeur qu'il facturait au prix fort.

La Maison Pathé, liée par un contrat antérieur, assistait impuissante à ce démantèlement de l'industrie cinématographique. Aussi, n'aspirait-elle qu'à reprendre la liberté pour apporter aux directeurs de cinéma du Sud-Est l'appoint de son énorme production, toujours si parfaitement choisie.

Aujourd'hui, c'est chose faite. Moyennant une somme très élevée, l'ancien contrat est rentré dans le patrimoine des Etablissements Pathé et, d'un seul coup, cette Société a créé dans le Sud-Est un prodigieux débouché à ses films. Si l'on ajoute que le prix moyen des films Pathé est, en première semaine, de 0 fr. 20 et que cette maison respecte scrupuleusement ses tarifs, il est aisé de mesurer avec quel enthousiasme l'ouverture de ses deux premières agences sera accueillie à Marseille et à Lyon. Voici donc nos amis du Sud-Est délivrés du souci de vivre sous le régime honteux du bon plaisir; les voici à même de composer leurs spectacles d'excellents films sans être contraints de se ruiner en exclusivités coûteuses, souvent sans grand intérêt. Ils vont enfin reprendre haleine et consolider leur exploitation déjà bien compromise par une suite d'abus inqualifiables qu'ils eurent successivement à subir.

Et, détail singulier, au moment où toutes les sympathies des Directeurs vont à la Société Pathé, un petit groupe de Loueurs et d'Editeurs, heureusement peu nombreux, éprouve le besoin de faire une déclaration de guerre à leurs clients en essayant de détruire la présentation des vues, en commun faites jusqu'à ce jour par les soins de nos collègues les Exploitants. Ils prennent des décisions, préparent des règlements d'une extraordinaire rigueur, et s'apprêtent à charger l'ennemi... en l'espèce le client qui récalcitre, parce qu'on veut lui imposer des prix qu'il ne peut pas payer. Naturellement, les Directeurs protestent. Ils préparent des représailles terribles dont ces messieurs subiront, à n'en point douter, les conséquences.

Grand Dieu, comme la colère est mauvaise conseillère ! Que de sottises on commet lorsqu'on agit sous son impression. Mais il est étonnant que des commerçants qui portent les responsabilités d'une Société anonyme grevée d'un lourd capital, épousent les querelles intéressées de leur plus mortel ennemi, pour jouer un mauvais tour à telle ou telle autre personnalité qui précisément dans la circonstance ne s'en soucie guère.

Dans le procès-verbal de la réunion de la Chambre Syndicale, publié d'autre part, il est aisé de démêler les fils de l'intrigue en lisant les noms des membres présents à la discussion. MM. Prévost (Pathé), Pionier (Gaumont), se retirent. M. Delac (Société d'Edition concédée) se retire aussi.

Restent : M. Jourjon (Eclair), fournisseur de l'A. G. C. ; MM. Kastor et Lallement (directeurs de l'A. G. C.); Aubert, directeur de la Compagnie Générale du Cinéma, et quelques représentants de différentes marques étrangères, petits fournisseurs éventuels de l'A. G. C. ou de la C. G. C. Peut-on valablement délibérer dans de telles conditions? Non.

Par conséquent, avant même d'être appliquées, les

décisions de ce petit groupe sont entachées de nullité. Toutefois, il leur a suffi d'avoir manifesté ouvertement leur hostilité pour que les Directeurs de Cinémas prennent dès maintenant des dispositions conservatrices.

Déjà, ils se portent sur les films Pathé et Gaumont, dont ils décupleront la force au détriment des maisons qui se sont signalées par leur animosité caractérisée. Ensuite, ils ont posé les bases d'une coopérative internationale de location qui se couvre d'une suite de signatures et dont l'arrivée sur le marché français ne sera pas sans y causer de graves perturbations, du moins dans certaines maisons taxées d'impopularité, alors que d'autres au contraire y puiseront une force nouvelle utile.

Voilà la situation photographique, c'est-à-dire exactement reproduite. Il faut espérer que devant ce tableau peu engageant MM. les Éditeurs et Loueurs reviendront à une plus juste appréciation de la réalité et à de meilleurs sentiments. Quoiqu'il arrive, qu'il se souviennent que *Le Courrier* ne leur a jamais travesti la vérité, quelque pénible qu'elle soit à dire, et que dans cette circonstance comme toujours il est resté le plus indépendant des conseillers.

Charles Le Fraper.

A la Chambre Syndicale de la Cinématographie

Réunion du 26 Novembre 1913

SECTION DES ÉDITEURS

Sont présents : MM. Jourjon ; Aubert ; Kastor ; Lallement ; Reader ; Pionier ; Sprécher ; Prévost ; Helfer ; Hébert ; Delac ; Sutto ; Harry.

MM. Brézillon, Meillat et Kahn assistent à la séance sur convocation spéciale.

M. Demaria, présent, prend la présidence,

l'ordre du jour appelant une question qui intéresse tout à la fois la section des éditeurs et celle des loueurs.

Nomination d'un vice-président :

M. Jourjon explique qu'en raison du départ de M. Prieur pour Londres, où il s'est installé définitivement, le bureau de la section se trouve privé de son vice-président. Une des personnes présentes invite l'Assemblée à voter en faveur de M. Reader qui, comme directeur de la Compagnie Vitagraph, à Paris, a su s'attirer d'unanimes sympathies. A l'unanimité, M. Reader est élu comme vice-président de la Chambre, en remplacement de M. Prieur, démissionnaire.

Présentation des nouveautés :

MM. Prévost, Pionier et Delac, qui ne se trouvent pas directement intéressés dans cette question, se retirent. M. Demaria donne la parole à M. Brézillon, président du Syndicat des Directeurs.

Celui-ci, assisté de M. Meillat, expose que l'Assemblée générale du Syndicat a décidé, à l'unanimité, de maintenir, comme par le passé, la présentation hebdomadaire du *Consortium ;* que, toutefois, le Syndicat paraîtrait disposé à admettre les exploitants et acheteurs gratuitement, si les éditeurs s'engageaient à faire les frais des séances de présentation.

L'Assemblée donne acte à M. Brézillon de la déclaration par lui faite. Divers membres expriment le regret très vif de rencontrer à nouveau chez MM. les Directeurs un esprit d'intransigeance aussi absolu.

M. Demaria fait une dernière tentative de conciliation qui reste vaine, MM. Brézillon et Meillat se retranchant derrière le mandat très net qui leur a été donné ; MM. Brézillon, Meillat et Kahn se retirent.

Appareils de projection :

Les maisons Pathé et Gaumont informent la Chambre qu'elles mettront à la disposition du Comité un appareil de projection dernier modèle, à titre gracieux. M. le Président au nom de ses collègues, les remercie de leur offre.

Salle de présentation :

Avant de discuter les détails d'organisation et de fonctionnement du futur Comité, M. le Président prie l'Assemblée de manifester à nouveau son désir bien arrêté d'assurer par elle-même, et en dehors du *Consortium,* avec qui toute entente s'est révélée impossible, la présentation des nouveautés hebdomadaires.

Un des membres pose une question préalable et demande si la majorité des Editeurs et Loueurs se montre disposée à soutenir ce projet. M. le Président de la Section donne lecture de la liste intégrale des maisons qui, la semaine dernière, ont présenté des vues au *Consortium ;* il en résulte que, seules les maisons De Ruyter et Ladewig, n'ayant d'ailleurs pu être consultées, n'ont pas encore donné de réponse ferme. M. Mary n'a pas fait connaître ses intentions et M. Bonaz paraît hostile.

L'Assemblée, à l'unanimité de ses membres, se prononce une dernière fois en faveur de la présentation par l'intermédiaire de la Chambre syndicale (Section des Editeurs).

M. le Président de la Section informe l'Assemblée, qu'après avoir visité différents locaux, celui qui lui paraît le mieux répondre aux besoins, est situé faubourg du Temple, dans une des dépendances du *Tivoli-Cinéma.* MM. Kastor et Sprécher ont visité le local et appuient la proposition de M. le Président qui, mise aux voix, est adoptée en principe.

En conséquence, M. Jourjon, en qualité de président de la Section, est autorisé à traiter avec la Société propriétaire de *Tivoli-Cinéma* pour la location de sa salle, dite Bar-Fumoir, les après-midis des lundi, mardi et mercredi de chaque semaine, de 1 h. 15 à 7 h. 30, avec faculté, si besoin est, d'occuper ladite salle les autres après-midis disponibles. Le contrat devrait avoir une durée d'au moins 2 ans.

Règlement :

L'un des loueurs, assistant à la séance, a préparé un projet de règlement dont il donne lecture. Après discussion et en raison de l'urgence, ce règlement est mis aux voix et adopté article par article, dans les termes suivants :

ARTICLE PREMIER. — Toutes les nouveautés offertes en vente ou location par les éditeurs, représentants ou loueurs concessionnaires soussignés seront présentées en commun dans une salle louée spécialement à cet effet et sous les auspices de la Chambre Syndicale française de la Cinématographie.

ART. 2. — Un Comité composé de représentants choisis en nombre égal parmi les éditeurs, les loueurs et les directeurs de salles sera chargé de l'organisation de cette présentation et de l'application du présent règlement.



AVIS



En raison de l'affluence des demandes de location reçues

pour

LE ROMAN de CARPENTIER

M. L. AUBERT vient de s'assurer la concession de ce drame curieux *pour le monde entier.*

Les pays suivants sont déjà retenus :

FRANCE	**GRÈCE**
BELGIQUE et HOLLANDE	**ROUMANIE**
SUISSE	**TURQUIE**
ALLEMAGNE	**SERBIE**
RUSSIE	**BUEGARIE**
ANGLETERRE et Colonies	**BRÉSIL**
CANADA	**RÉPUBLIQUE ARGENTINE**

Pour les autres Pays, s'adresser à :

M. L. AUBERT, 19, Rue Richer, à Paris

ART. 3. — L'entrée de la salle est réservée d'une façon absolue :

1° A MM. les éditeurs, représentants ou concessionnaires ;

2° A MM. les directeurs d'exploitations cinématographiques (ou à leurs représentants) ;

3° A MM. les loueurs (ou à leurs représentants) ;

4° A MM. les commissaires ou acheteurs réguliers pour l'exportation.

L'entrée de la salle est absolument gratuite pour tous les ayants droit.

Des cartes nominatives (à raison de *deux* personnes pour chaque maison de commerce ou établissement) seront distribuées par les soins du comité désigné à cet effet.

ART. 4. — Les frais causés par la présentation des vues seront supportés par les éditeurs, représentants ou loueurs au prorata du métrage des vues passées par eux ; les prévisions indiquent actuellement que ces frais seront *d'environ 1/2 centime par mètre de vue présenté.*

ART. 5. — Il sera établi entre les maisons présentant des exclusivités d'une part et celles présentant des vues en marché libre d'autre part, un roulement, de façon à assurer successivement à chacune d'elles la possibilité de présenter ses vues aux meilleures heures. *L'après-midi du lundi sera consacré aux exclusivités,* les jours suivants, aux films présentés en marché libre.

ART. 6. — Sous la seule condition d'adhérer au présent règlement, toute maison d'édition, représentation ou location existante (ou qui viendrait à se créer par la suite) sera admise à présenter ses vues dans les mêmes conditions que celles appartenant aux maisons signataires du présent accord.

Toutefois, les maisons existant actuellement, qui refuseront d'adhérer au présent règlement avant la première séance de présentation en commun, ne pourront être acceptées avant le 1er décembre 1914.

ART. 7. — Les maisons adhérentes ne pourront présenter leurs nouveautés que *dans la salle* et de la manière fixée par le Comité, à l'exclusion de TOUTE AUTRE SALLE.

Elles devront y présenter toutes leurs nouveautés, à l'exception seulement des vues spéciales dites « hors série » ou en « monopole ».

ART. 8. — Les vues « hors série » pourront seules être présentées dans la salle du Comité en dehors des jours et heures fixées par le règlement. Cette présentation se ferait, en ce cas, aux frais de l'éditeur ou du concessionnaire de cette vue.

ART. 9. — **Les maisons soussignées déclarent accepter le présent règlement pour une durée de deux ans, à dater du 15 décembre 1913. Toute maison qui désirerait reprendre sa liberté ou qui contreviendrait à l'une quelconque des clauses ci-dessus, consent dès à présent à verser à la Chambre Syndicale française de la Cinématographie, en réparation du préjudice commercial qu'elle ferait ainsi subir à ses collègues, une somme de 2.000 francs à titre de dommages-intérêts.**

Comité de présentation :

L'Assemblée désigne les personnes suivantes pour faire partie du Comité chargé d'assurer le fonctionnement régulier du service de présentation :

1° *Editeurs :* MM. Jourjon (*Eclair*), Reader (*Vitagraph*), Sprécher (*Sales Agency*), Helfer.

2° *Loueurs :* Kastor, Hébert, Aubert, Harry.

3° *Directeurs :* M. Kahn et trois autres non présents à la séance et qui vont être pressentis pour acceptation.

Le Comité se réunit séance tenante et rédige les modèles de cartes nominatives, lettres circulaires, fiches hebdomadaires de nouveautés.

La première présentation en commun aura lieu à partir de lundi prochain 1er décembre, à 1 h. 30, Messieurs les acheteurs, loueurs et directeurs seront convoqués, à titre exceptionnel et en raison de l'urgence, par lettres individuelles.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 5 heures 45.

(Communiqué)

Società "CÉLIO FILM"

8, Rue Saint-Augustin. — PARIS

Adresse Télégr. CINESITAL — Téléphone LOUVRE 20-25

Livrable le 19 Décembre

La Veille de Noël

SCÈNE PATHÉTIQUE

Longueur 321 mètres — *Virage 40 frs* — *Mot télégr. Natale*

C'était la veille de Noël, le petit Marcel, partant pour sa promenade habituelle, en compagnie de sa gouvernante, rappelle à sa maman la comtesse de Montesilva, que c'est demain le grand jour de fête des tout petits, le joyeux Noël, avec ses bonbons, ses joujoux, et il sort joyeux.



Dans le jardin public, la gouvernante, en galante compagnie, oublie un instant son jeune élève qui court aux côtés d'un cerceau, et qui bientôt s'est égaré. Le jeune Marcel, ne sachant dire son nom et son adresse, est conduit au poste de police par un agent assez embarrassé, lorsqu'une brave ménagère s'offre à emmener chez elle le bambin, après avoir décliné ses nom et adresse; celui-ci ne fait pas de résistance, ayant trouvé un bon petit camarade dans le fils de la veuve, enfant de son âge.

Le comte et la comtesse étant sortis, pour compléter la décoration de l'Arbre de Noël, déjà chargé de belles et bonnes choses, sont affolés en rentrant chez eux par la douloureuse surprise qui les y attendait; une fois ressaisis, ils partent, eux-mêmes, à la recherche de leur cher enfant.

Pendant ce temps-là, dans le modeste logis de l'ouvrière, les deux bambins avaient dîné, et, après la prière à Papa Noël, tous deux embrassés s'endormaient paisiblement. La brave femme puisant alors dans ses modestes économies, va promptement chercher quelques bibelots et friandises dont elle remplit les deux paires de petits souliers placés sous la cheminée.

Un peu plus tard, le comte et la comtesse informés par le commissaire de police, arrivent précipitamment chez la brave veuve qui les invite à faire silence en les conduisant devant le petit lit où reposent côte à côte l'enfant riche et le prolétaire, et c'est un tableau vraiment charmant, que ces deux petits êtres enlacés; sur leur visage souriant, on devine ce rêve heureux du Père Noël, descendant par la cheminée pour combler d'étrennes les petits enfants sages. Et la brave ouvrière, désolée de se séparer si vite de son enfant de quelques heures, supplie la comtesse de le lui laisser jusqu'au lendemain matin; il dort si bien....

Le lendemain, le petit Marcel était rendu à sa famille, son petit ami participait à la distribution de l'arbre de Noël, et ils sont depuis inséparables.

Le Théâtre est la parodie de la Vie
Le Cinéma est la Vie elle-même.

Il n'y a qu'au Cinéma
où l'on voit ce spectacle de vérité
angoissante et vivante

où

un ARTISTE a risqué sa VIE

en combattant avec un fauve en fureur

à moins d'un mètre de distance

Ah ! ce fut un combat terrible et hasardeux
Où l'homme et l'animal rugissaient tous les deux ;
Mais les rugissements de l'un d'eux s'éteignirent
Et du sang de l'un d'eux les sables se teignirent !

ALEXANDRE DUMAS
(Charles VII chez ses grands Vassaux.)

L'impôt Cinématographique.

A la recherche de ressources nouvelles pour boucler le budget, le Gouvernement propose à la Chambre de frapper d'une taxe plus forte les entreprises de cinématographes. L'impôt nouveau est assez élevé puisqu'il doit rapporter annuellement 500.000 francs.

Il est peut-être excessif d'imposer aussi lourdement une industrie qui déjà ploie sous les taxes de toute sorte et dont les ressources ne sont pas inépuisables, ce qu'on semble pourtant admettre en haut lieu.

Comment sera-t-elle obtenue, cette augmentation prévue qui doit rapporter au trésor un demi-million, ou mieux quelles sont les charges nouvelles qui menacent de s'abattre encore sur les entreprises cinématographiques ?

Le *Journal,* auquel nous empruntons les lignes suivantes, nous renseigne à ce sujet :

Actuellement, dit-il, les directeurs de Cinémas sont assimilés aux directeurs de spectacles. Les droits auxquels ils sont assujettis se composent d'un droit fixe réglé d'après le produit d'une représentation complète, et d'un droit proportionnel, calculé d'après la valeur locative de l'habitation du directeur.

Cette tarification conduit, d'après le ministre des finances, à l'imposition de taxes insuffisantes en raison des bénéfices réalisés. Aussi propose-t-il de ranger les directeurs de cinématographes dans « la 3e classe du tableau A » de la loi sur les patentes, afin de pouvoir tenir compte, dans l'assiette de l'impôt, de la population des villes où l'industrie est exercée et de la valeur locative des salles de spectacle.

« La contribution établie sur ces bases sera mieux proportionnée à l'importance des entreprises », conclut M. Dumont dans l'exposé des motifs du budget de 1914.

Voici quelle sera, d'après le fameux tableau A, classe numéro 3, la taxe fixe imposée annuellement aux directeurs de cinématographes :

A Paris, 140 francs ;

Dans les communes de 100.001 habitants et plus, 100 fr. ; 50.001 à 100.000, 80 fr. ; de 30.001 à 50.000, 60 fr. ; de 20.001 à 30.000, 40 fr. ; de 10.001 à 20.000, 30 fr. ; de 5.001 à 10.000, 25 fr. ; de 2,001 à 5.000, 22 fr. ; de 2.000 et au-dessous, 18 fr.

En plus de ce droit fixe, les entreprises de cinéma devraient acquitter un droit variable, mais assez élevé, basé non plus sur la valeur locative du directeur, mais sur la valeur locative des salles de spectacle.

Nuptial Cinéma

Notre distingué confrère, M. Clément Vautel, du *Matin,* publiait dernièrement un « propos fantaisiste », disant qu'un de ses amis lui avait soumis un prospectus relatif à une affaire qu'il se proposait de lancer :

FIANCÉS !

Voulez-vous garder un souvenir animé, vivant, du plus heureux jour de votre vie ?

Faites cinématographier la cérémonie (religieuse ou civile) de votre mariage, et plus tard, vous pourrez vous revoir sur l'écran, jeunes, amoureux, pleins d'espérance dans l'avenir.

APPAREIL A PROJECTIONS (MODÈLE CONJUGAL)
DEVIS SUR DEMANDE

— *Croyez-vous, me demanda mon ami, à l'avenir du* Nuptial-Cinéma ?

— *Hum ! répondis-je... D'abord, je me demande s'il est bien intéressant de garder un souvenir animé, vivant, de la vieille tante qui fait la tête parce qu'elle se trouve mal placée dans le cortège, ou des oncles, cousins et autres parents avec lesquels, par la suite, vous vous êtes à peu près certainement brouillés ? Et puis, quand on a perdu ses cheveux et pris du ventre, est-il vraiment agréable de se revoir escaladant gaillardement les marches de la Madeleine ? Sans compter que beaucoup de mariages se font aujourd'hui à l'essai... On se dit : « Bah ! Il y a le divorce ! »* Le Nuptial-Cinéma *n'aura pas de succès auprès des gens qui se marient, si j'ose dire, conditionnellement.*

— *Pour les abonnés, nous enregistrerons sur le film les baptêmes, les fêtes d'anniversaires, les...*

— *Les baptêmes ? On ne fait plus d'enfants... Du train dont nous allons, votre* Nuptial-Cinéma *devrait plutôt prévoir le film du divorce, voire le film du drame passionnel...*

— *J'y penserai, me dit mon ami.* »

Eh bien, le croiriez-vous, cet article est en train de faire le tour de la presse étrangère et il ne se passe pas de semaine depuis sa publication, sans qu'il en soit question, d'une façon sérieuse, dans un des nombreux journaux professionnels qui tombent sur la table de travail du *Courrier*...

Et tous d'annoncer, avec une unanimité touchante, la création à Paris, la Ville-Lumière, d'un Nuptial Cinéma.

Notre confrère n'avait certainement pas rêvé celle-là.

SPART



Crassus, vainqueur des Thraces, monte au Capitole



L'Armée de Crassus en déroute

TRAG

Anti

PASQ

de T

Concession

Comptoir Internationa

DE L

LA PLUS GRAND

ET LA PL

Reconstitutio

exécutée

TACUS

GÉDIE

ique

le

QUALI

URIN

Exclusive

l de Cinématographie

ILLE

DIOSE

US POPULAIRE

on *Antique*

à *ce jour*



Crassus donne Idamis comme esclave à sa fille Emilie



Noricus excite le peuple contre Spartacus

Mieux que des MOTS
Plus que des PHRASES



Après le combat des Gladiateurs

Le SUCCÈS de **Spartacus**

sera consacré prochainement
sur *l'écran du plus grand Cinéma du Monde*

à l'HIPPODROME DE PARIS

EXPLOITANTS, HATEZ-VOUS!...

Envoyez vos demandes au COMPTOIR INTERNATIONAL DE CINÉMATOGRAPHIE

A. MASSELOT & Cie

11-13, Parvis Saint-Maurice, LILLE

La Concession exclusive de ce film, édité par la célèbre **Maison PASQUALI,** de Turin, est vendue, pour la France et la Belgique, par
M. H. de RUYTER, 11, rue Montyon, PARIS.

Maison de la Bonne Presse
Via S. Eufemia 5
SEDE DI ROMA



Roma, 27 GIU. 1911 19

Proiezioni luminose
Cinematografi
Fotografia
Macchine da scrivere
Macchine poligrafiche
Periodici - Libri
Illustrazioni

N. 564

Richiamare questo numero

Indirizzare tutte le lettere al Sig. Lodovico Oneri

Telef. Urbano di Stato e Interprovinciale — 8 87
Telef. Soc. Romana 10 38

— Per Telegrammi —
Bonpresse · Roma

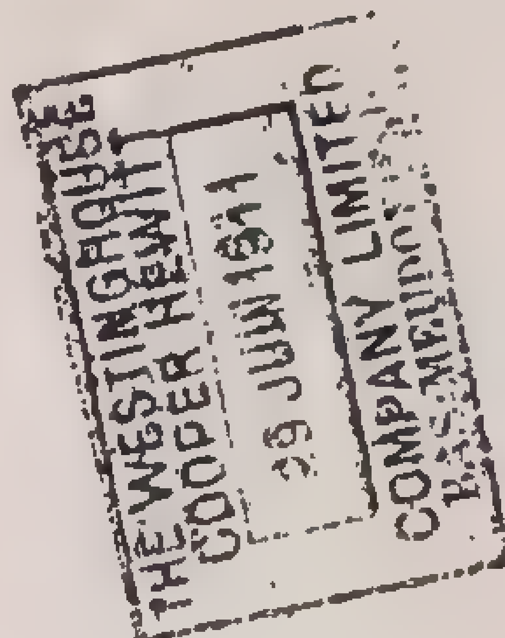
The Westinghouse Cooper
Hewitt Company.
11, Rue du Pont
SURESNES .
(Seine)

Nous vous accusons réception de l'appareil complet comandé, soit 1 Convertisseur P.W.30 C.A. monophasé 105 v. 45 P. en même temps que de votre ordre général n° 11220 en date 16 cour. 1911. Nous vous remercions vivement des soins dans l'emballage et de ce merveilleux appareil qui fonctionne admirablement, heureuse application d'un principe nouveau.

Veuillez agréer, Messieurs, avec nos remerciements renouvelés, nos salutations les plus distinguées.

MAISON DE LA BONNE PRESSE
VIA S. EUFEMIA 5
SEDE DI ROMA

IL DIRETTORE TECNICO



Pas seulement des Mots, mais des Faits

Cinémas, demandez notre nouveau Tarif 124.

The Westinghouse Cooper Hewitt Co. Ltd.

TÉLÉGRAMMES
HEWITLIGHT-SURESNES.

11 RUE DU PONT
SURESNES (près PARIS).

TÉLÉPHONES (2 lignes) WAGRAM : 86-10
SURESNES : 92

Syndicat Français

RÉUNION EXTRAORDINAIRE du Samedi 22 Novembre 1913

Les membres du Syndicat Français des Directeurs de Cinémas se sont réunis le samedi 22 novembre 1913, en séance extraordinaire, à leur Siège Social, 199, rue Saint-Martin, Palais des Fêtes, Paris.

La séance fut ouverte à 2 heures et demie précises par M. Brézillon, entouré des membres du Bureau, à l'exception de MM. Marchal et Colomiès, qui s'étaient fait excuser par pneumatique.

M. Brézillon fait part à l'Assemblée qu'il a reçu une douzaine de lettres d'excuses des syndiqués absents et dans lesquelles ils disaient se ranger à la majorité pour les décisions qui seraient prises.

M. Brézillon expose la proposition de la Chambre Syndicale pour une nouvelle organisation du *Consortium*. Il donne lecture des procès-verbaux des différentes réunions de la Section des Editeurs-Loueurs, afin de bien spécifier la demande; il déclare ensuite que dans deux réunions successives du Bureau du Syndicat, celui-ci au grand complet a déclaré, à l'unanimité, vouloir conserver le *statu quo*.

M. Lazare approuve la décision des membres du Bureau et les en félicite. Tous les membres présents approuvent, à l'unanimité, la décision du Bureau et lui votent leur entière confiance. Des félicitations sont encore votées à M. Ferret pour son dévouement constant à la cause syndicale et particulièrement pour son travail d'organisation des séances hebdomadaires du *Consortium*.

Il est décidé qu'un règlement sera élaboré pour le *Consortium* et affiché dans la salle.

Douze délégués, dont les noms suivent, sont ensuite nommés pour l'application de ce règlement :

MM. Michault, Lefèvre, Lazare, Boisgirard, Jallon, Gandon, Delvaux, Chaumet, Condat, Boissel, Maillot et Marin.

Le Syndicat proteste encore contre le délai vraiment trop restreint accordé pour l'épuisement du stock des films en celluloïd.

M. Brézillon donne lecture d'une lettre de M. Benoît-Lévy, directeur de l'Omnia-Pathé, demandant que le Syndicat réclame la suppression des droits de voirie pour les panneaux posés sur le sol devant les établissements et qu'il soit demandé aux Editeurs de films qu'ils fassent des affiches plus artistiques. M. Benoit Lévy est membre du Syndicat.

M. Brézillon fait part d'un projet de Société coopérative de location de films ; il est remis à chaque syndiqué un exemplaire des statuts de cette Société. Il explique que ce projet est à l'étude depuis longtemps et que le moment paraît indiqué pour le mettre à exécution. Le Bureau est chargé de l'étudier sérieusement.

Parmi les questions diverses, M. Boissel dit qu'il faudrait déclarer aux Loueurs de films notre intention bien formelle de refuser le paiement des droits d'auteurs dramatiques dont il avait été question de nous imposer.

La séance fut terminée à 5 heures et demie.

Le Secrétaire : JALLON.

N. B. — Les Statuts de la Coopérative de Location des Directeurs de Cinémas sont en dépôt au Syndicat Français, 199, rue Saint-Martin, et au *Courrier*. Ils seront envoyés sur simple demande.

Le KINOPLASTIKON

Le « Kinoplastikon », nouveau système de projection animée en relief, triomphe à Vienne et à Londres. Sa révélation à Paris sera le gros « event » de cette fin d'année.

Ce qu'est le "Kinoplastikon"

Nul ne conteste aujourd'hui que le cinématographe a conquis le monde. C'est le roi du jour. C'est le spectacle vers lequel le public de tous les pays se tourne avec une passion croissante.

Or, si parfaite que soit la projection animée, elle ne possède pas encore toutes les qualités. Il lui manque notamment le relief. Les images de nos films sont plates. Ce sont des ombres et l'œil s'étonne de les voir, tant elles sont différentes de la vie.

Ce gros problème de la cinématographie stéréoscopique vient d'être élégamment résolu d'une façon d'ailleurs indirecte par un inventeur autrichien, M. Karl Juhasz, sous la forme du **Kinoplastikon.**

Le principe de cette nouvelle découverte est des plus ingénieux, et disons-le en passant, des plus simples. Nul besoin d'appareils spéciaux : n'importe quel cinématographe, n'importe quel système de synchronisme (gramophone graphophone ou phonographe), permet d'utiliser les ressources infinies du **Kinoplastikon,** c'est-à-dire d'*offrir aux spectateurs ordinaires du Cinéma une projection animée et parlante*, **en relief,** *dans le cadre habituel d'une scène théâtrale avec ses coulisses et ses décors et* **sans écran.** L'illusion complète de la vie, mouvement, parole et relief se trouve ainsi réalisée par des moyens très élémentaires qui portent à leur plus haut point les attraits déjà si puissants de la cinématographie.

L'invention du **Kinoplastikon** n'est pas de celles dont on parle et qu'on ne voit jamais. Elle n'a pas seulement la valeur des brevets endormis dans le tiroir éternellement clos des bureaux : elle est depuis quelques mois passée dans la vie et se présente au grand jour de la critique

dans deux capitales européennes « à *Vienne* et à *Londres* »; le succcès du **Kinoplastikon** est actuellement considérable près du public autrichien et anglais, dont on connaît le goût très sûr et l'esprit de libre examen. Apprécié des spectateurs et des imprésarios dont il assure la fortune, le **Kinoplastikon** est appelé à connaître les plus gros succès dans tous les pays, particulièrement en France et en Belgique. Des concessions viennent d'être traitées pour l'Italie du Nord et pour la Russie, d'autres sont en cours pour l'Amérique latine, c'est-à-dire que sous peu de mois le monde entier applaudira les sensationnelles projections **Kinoplastiques** si attendues depuis de longues années.

Certes, le **Kinoplastikon** ne prétend pas remplacer le cinématographe. Il est bien plutôt un agrément nouveau. Bien placé dans l'ordre du spectacle, il apporte au public quelque chose d'imprévu, d'inédit qui rompt la monotonie des films sans parole et sans relief. C'est à ce titre que les directeurs de cinémas-théâtres s'intéressent à lui comme à une renaissance précieuse de leur propre industrie.

Quant aux Directeurs de Music-Halls, ils sont assurés de trouver dans le **Kinoplastikon** une attraction originale digne de figurer en bonne place dans la suite des numéros à sensation.

Ajoutez à cette clientèle déjà importante celle des grands forains et des managers de kermesses et vous aurez un champ commercial déjà très vaste pour la diffusion du **Kinoplastikon.**

Avant que les démonstrations du **Kinoplastikon** soient commencées en France et en Belgique (Paris et Bruxelles), nous ne pouvons mieux faire que d'appeler l'attention des intéressés sur les innombrables articles parus dans la Presse autrichienne et anglaise, à la suite des représentations données au Théatre de la *Magdalenenstrasse* (Vienne) et de la *Scala* de Londres.

Les journaux ont été unanimes à célébrer l'originalité, l'intérêt et l'avenir de cette belle invention que les autorités, la cour et le monde, ont applaudie sans réserves.

Pour tous renseignements, s'adresser 2, rue Blanche, au **Kinoplastikon.**

Le dernier qui parle a souvent raison; celui qui parle le plus souvent peut avoir le plus souvent raison.

La Presse Autrichienne sur le Kinoplastikon

Neues Wiener Tagblatt.

Quand on entre dans la salle du souterrain de la Magdalenenstrasse, garnie de marbre clair, et que, à la lumière adoucie venant du plafond, on lit le programme, on ne peut se rendre compte immédiatement de ce que l'on a devant soi, l'on assiste d'abord à une représentation ordinaire de cinématographe, des farces de « gavroches », suivies de scènes du *Wild West*, aux galopades frénétiques de Cow-Boys et d'Indiens, l'on trouve cela intéressant et distrayant par sa variété. Quand, tout à coup, l'on voit apparaître sur la scène un véritable « Paillasse », alors que le décor n'a pas changé, l'on se rend bien compte que le phonographe vient en aide, et que les mouvements de l'artiste ne sont que mimés; mais, peu à peu, l'on s'aperçoit que c'est tout autre chose que ce que l'on a vu précédemment.

La toute belle Mme Krancille Kaufmann chante un morceau de *Don Pascal* et disparaît ensuite dans les coulisses pour revenir saluer à la suite d'applaudissements très mérités. L'on pense à l'étonnement qu'éprouveraient de chers disparus en voyant de telles redditions. Aucun sorcier du vieux temps n'aurait osé reproduire, devant des croyants, de tels mystères. Ensuite, des clowns musicaux vinrent nous amuser, et vinrent compléter l'illusion parfaite de se trouver devant un intermède de café-concert.

(Du même). Kinoplastikon. Des invités ont pu, hier, assister, dans un coquet théâtre de la Magdalenenstrasse, nº 6, à une représentation du *Kinoplastikon*. Cinématographe et phonographe travaillent ensemble à donner l'illusion de voir en grandeur naturelle de véritables artistes évoluant sur une scène ordinaire. La chose mérite d'être vue, et a, malgré la satisfaction que l'on éprouve dès à présent, le plus grand avenir. La variété du programme, qui nous a montré successivement des choses instructives, des drames, des films humoristiques, a eu un succès très mérité.

(Du même.) Kinoplastikon. A la soirée de gala d'hier on remarquait dans l'assistance : S. A. Imp. l'Archiduchesse Marie-Thérèse, la Duchesse de Parme, Don Alphonse d'Espagne et la Princesse Infante d'Espagne, le Prince et la Princesse de Parme, la Princesse de Luxembourg, la Princesse de Croy, la Comtesse Mierbach et nombre de hautes personnalités de l'aristocratie et du monde artistique.

Neue Freie Presse. (Vienne.)

(Répétition générale du *Kinoplastikon.*)

Un progrès très important dans le domaine de la cinématographie en relation avec le phonographe fut démontré ici aujourd'hui. Des figures réelles, avec tout leur relief, s'agitent sur une scène véritable et y miment effectivement des scènes telles que *Paillasse*.

Fremden-Blatt. (Vienne.)

(L'ouverture du *Kinoplastikon.*)

Dans l'ancien local du « Ciel » Magdalenenstrasse, spécialement agencé et décoré, eut lieu hier, la première représentation du *Kinoplastikon*, en présence de M. le Dr Porzer, bourgmestre adjoint de la ville de Vienne. Le *Kinoplastikon* est une invention nouvelle, qui reste néanmoins dans le domaine de la cinématographie, mais dont la projection ne se fait plus sur un écran mais sur une scène, dans l'espace libre, entre la rampe, les coulisses et le rideau du fond. On a réellement l'impression que ce sont de véritables personnages qui s'agitent sur la scène ; de temps en temps, un papillotement léger vient enlever l'illusion de voir des êtres vivants devant soi. L'illusion de voir « de la vie » est d'autant plus complète que le système est en relation avec le phonographe.

Neues Wiener Journal. (Vienne.)

Kinoplastikon. Une nouvelle invention fut présentée jeudi aux personnes invitées dans l'ancien établissement du « Ciel » Magdelenenstrasse, qui a subi des transformations très avantageuses. Le *Kinoplastikon*, ciné et gramophone, travaillent en même temps, donnent absolument l'illusion d'avoir devant soi de véritables êtres humains se mouvant et chantant. La chose mérite d'être vue, et ce qui a été obtenu jusqu'à présent, a le plus grand avenir. Des films instructifs, dramatiques, humoristiques, et les projections en relief ont soulevé le plus grand intérêt.

Reichspost. (Vienne.)

Le *Kinoplastikon* est le cinéma de l'avenir. Sur une scène, avec les décors usuels sans écran, on assista d'abord à la scène du prologue de Paillasse. Paillasse parut devant le rideau et chanta son morceau, accompagné par l'orchestre. La projection est soutenue par un excellent gramophone. L'effet fut saisissant et des applaudissements enthousiastes secouèrent toute la salle. De même et toujours extraordinaires de réalité futent les numéros suivants. L'on attend avec curiosité les nouveaux essais de M. Juhasz, qui se propose de mettre en scène opéras et opérettes. A cette soirée assistèrent entre autres, le bourgmestre adjoint, Dr Porzer, des fonctionnaires du gouvernement et de la préfecture de police, plusieurs représentants de grandes entreprises parisiennes et nombre d'exploitants cinématographiques viennois.

Die Zeit. (Vienne.)

Kinoplastikon. L'ouverture du théâtre des personnages artificiels, 6e arr., Magdalenenstrasse, 6, eut un succès complet. L'invention sensationnelle de M. Juhasz excite l'admiation générale, et, à toutes les représentations l'on fit le maximum des recettes.

Théâtre Kinoplastikon. — Les représentations continuent devant des salles combles. Le programme de cette semaine comprend : l'opérette très connue de J. Strauss, *La Chauve-Souris, La Plainte de Cérès,* le trio danseur (Mit Schwung), comme l'acte comique, le Café ensorcelé, ont un succès mérité.

(Nous donnerons la semaine prochaine la critique des journaux anglais.)

Chronique fantaisiste

Félix Halden publie dans *L'Internationale Film Zeitung*, de Berlin, un article très amusant que nous traduisons aussi librement que possible :

« Si ma femme me dispute, dit-il, je voudrais bien être, pour un moment, héros de film. Je divorcerais, j'aurais toujours raison et deux heures plus tard j'en rencontrerais une autre, que j'emmènerais à Nice ou sur les lacs italiens. Puis je traverserais le canal en aéro et me remarierais devant un pasteur anglais.

J'envie les hommes du film car tout leur sourit. Ils n'ont qu'à descendre dans la rue et une auto se tient à leur disposition. Ils ne payent jamais et, si parfois ils font le geste, le chauffeur ne voit pas la couleur de leur argent. Ils reçoivent tous les jours une correspondance volumineuse qu'ils n'ouvrent pas à la manière des autres mortels. Ils déchirent tout simplement l'enveloppe et la jettent dans un coin du salon. Ils n'ont qu'un défaut : de laisser traîner les lettres d'amour pour que les femmes jalouses les trouvent et que le drame ne finisse pas trop tôt.

Or, par là, ils rentrent de nouveau dans le cercle vicieux et pourront recommencer leurs exploits.

Quand ils répondent, ils le font d'une façon si expéditive que deux ou trois traits de plume suffisent à remplir plusieurs pages d'une écriture fine et illisible les trois quarts du temps. L'adresse est toujours incomplète et cependant leurs lettres ne se perdent jamais en route.

Ils fument toujours, mais, comme le cendrier est un meuble inconnu dans les salons du film, ils répandent la cendre sur les tapis.

Tous les héros du film sont, ou des millionnaires, ont des valets, châteaux en Espagne, etc., ou des apaches qui assassinent un de leurs concitoyens toutes les dix minutes.

La police s'amène toujours quand on en a besoin et prouve qu'elle est à la hauteur de sa mission filmique.

Chose curieuse ! Les héros du film vont rarement au cinéma. C'est au théâtre qu'ils donnent rendez-vous à leurs maîtresses et qu'ils lancent des bouquets ou des œillades à des cantatrices ou des ballerines.

Deux minutes après, ils entrent dans la loge de l'adorée et l'harmonium joue.

Le drame commence.

Chaque fois que l'harmonium joue, il y en a un qui meurt,

On ne saurait être trop amoureux dans le film.

A l'heure qu'il est le baiser s'est absolument transformé et l'amant n'embrasse plus comme dans le vieux temps. C'est le baiser cinématographique. Il est plus long et plus voluptueux. L'amante qui penche la tête est en extase.

D'aucuns trouvent que c'est inconvenant parce qu'ils ne le font pas eux-mêmes.

Quand les héros du film regardent par le trou de la serrure dans une chambre à coucher ou dans un boudoir, ils voient toujours des choses piquantes....

Décidément, les héros du film sont des hommes heureux.

N. Liez.



MARQUE DÉPOSÉE

LES GRANDS FILMS POPULAIRES

19, Boulevard St-Denis, PARIS



MARQUE DÉPOSÉE

Du CHATELET au CINEMA :

Les Cinq Sous de Lavarède

ROMAN D'AVENTURES DRAMATIQUES

à Grand Spectacle

d'après le chef-d'œuvre de **Paul d'IVOI**

2.000 ARTISTES ET FIGURANTS **2.000**

Grands Ballets — Somptueuse mise en scène

Longueur approximative : 2.000 mètres

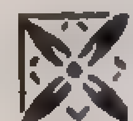
1 Affiche 2 m. 40 x 3 m. 20 — 2 Affiches 1 m. 20 x 1 m. 60

1 Affiche 1/2 colombier

NOTICES — PHOTOCOLORS

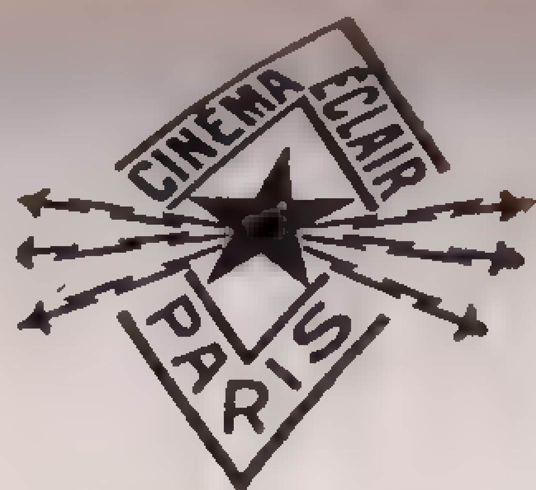
L. AUBERT, Concessionnaire, 19, Rue Richer, Paris







CENT-MILLIONS



vous l'apporte !

Cinéma ÉCLAIR

Petit complément à l'Enquête d'*Excelsior*

Pour compléter l'enquête d'*Excelsior*, nous croyons utile de publier la réponse de M. Joseph Oller, directeur du Jardin de Paris, un des professionnels les plus avertis du théâtre.

M. Oller trouve que le cinéma est pour le théâtre une concurrence à rebours. Il est strictement dans la vérité, c'est peut-être pour cette raison que notre grand confrère n'a pas jugé à propos de publier sa lettre. La voici. Je prie MM. les interviewés d'*Excelsior* de la lire attentivement. Elle reflète l'opinion d'un homme de bon sens, qui sait ce qu'il dit et ce qui se passe.

M. Oller, recevez tous les compliments du *Courrier Cinématographique* et sachez qu'il n'en est point prodigue :

Lettre de M. OLLER :

Paris, le 9 Novembre 1913.

La grande vogue des Cinémas ayant fait progresser les recettes des théâtres de 11 millions de 1911 à 1912, je ne vois là qu'une concurrence à rebours.

A mon avis, le Cinéma a donné au petit public le goût du spectacle, l'a rendu moins casanier, l'a fait abandonner un peu les Cafés et les Bars, ce qui n'est pas un mal, et lui a donné le désir de voir du vrai spectacle avec des interprètes en chair et en os, ce qui explique la plus-value des recettes des théâtres.

Je résume mon opinion en disant que le Cinéma, au lieu d'être une concurrence commerciale pour les théâtres, n'est qu'un adjuvant leur amenant une clientèle nouvelle qu'ils n'avaient pas jusqu'à ce jour.

Au théâtre comme au music-hall, il y a toujours des bonnes ou mauvaises pièces ou spectacles, et les raisons de crise pour quelques-uns n'existent que dans le prix élevé des places, qui fait du Théâtre-Français le théâtre le meilleur marché de Paris, étant donnée la qualité du spectacle offert au public et la valeur de ses artistes.

J. Oller.

Faute de place, il nous a fallu écourter la publication des Réponses à l'Enquête d'*Excelsior*. Nous la terminerons la semaine prochaine.

Toutefois M. Jules Bois ayant été mis en cause par M. Gabriel Kaiser dans une réponse que nous reproduisons plus loin, nous croyons utile de publier son interview.

M. Jules BOIS :

La vogue du cinéma n'aura qu'un temps.

Les ennemis du cinéma se réjouiront de la prophétie qu'émet l'auteur de la Furie.

Celui-ci, en effet, estime que le cinéma, s'il peut être utile pour les leçons de choses, fatiguera vite le public. « La voix, le charme de la présence réelle, l'expression intégrale des sentiments et des pensées lui manqueront toujours. Au voisinage du cinéma, le théâtre aura gagné, par contagion, plus de rapidité, plus de clarté, plus de force dramatique. » Le théâtre-cinéma mixte est une idée heureuse.

« On m'a demandé des scénarios, ajoute M. Jules Bois *; j'en ai commencé, je n'ai jamais eu le goût de les achever. »*

CHRONIQUE AMERICAINE

De notre Correspondant particulier.

A une réunion de la *Table Ronde*, dit le *Moving Picture World*, M. George Rolands, l'auteur de scénarios bien connu et directeur de cinématographe, a conférencié sur les réformes à introduire dans les pièces cinématographiques afin de les élever à un niveau à la fois plus artistique et plus dramatique.

Le club de la *Table Ronde*, est exclusivement composé de femmes, dont la plupart jouissent d'une belle réputation littéraire. Nous y avons remarqué Mme Pilar-Morin, la grande mime française qui, à l'issue de la conférence a félicité M. Rolands, et s'est déclarée absolument d'accord avec lui.

SUR L'ÉCRAN

A la projection.

La présentation des vues de la maison Pathé ainsi que des établissements Gaumont était à l'aviation cette semaine-ci.

Le *Roi de l'Air* et les *Fiancés de l'Air* nous ont fait assister, tour à tour, à de superbes évolutions dans l'atmosphère et à des acrobaties pittoresques.

Malheureusement ces bandes sont toutes les deux un peu longues et fatiguent le spectateur.

Celle de la maison Pathé est brillamment coloriée. Elle met en relief le jeu d'excellents artistes, mais il y a des passages qu'il faudrait absolument sacrifier.

Celle de la maison Gaumont est d'une facture irréprochable, tant au point de vue de la mise en scène qu'au point de vue photographique. Mais elle gagnerait aussi à être écourtée, car le passage continuel du monoplan finit par émousser l'intérêt.

A côté de ces deux grandes vues, signalons quelques bandes moyennes : *Max virtuose*, l'*Aumône d'Amour* et des panoramas d'une grande beauté.

Au Consortium 23.370 mètres ont défilé sur l'écran. La production était, en ce qui concerne la quantité, un peu plus réduite que celle de la semaine passée et nous avons pu terminer mercredi vers 5 h. et demie. Il nous fut impossible d'assister ce jour-là à la présentation de *Spartacus*, une bande Pasquali, achetée par le comptoir international de cinématographie, M. Masselot de Lille, et nous le regrettons. Mais comme le *Courrier* n'a pas le don d'ubiquité et qu'il désire voir, dans l'intérêt du nombre de plus en plus croissant de ses abonnés, toute la production de Paris, il engage vivement les éditeurs et loueurs à éviter de présenter leurs vues le même jour dans plusieurs salles à la fois. Ces coïncidences leur font le plus grand tort.

Mais revenons au Consortium où nous avons trouvé, cette semaine-ci, une assistance particulièrement nombreuse. La salle du *Majestic* devait rester seule avec son déshonneur, car nous avons rencontré pour la première fois au *Consortium* nos confrères du *Cinéma*, qui jusque-là n'avaient pas voulu quitter le bateau menaçant de sombrer. Et ils étaient les derniers.

La première journée nous valut quelques bons numéros dans la production de la *Vitagraph*, ainsi que des *Cinès* et *Itala* dignes d'éloges. Remarquables également les *Kalem* de la Sales Agency.

Mardi nous vîmes avec plaisir les pièces de la *Literaria*, de la *Nordisk*, de *Lubin*, de l'*Union Eclair Location*, alors que la production de l'*Agence Générale* laissait en général à désirer.

Signalons pour la journée de mercredi un *Pasquali* et un bon *Léonardo-Film*, la nouvelle marque italienne. La production de la maison *Edison* fut excellente à tous les points de vue. *France-Cinéma* et surtout *Milano* avec son conte d'hiver de Shakespeare méritent d'être cités.

Pour Noël.

La maison Géo Janin, 17, rue de la Grange-Batelière, se propose de sortir pour les fêtes de Noël un film intitulé : *Les Deux Noël*.

Cette pièce cinématographique d'un genre très nouveau sera accompagnée d'un poème écrit spécialement et destiné à être récité pendant la projection, et d'une musique de scène appropriée du maestro Pierre Letorey.

Les Deux Noël sont en vente libre à 300 francs, y compris la partition pour piano et grand orchestre. Longueur 300 mètres.

Spartacus.

La maison A. Masselot, de Lille, s'est assuré l'exclusivité d'une bande sensationnelle, *Spartacus*, de Pasquali, la célèbre firme italienne, qui a déjà enrichi le marché cinématographique de tant de chefs-d'œuvre.

Nous y reviendrons dans un prochain numéro, mais dès à présent nos lecteurs trouveront aux feuilles roses du *Courrier*, le scénario de ce beau drame d'amour serti dans une pièce historique de grande envergure.

Un succès étourdissant.

Ainsi que nous l'avions fait prévoir, le succès d'*Héroïsme de Française* est étourdissant, car de l'aveu de tous les exploitants qui passent en ce moment ce film, jamais pareilles recettes n'ont été enregistrées, et encaissées.

Cela se comprend aisément, puisque tout est réuni dans ce chef-d'œuvre : Histoire sensationnelle, photo admirable, artistes émérites, et enfin et surtout : Agitation de la fibre patriotique.

Deux des principaux établissements parisiens passent *Héroïsme de Française*, et ce qui ne s'est jamais vu, c'est qu'ils se proposent de redonner en vision ce même film dans un mois.

Amis Exploitants, en quête d'un film sensationnel, n'hésitez pas. Vous trouverez *Héroïsme de Française* à la *Société Commerciale du Film*, 18, rue Favart, Paris.

Remise au point.

M. G. Korb, Directeur du Royal Biograph, à Lausanne, nous prie d'annoncer qu'il n'a jamais cessé ses relations commerciales avec l'*Agence Générale Cinématographique* de Paris, contrairement aux informations publiées dans un prospectus qui est imprimé depuis quelque temps à Genève.

Toujours soucieux de rétablir la vérité et de mettre chacun à sa place, *Le Courrier* se fait un devoir de publier la très juste revendication de M. Korb.



Ecole professionnelle des Opérateurs de France.

Pour avoir toutes les notions du cinéma et apprendre la projection, s'adresser à l'*Ecole professionnelle des Opérateurs de France, 66, rue de Bondy, Paris.* Cours tous les jours sur appareils modernes. Vente, achat, échange, location.



Nouvelle intéressante.

De nombreux exploitants ayant éprouvé des difficultés pour le collage des films ininflammables, nous ont demandé de leur indiquer un produit efficace. La Maison Pathé, à qui nous nous sommes adressés, nous a signalé le *furfurol*, qui colle indistinctement le celluloïd et les films ininflammables.

On trouve le *furfurol* chez tous les droguistes et dans les principales agences de location.



Nouveaux Etablissements.

Batignolles-Cinéma, 59, rue de la Condamine, à l'angle de la rue des Batignolles, a ouvert ses portes, vendredi 22 novembre.

Le Cinéma de la rue Saint-Paul, qui sera installé dans l'ancien manège de cette rue, est en bonne voie de reconstruction.

Les Exploitants en prendront possession vers Pâques.

On ouvre.

Notre excellent ami Jallon, le dévoué secrétaire de la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie et du Syndicat Français, ne perd pas son temps. Entre les séances et rédactions de ses procès-verbaux, il a trouvé moyen d'installer, à Boulogne-sur-Seine, un somptueux cinéma qui ouvrira ses portes ce soir, samedi, sous le titre de *Mignon Palace.*

Nous lui souhaitons un très vif succès.



Nouvelles Agences.

L'Agence Moderne, 8, rue de la Pépinière, à Paris, vient de naître. Elle est dirigée par M. P. Couturier et représente le *Film Parisien,* pour la France, la Belgique et la Hollande.



La Transatlantic Film Co Ltd of London s'ouvre également à Paris, pour la mise en vente des films cinématographiques. Le Siège Social provisoire est placé au Menchen Film Co, 27, boulevard des Italiens.

Le Courrier leur souhaite la bienvenue et de fructueuses affaires.



Précisons.

M. Raphaël Leloup, Directeur de l'*Entrepôt Général du Cinéma,* 56, rue de Paris à Lille et 74, rue des Plantes à Bruxelles, nous prie d'informer nos lecteurs qu'il n'a rien de commun avec son homonyme M. Maurice Leloup, 53, rue du Temple à Paris, dont la faillite a été prononcée par un jugement en date du 16 septembre 1913.

Dont acte.



Une ordonnance draconienne.

Le président de la province rhénane, le baron de Rheinbaben, vient de signer une ordonnance d'après laquelle des personnes âgées de moins de 16 ans n'auront plus le droit d'assister, même en compagnie d'adultes, aux représentations cinématographiques du soir, soit à partir de 8 heures. Ces mêmes personnes ne pourront assister qu'aux matinées annonçant un programme spéciale de famille, approuvé par le commissaire de police.

Les contrevenants seront passibles d'une amende de 75 francs ou d'une peine équivalente d'emprisonnement.



Pour un titre.

M. A. Contesse, 14, rue Taine, à Paris, nous avise, pour conservation de son titre, qu'il organise : *La Tournée des Grands Films Exclusifs.*

Le premier film présenté au cours de cette tournée se nomme *Héroïsme de Française* (épisode de l'envahissement pendant l'année terrible).

Les intéressés sont priés de se mettre en rapports directs avec M. Contesse.

Cinématophobie.

L'exemple de Vienne, où l'intendance des théâtres impériaux défend aux artistes de tourner, fait tache d'huile.

A Stockholm, la célèbre tragédienne Ragna Wettergren, qui devait donner une série de représentations au Théâtre-Royal, a reçu, au dernier moment, une lettre la priant de ne pas donner suite à son projet, des raisons d'ordre spécial s'opposant à son engagement.

Il paraît que le seul reproche à faire à la grande artiste concernait précisément le concours qu'elle prêtait parfois à des firmes cinématographiques. Certains philistins ne l'ont pas trouvé à leur goût et voilà pourquoi ils ont cru devoir frapper la coupable dans ses plus chères affections.

Heureusement que la France, l'Angleterre et l'Allemagne, qui marchent à la tête du mouvement littéraire et dramatique, comprennent autrement l'art cinématographique.



Ceux qui savent.

Notre excellent ami Alibert était ces-jours-ci à Paris. Comme à l'accoutumée, le sympathique directeur de l'*Apollo-Théâtre* de Toulouse fait de temps en temps une excursion dans les Maisons d'Edition les plus notoires, où il sait découvrir le film sensationnel ou la pièce unique qui feront la joie de sa clientèle.

Cette fois-ci, il a remporté dans sa valise une pure merveille cinématographique, le chef-d'œuvre de la Cinès de Rome : *Marc-Antoine* et *Cléopâtre*. Mais il s'est encore réservé, par un solide contrat, deux autres pièces cinématographiques inédites, d'une haute valeur artistique. Attendons. Il en fera lui-même la surprise à ses amis.

Décidément, le Syndicat du Sud-Ouest est en bonnes mains. Ses adhérents ne chômeront pas de beaux films cette année.



On dit.

On dit qu'un jeune impresario qui, par suite d'une entente avec le Directeur de la Maison, passe actuellement ses films au Casino de Paris, vient d'éprouver une grosse émotion....

Le propriétaire d'un des films présenté au Casino était à Paris ces jours derniers. Il a mis, paraît-il, ce jeune homme en demeure de rectifier sur l'heure certaines erreurs!!! Tout s'est arrangé provisoirement!!!

Nous avons cherché à interviewer un des familiers de la maison, mais jusqu'à présent nous n'avons pu, de ce côté, obtenir aucune précision. D'autre part, on nous dit que M. de C..., commanditaire, est riche et bienfaisant. Allons ! Tant mieux !



On demande.

M. Blandy, Rampe Chassereau, à Alger, demande à entrer en pourparlers avec un Editeur ou un Loueur qu'il représenterait volontiers à Alger.

Avis aux intéressés.

Déplacements.

Quel est le lecteur du *Courrier* qui ne connaît pas les films Comica, réputés comme les plus spirituels de la production mondiale ? Leur metteur en scène, M. Romeo Bosetti, est à Paris, cette semaine, où il se propose de traiter une affaire de la plus haute importance et qui intéresse toute la région de Nice.

Il nous faut marquer le voyage à Paris de notre excellent collègue d'une pierre blanche pour nous en souvenir. D'ailleurs, nous en reparlerons.

M. Hodel, de l'Itala et du Broncho Film, est parti hier pour l'Italie.

L'OPÉRATEUR.

NÉCROLOGIE

Une bien triste nouvelle nous parvient.

Mme Milliéry, la femme de notre excellent collègue, M. Milliéry, Directeur de l'Agence Générale de Cinématographe H. Bonaz, à Marseille, est décédée subitement, emportée par une embolie au cœur.

Cette mort inattendue a plongé dans le deuil un ami des plus sympathiques, auquel nous adressons l'expression de nos sentiments attristés et de nos condoléances les plus sincères.

Dernière Heure

La décision de la Chambre Syndicale, que nous publions d'autre part, vient de précipiter un mouvement qui se préparait depuis longtemps, dans l'ombre, à toute éventualité.

Nos collègues montent en effet une Coopérative formidable de location de films qu'ils opposeront à toutes les attaques.

Cette organisation facilitera le travail de la location qui pourra se faire à bon compte puisque tous les bénéfices seront répartis en fin d'année entre les participants, au prorata de leur dépense. Et, d'autre part, il est probable qu'en consolidant l'entente générale des Exploitants, la Coopérative pourra mettre un jour en échec les auteurs dont les exigences outrecuidantes commencent à devenir menaçantes.

Que tous ceux d'entre nos collègues qui sont partisans de la Coopérative envoient leur adhésion au Syndicat Français, 199, rue Saint-Martin, ou au *Courrier*.

Cent cinquante coopérateurs sont déjà inscrits.

MM. MANUSARDI Frères & NEVI, à Milan

et MM. SANTONI & C°, à Bruxelles

ont l'honneur d'informer MM. les intéressés
qu'ils sont concessionnaires

pour la

FRANCE

du Film

Excelsior

merveilleuse adaptation cinématographique du célèbre ballet

de MANZOTTI et MARENCO

avec musique synchronisée

éditée par la Maison E. SONZOGNO, à MILAN



Pour traiter, s'adresser à

MM. SANTONI & C°, à Bruxelles

86, Rue de la Montagne

Téléphone : *B. 5065*

Télégrammes : *SANTOMAR-BRUXELLES*

L'accord parfait

Sous ce titre, M. Georges Lordier publie dans *Le Cinéma* l'article suivant :

De la discussion jaillit la lumière : Je viens d'en avoir une preuve nouvelle.

Ayant eu l'occasion de causer longuement, ces jours derniers, avec mon excellent confrère Le Fraper, j'ai obtenu, au cours de cette conversation, la conviction très nette que nous nous trouvions en parfaite concordance d'idées sur la grosse question des longs films, et que, seule, une erreur de mots nous séparait... entraînant un malentendu persistant.

Mon confrère Le Fraper, à qui je faisais cette réflexion : « Puisque vous êtes l'ennemi acharné des grands films, indiquez-moi donc quelle est votre base et où commence le grand film? » me répondit spontanément : « Il y a erreur; je proteste contre les longs films, *non contre les* grands films, *et aucune base, par conséquent, ne peut être établie, puisqu'un film de 300 mètres peut paraître long, alors qu'une bande sensationnelle de 1.500 mètres peut sembler courte, si son intérêt ne faiblit à aucun moment. »*

Du coup, nous nous trouvions d'accord, et, véritablement, j'en suis fort aise, car, pour soutenir la bonne cause, il n'existe jamais trop d'arguments !

Voilà donc dissipée une erreur d'interprétation qui pouvait se prolonger faute d'entente.

Pour ma part, j'estime que le métrage d'un film doit être subordonné à son intérêt, et qu'il est nécessaire de donner aux grandes œuvres un développement suffisant. Mais si les grandes bandes *(qui doivent être sensationnelles) sont utiles à l'exploitation, elles ne doivent être* qu'exceptionnelles.

Les films courants doivent, au contraire, être aussi réduits que possible et ne jamais « traîner en longueur ».

C'est vers ce but que les efforts de tous doivent se porter.

Il n'est pas trop tard pour bien faire, mais voilà, *Le Courrier* ne s'est jamais départi de son argumentation, alors que de l'autre côté du Boulevard, on se plaisait à donner une fausse portée à ses paroles.

Déjà, dans son N° 40, du 4 octobre 1913, au début de la polémique, *Le Courrier* publiait, sous le titre : *Les films démesurés*, une réponse à un entrefilet de M. Lordier qui lui reprochait son attitude à l'égard des films longs.

C'est à dessein qu'il avait choisi le titre *Les films démesurés* pour exposer à M. Lordier sa façon de penser. « C'est confondre autour avec alentour », disait-il alors, personne n'ayant jamais demandé la suppression systématique des grands films.

« Il y a un abîme entre les *grands* films et les films *démesurés* et il ne s'agissait que de ces derniers.

« Un film sensationnel de 3.000 mètres ne paraît pas long s'il est intéressant d'un bout à l'autre et s'il n'est encombré d'aucune longueur inutile.

« Au contraire, un film de 800 mètres ou de 1.200 mètres peut être classé dans la catégorie des longs films et devenir interminable et ennuyeux, s'il est dépourvu de l'action nécessaire ou si le scénario n'est pas de nature à supporter un long développement ».

Ainsi la question était déjà résolue avant d'être posée.

Mais nous nous félicitons tout de même de la conversion tardive de M. Lordier, dissipant un « malentendu persistant » dont nous n'étions guère responsable, et nous disons avec notre estimé confrère : « que pour soutenir la bonne cause, en l'occurrence la lutte contre l'abus de « tirer » au métrage, il n'existe jamais trop d'arguments. »

C. C.

AGENCE MODERNE CINÉMATOGRAPHIQUE

Bureaux provisoires : 8, rue de la Pépinière, PARIS

Tél. : WAGRAM 29-20

LE FILM PARISIEN — IMPERATOR-FILM

Le Directeur de l'*Agence Moderne Cinématographique* présente ses bien sincères salutations à Messieurs les Loueurs et Exploitants et leur rappelle que le **19 Décembre** prochain est la date de programmation

du

MASQUE FATAL



Grand Drame énigmatique en 3 parties

1 Affiche en 3 couleurs — *Photos*

Ce film, aux situations émotionnantes, est supérieurement interprété, sa mise en scène et son action lui assureront un

Légitime SUCCÈS

Ce Film est entièrement viré et teinté

920 mètres environ

Mot télégraphique : **MASQUE**

CHRONIQUE ANGLAISE

De notre Correspondant particulier.

L'Evening News mérite des compliments pour la façon vraiment distinguée dont il fêta la publication de son dix millième numéro. On sait que ce grand journal est un des plus fervents défenseurs des intérêts de notre corporation.

L'Evening News avait donc organisé lundi une séance de projection médicale, à laquelle assistèrent plus de 700 médecins et infirmiers. La première partie du programme était consacrée à l'art dentaire et se composait de films pris par la Maison Pathé, sous la direction du Dr Comandon. L'autre partie comprenait une admirable série de documents biologiques. M. J. Best donna les explications necessaires. L'assistance applaudit vivement l'orateur ainsi que les reproductions techniques et scientifiques.

Sir James Crichton-Browne, qui présidait, exprima le désir de voir figurer ces films dentaires à toutes les réunions d'autorités locales du pays, et ce dans l'intérêt des soins à donner à la bouche. Il déclara les films scientifiques Pathé absolument merveilleux, analysant plus clairement en cinq minutes ce qu'une leçon abstraite ne produirait pas même en une heure de temps.

Jeudi *L'Evening News* présenta à ses invités une *Revue Kinemacolor de la Mode*. Tous les grands tailleurs de Londres avaient répondu à l'appel.

Vendredi, ce fut le tour des littérateurs et musiciens. *Parsifal*, de Wagner, figurait au programme.

L'affaire la plus considérable a besoin de la publicité la plus étendue.

*
* *

Le prix Serra, spécialement affecté à un scénario écrit par un auteur anglais au concours organisé par la puissante société romaine, « La Cinès », et dont nous avons parlé dernièrement, s'élève à £ : 400 et non pas à £ : 100.

*
* *

Le Club des cinématographistes, depuis si longtemps à l'ordre du jour, est à la veille de sa création. Le Comité, comprenant les hommes les plus en vue de l'industrie, vient d'être formé et donnera au nouveau club toute l'importance qu'il comporte à l'heure actuelle.

*
* *

Le grand drame musical, *Tannhauser*, de Wagner, est concédé à l'Award Film Service, laquelle s'est assuré les droits pour toute l'Angleterre et l'Irlande. Ce film, tourné par la « Thanhouser Company d'Amérique », sera accompagné de la fameuse ouverture et de fragments musicaux, ce qui lui vaudra sûrement un prodigieux succès.

*
* *

La « West's Pictures Company », dont la réputation n'est plus à faire, élargit encore le cercle de ses entreprises en ajoutant aux multiples exploitations qu'elle dirige, la construction d'un nouveau théâtre cinématographique, à Perth, dans l'Ouest australien. Il contiendra 1.000 personnes et coûtera, y compris les acquisitions de terrain, £ : 24.000. Le programme prévoit un spectacle ininterrompu de 2 heures à minuit, avec matinées dominicales pour les enfants.

*
* *

Qui n'a pas entendu parler de Miss Cissie Loftus, la brillante actrice qui révolutionna tout l'art dramatique? Ses admirateurs apprendront avec plaisir qu'elle vient d'être engagée par la « Famous Players Company » et qu'elle y tournera un film en rapport avec son merveilleux talent. Ce sera certainement un grand événement cinématographique.

PICK.

Les Films ininflammables

La question des films ininflammables fait l'objet d'un leader de la « Kinematograph and Lantern Weekly ».

Notre confrère dit que ce n'est pas avec l'idée d'alarmer le marché anglais qu'il parle de la mesure prise sur le continent. De son enquête, il résulte que le mouvement n'est dû qu'à une seule firme qui veut accaparer le marché.

La situation en Angleterre, déclare la « Lantern Weekly », est si différente de celle des autres nations, que toute pression exercée dans ce sens sur les autorités, resterait vaine. Les règlements sur les cinémas sont si bien appliqués et les mesures de sûreté sont tellement parfaites qu'il n'y a aucune chance d'importer pareille interdiction.

A l'heure qu'il est, de nombreuses firmes de produits ininflammables se disputent le marchés anglais, mais, ajoute notre confrère, aucune d'elle ne pourra concourir avec l'autre produit.

Nous avons Boroïd, Lumière, Agfa, Pathé, Guitermann,

Kodak, mais les demandes de films ininflammables sont tellement rares qu'elles n'entrent pas en considération.

The Kinematograph and Lantern Weekly ajoute que l'ordonnance du Préfet de Police de Paris a beaucoup intéressé l'Allemagne et l'Amérique, l'Allemagne surtout, qui n'attendait le mouvement que pour le suivre immédiatement, alors que l'Amérique s'efforce de résoudre le problème dans le plus délai.

Des essais très concluants furent déjà faits dans ce sens.

Le *Bioscope*, dans son leader du 20 novembre, parle également de la question des films ininflammables.

L'industrie, en général, dit notre confrère, reconnaît que le Préfet de Paris agit dans l'intérêt du public, mais elle n'approuve pas le délai imparti aux fabricants.

De plus, le film ininflammable ne saurait être considéré comme une panacée, car, en cas de panique, il ne sera pas plus préventif que l'autre. Le *Bioscope* ne croit pas non plus à l'introduction forcée, en Angleterre, du film ininflammable, puisque les salles de spectacle cinématographique y sont à l'abri de tout danger. Puis il y a le prix, Les Loueurs qui possèdent un stock de films ininflammables seront pris entre le marteau et l'enclume.

CHRONIQUE ITALIENNE

De notre correspondant de Milan.

La Milano Compagnie est complètement réorganisée. Les contrats avec les anciens acteurs ayant expiré fin octobre, une nouvelle troupe vient d'être engagée dans le but de donner à la production une nouvelle facture artistique et un regain de popularité. Et ce ne sera que justice. Il existe, en effet, une curieuse contradiction dans les affaires commerciales de cette ville. Considérée comme la cité la plus florissante de l'Italie et le centre industriel par excellence, nous ne voyons pas pourquoi il n'en serait pas de même du commerce des films. Jusqu'à présent, ce fut Turin qui l'emporta et les usines s'y multiplièrent, alors que Milan restait un peu à l'écart de la grande route.

Nous espérons que les idées nouvelles dont elle s'imprégnera ne tarderont pas à lui procurer de nouvelles ressources.

CHRONIQUE SUISSE

De notre Correspondant particulier.

Le 21 août 1913, le Conseil gouvernemental du canton de Zurich prit une décision d'après laquelle les établissements cinématographiques seront à fermer le vendredi saint, le dimanche de Pâques, le dimanche de la Pentecôte, le premier jour des fêtes de Noël et le jour des Rogations. Les dimanches et jours de fêtes ordinaires, l'ouverture se fera à 3 h. de l'après midi et la fermeture à 10 h.

L'association des exploitants de Zurich fit une réclamation contre cette dernière disposition et demanda que l'ouverture pût avoir lieu de 2 h. à 11 h. du soir.

Le conseil gouvernemental n'en tint pas compte et l'affaire fut transmise au conseil fédéral à Lausanne. Une décision du 12 novembre 1913 de cette dernière autorité suspendit provisoirement celle du conseil gouvernemental.

Attendons maintenant l'arrêt de mort ou de libération.



Livrable le

19

Décembre

Ombre et Lumière

DRAME



Longueur : 288 mètres



Affiche





Società Italiana CINÈS

PARIS ✠ *8, Rue Saint-Augustin, 8* ✠ *PARIS*

Adresse Télégr. : CINESITAL Téléphone : LOUVRE 20-25

Patachon et son Chapeau





Longueur : 104 mètres Affiche

L'ANNIVERSAIRE

Dramatique Longueur : 272 mètres

Le Tibre, de Rome à Fiumicino

Plein Air Longueur : 156 mètres

CHRONIQUE ALLEMANDE

De notre correspondant particulier.

La *Kino-Wacht* publie un article sur les sous-titres dans le film qui ne manque pas d'intérêt. Nous l'analysons ci-après : « On a déjà gaspillé, dit-elle, pas mal d'encre à la critique des erreurs de titres, des mauvaises traductions, des titres mal placés, mais rarement la question fut traitée au point de vue des exploitants.

D'aucuns prétendent qu'un film vraiment bon n'a pas besoin de sous-titres, qu'il s'explique de lui-même et que l'action se déroule d'une façon naturelle. Mais on n'a qu'à leur opposer le film Hugo Hoffmannstal qui devait constituer le chef-d'œuvre rêvé, sans aucun sous-titre et qui ne répondit nullement à l'attente.

Les sous-titres ont donc leur raison d'être, mais l'auteur doit les considérer comme des points faibles qu'il s'agit d'éliminer autant que possible. L'art y gagnerait certainement et l'exploitant aussi. Ce dernier doit, en effet, payer les sous-titres au même tarif que les images proprement dites. Nous connaisons des bandes dont le métrage dépasse la mesure, précisément à cause d'innombrables sous-titres, qui, au lieu d'éclairer l'action, la ralentissent. Il en est de même des lettres que les interprètes s'écrivent à tout bout de champ et qui n'y ont parfois d'autre raison que de porter la bande de neuf cents à mille mètres. Et, tout comme des sous-titres, on abuse de l'art épistolaire.

* * *

Le tribunal de Berlin a condamné Mlle Henny Porten, une des étoiles du film, à 30.000 marks de dédit, payables à la Nordisk, pour rupture de contrat.

On sait que Henny Porten tourne pour le compte de la Messter-Film, laquelle vient de sortir en France son chef-d'œuvre *L'Invasion.*

L'imprudente, malgré son contrat avec cette dernière firme, ne put résister aux alléchantes propositions de la Nordisk et signa en bonne et due forme un engagement qui lui assurait 125.000 francs par an. La Messter, ayant appris la chose, la mit en demeure d'opter entre les deux marques, et, comme elle se décida pour celle-ci, la Nordisk lui intenta une action en dommages-intérêts.

* * *

Les éditeurs de films allemands se plaignent et prétendent que les maisons françaises sont favorisées par les autorités allemandes.

Il est vrai qu'une maison parisienne obtint seule le droit de filmer l'inauguration du monument de la bataille de Leipzig, parce que seule elle avait versé au comité la forte somme que celui-ci exigeait. Il en fut de même à la solennité de l'*Impérator*, où les firmes allemandes reculaient devant la dépense. Mais de là à prétendre que les maisons allemandes sont écartées systématiquement, il y a loin. Aux manœuvre par exemple tout le monde peut faire des prises de vues, pourvu qu'il se soumette au contrôle de l'armée et s'engage à ne pas filmer des opérations stratégiques tenues secrètes.

* * *

L'autre jour le tribunal de commerce de Berlin fut le théâtre d'une scène plaisante.

Bismarck, son fils Hébert, Roon, Moltke et d'autres célé-

brités s'étaient donné rendez-vous à la barre pour témoigner dans une action intentée à l'Eiko Film Compagnie au sujet du non paiement d'un cachet. Comme il pleuvait, ce jour-là, la maison d'édition qui avait fait se déplacer plusieurs artistes sans les avoir prévenus à temps de la remise de l'opération, refusa de payer. Elle fut condamnée à des dommages-intérêts. Bismarck par exemple reçut 125 francs d'indemnité et 4 francs de frais de déplacement.

*
* *

On mande de Bucarest que l'industrie cinématographique a pris des proportions considérables dans toute la Roumanie. A l'heure actuelle, il y a 450 cinémas avec environ 20.000 places qui jouissent tous de la faveur du public.

*
* *

La grande exposition internationale du Livre et des Arts graphiques qui s'ouvrira à Leipzig en 1914 réserve, ainsi que nous l'avons déjà dit, une large part à la projection animée. A côté de la partie historique, on réunira dans le premier groupe la démonstration des applications de la cinématographie à la science, le film comme instrument d'éducation, les divers essais de photographie en couleurs, etc. Le deuxième groupe sera affecté à l'industrie proprement dite, fabrication de films, construction des appareils et des machines auxiliaires. Un théâtre de 600 places environ permettra aux visiteurs de se rendre compte du degré de perfection auquel est parvenue la technique de la photographie animée.

*
* *

La question du Targa-Film, avec Rodolphe Christians et Mlle Mizzi Parla, dont nous avons déjà parlé, est tranchée à l'heure actuelle. L'annonce du premier film qui s'appelle *Dissonnances de la vie*, drame en six parties, porte la marque : « Targa, Compagnie allemande, Gaumont, Berlin S. W. 48. »

*
* *

Parmi les nouveautés de la Maison Pathé, signalons : *Le Téléphone accusateur*, grand drame de MM. Desfontaines et Garbagni, et une comédie tirée du vaudeville bien connu de MM. de Najac et Hennequin, *Bébé*, dans laquelle Prince jouera le rôle principal.

*
* *

Le *Berliner Tageblatt*, un des organes les plus lus de la presse allemande, publie un article très violent contre l'impôt de luxe que le fisc se propose de faire voter dans un très bref délai. « Ce sera certainement la ruine du cinématographe, s'écrie notre confrère, cette proposition inique de frapper les Exploitants d'un impôt de luxe de 15 à 30 0/0. »

Nous sommes absolument de cet avis.

WAGNER.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

De notre Correspondant particulier.

Une maison d'édition se propose de lancer un film sensationnel à la mémoire de Johann Strauss, le *Roi de la valse et du beau Danube bleu*. M. Löwy, le littérateur bien connu, s'est chargé d'écrire le scénario qui sera mis en scène par un acteur du théâtre de la cour, M. de Zesca.

La première aura lieu incessamment et une partie de la recette sera versée au Comité chargé de l'érection d'un monument à la gloire du célèbre compositeur.

Le film aura une longueur de 1.700 mètres. En cinq parties, il retracera la vie et la carrière de Strauss et reproduira des fragments de ses meilleures opérettes, avec le concours des principaux artistes viennois.

Que l'on comprenne bien, en

La DAME de

qu'il faut se hâter d

PARIS

Tivoli-Cinéma, **Rue de la Douane.**
Cinéma Gambetta, **Avenue Gambetta.**
Magic-Cinéma-Palace, **à Magic City.**
Cinémagic, **Avenue de la Motte-Piquet.**
Cinémagic, **Rue de Charonne.**
Cinéma Récamier, **Rue Récamier.**
Cinéma des Fleurs, **Boul. de l'Hôpital.**
Olympia-Cinéma, **Rue d'Allemagne.**
Splendid-Cinéma, **Rue Pernety.**
Splendid-Cinéma, **Rue d'Avron.**
Cinéma Cambronne, **Rue de Cambronne.**
Grand Cinéma, **Avenue de St-Ouen.**
Parisiana-Cinéma, **Rue des Pyrénées.**

Théâtre Municipal, s
Casino, **PUTEAUX.**
Cinéma, **Rue du Dôme,**

Cinéma-Théâtre Path
Kursaal, **BOULOGNE-S**
Grand Cinéma, **CHA**
Darcy-Palace, **DIJON,**
Cinéma Pathé, **LE M**
Régent-Cinéma, **MAR**
Provence-Cinéma, **M**
American Cosmograp
Cinéma de l'Industri

EN EXCLUSIVITÉ à **CENTRAL-FILM**

n jetant un coup d'œil sur cette 1re liste d'Etablissements ayant retenu

MONSOREAU

de retenir sa date !

BANLIEUE

SAINT-DENIS.	Kursaal, VITRY-sur-SEINE.
	Eden Cinéma, NOISY-le-SEC.
e, BILLANCOURT.	Cinéma, SÈVRES.

DÉPARTEMENTS

thé, ANGOULÊME.	Omnia Dobrée, NANTES.
-sur-MER.	Cinéma-Théâtre, NANCY.
ARLEVILLE.	Étoile-Cinéma, ROANNE.
N.	Alhambra Pathé, ROCHEFORT.
MANS.	Étoile-Cinéma, St-ETIENNE.
RSEILLE.	Cinéma Pathé, St-NAZAIRE.
MARSEILLE.	Cirque Municipal, TROYES.
aph, NANTES.	American Cosmograph, TOURS.
rie, NANTES.	Cinéma Carpeaux, VALENCIENNES.

-SERVICE, 12, Rue Gaillon, PARIS
Téléphone : GUTENBERG 69-96

CHRONIQUE BELGE

De notre Correspondant particulier :

Les Exploitants Belges se sont réunis à deux reprises différentes à Bruxelles, en vue de prendre des dispositions pour parer aux difficultés créées par les taxes. Ils ont été unanimes à augmenter le prix de leurs places de 10 0/0.

Voici d'ailleurs à titre documentaire la convocation et le résumé du procès-verbal de la séance :

ASSOCIATION BELGE CINÉMATOGRAPHIQUE

Local : Brasserie Declou,

Rue Fossé-aux-Loups, 16, Bruxelles.

Bruxelles, 22 novembre 1913.

Monsieur et cher Collègue,

Une réunion a eu lieu au local de l'A. B. C., rue Fossé-aux-Loups, le 20 novembre 1913, en vue d'examiner la façon dont les exploitants cinématographiques feront supporter, par le public, la taxe à payer au Gouvernement.

Nous faisons appel à votre esprit de confraternité pour vous voir collaborer à cette mesure qui sauvegardera nos intérêts sérieusement menacés par le fait de la mise en vigueur de la taxe.

A l'effet de recueillir vos explications et éventuellement votre adhésion, nous vous serions obligés de vouloir bien vous trouver à l'Assemblée générale qui aura lieu le **mardi 25 novembre**, *à 4 heures, au local de l'A. B. C., afin de discuter avec nous cette question d'augmentation rationnelle du prix des places.*

Votre présence contribuera à affirmer votre confraternel attachement à la cause commune et nous vous présentons, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

Pour l'Association Belge Cinématographique :

Le Président : JOURDAIN.

P.-S. — *Nous tenons à vous dire que cette augmentation est déjà acceptée en principe par les établissements ci-dessous :*

M. TRÉFOIS, Cinéma Palace;
M. KANTERS, Cinéma Majestic;
M. GILBERT, Splendid Cinéma;
M. SOUAN, Kursaal;
MM. ALBI et SMEDT, High-Life et Tivoli;
M. HOSTERMANS, Américain;
M. CRUBBEN, Vieux-Bruxelles;
Etablissements Pathé;
M. DE BOODT, Cinéma Select;
Etablissements Van Goitsenhoven;

Extrait du Procès-Verbal de la Séance du 25 novembre.

Répondant à une convocation qui leur avait été adressée sous la date du 22 courant, les Exploitants Cinématographiques de Bruxelles et faubourgs se sont réunis au local de l'A. B. C. ce jourd'hui 25 novembre, à 4 heures

UNION - ECLAIR - LOCATION

Société Française des Films & Cinématographes "ÉCLAIR

CAPITAL : 1.250.000 Francs

12, RUE GAILLON, PARIS

Téléphone : Louvre 14-18 — **Adresse télégraphique : UNIOFILMS-PARIS**

LILLE, 8, Rue du Dragon
Téléphone 22-60

MARSEILLE, 3, Rue Sainte
Téléphone 42-20



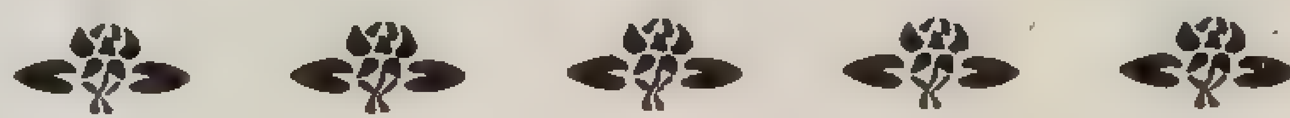
Des Larmes au Rire !.....



Le CŒUR d'une GOSSE

830 mètres **(LES LIONS)** **Affiches**

Dramatique !... Sensationnel !!... Poignant !!!...



Jacques de FERAUDY
dans

A. C. A. D.
620 mètres — Affiche

L'EXTRA

Succès de Fou Rire !

de
Pierre VEBER

de relevé. Le motif de cette réunion était brièvement exposé dans la circulaire dont le texte précède, et dont l'importance ne doit plus être signalée.

Cette question intéressant au plus haut degré les Exploitants cinématographiques, la nécessité d'une constitution homogène s'imposait.

Il fallut l'importance du sujet pour que ce point, si souvent abordé, reçût enfin la solution désirée.

L'assemblée a décidé de constituer un bureau provisoire afin d'aborder avec toutes les garanties désirables, et en pleine connaissance de cause, la question existante, de même que, celles, très nombreuses, qui pourraient surgir.

A cet effet, elle a appelé aux fonctions provisoires de Président et de Secrétaire, MM. De Boodt et Morlet.

Ainsi constitué, le bureau aborda l'unique question à l'ordre du jour. Avec une spontanéité et un esprit de confraternité dignes de notre belle corporation, l'assemblée approuva à l'unanimité l'application du tarif suivant :

Le prix des places fixé à	0 fr. 25 minimum	serait porté à	0 fr. 30
—	0 fr. 30	—	0 fr. 35
—	0 fr. 50	—	0 fr. 60
—	0 fr. 75	—	0 fr. 85
—	1 fr. 00	—	1 fr. 10
—	1 fr. 50	—	1 fr. 65
—	2 fr. 00	—	2 fr. 25
—	2 fr. 50	—	2 fr. 75
—	3 fr. 00	—	3 fr. 50

De plus, chaque exploitant prit l'engagement d'apposer dès le 15 décembre prochain, et ce bien en vue dans son établissement, une affiche dont le texte sera établi ultérieurement, et qui aura pour objet de porter à la connaissance de la clientèle les décisions prises par les Exploitants cinématographiques. Il convient d'ajouter que, pour sanctionner la valeur de leur adhésion, les membres présents à l'Assemblée ont signé l'engagement de payer en cas de défaillance un dédit dont la somme est fixée à 5.000 francs, et qui éventuellement serait versée dans la caisse d'une société de bienfaisance.

Cet engagement est signé par les Exploitants suivants :

MM. Fauvel, Royal Nord Cinéma. — Levie, Régent Cinéma. — Masure, Cinéma Royal. — Horstermans, Cinéma Américain. — Deput, Cinéma Rodolphe. — Michaux, à Auvelais. — Gilbert, Spendid Cinéma. — Smedt, High Life. — Ably, High Life et Tivoli. — Belot, Cinéma Saint-Gillois. — Kanters, Majestic Cinéma. — Fortens, Cinéma Elisabeth. — Tréfois, Cinéma Palace. — Thévenon, Métropole Cinéma. — Debaude, Cinéma Select. — Jourdain, Nouveau Cinéma, rue Neuve, 147-149. — Etablissements Pathé. — Etablissements van Goitsenhoven. — Souan, Kursaal. — Mouton et Kaisin, Comédia. — Empire Cinéma.

Il est à remarquer que quelques Exploitants Cinématographiques se sont abstenus d'adhérer à la mesure précitée, ceux-ci se trouvant dans l'obligation d'en référer à leurs mandants.

Au début de la séance, un membre a très justement fait remarquer que si celle-ci n'était pas plus nombreuse il fallait en attribuer la raison au fait que les circulaires adressées portaient en manchette la dénomination « Association Belge Cinématographique ».

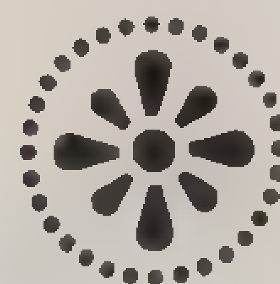
Attendu que plusieurs d'entre eux ne font pas partie de cette Association, ils ne se sont pas cru autorisés à assister à la séance de ce jour.

Il fut décidé qu'une nouvelle convocation serait adressée à tous les Exploitants Cinématographiques dans le but de les réunir à nouveau le lundi 1er décembre prochain au local de l'A. B. C., à l'effet de leur soumettre le résultat des délibérations de ce jour.

Les membres présents aujourd'hui adressent à leurs collègues un chaleureux appel afin qu'ils contribuent par leur présence à ranimer la confiance dont notre corporation a besoin pour mener à bien toutes les questions qui les intéressent.

Pour la Section des Exploitants,
Le Comité provisoire,

Le Président, De Boodt. — *Le Secrétaire,* Morlet.

Le Noël 

du MARIN

Grande Scène dramatique



CINÈS

FILIALE DE PARIS

8, Rue Saint-Augustin, 8

Adresse télégr. : CINESITAL **Téléph. : LOUVRE 20-25**

CHRONIQUE HAVRAISE

De notre correspondant particulier.

Nos deux plus grandes firmes françaises possèdent ici chacune une vaste salle qui jouit de la faveur du public havrais très amateur de beaux spectacles de cinéma.

Le Cinéma Gaumont Havrais, que dirige avec tant de compétence M. Gaymard, un des pionniers du Cinéma, jouit d'une très grande vogue. Les grands festivals artistiques sont très suivis : c'est justice. Ce sont en effet les programmes de l'Hippodrome-Palace de Paris, qui ont en deuxième semaine les honneurs de la province. Actuellement, avec l'artistique présentation de *L'agonie de Byzance*, rehaussée d'une très juste adaptation musicale et vocale, ce vaste établissement, qui est un des plus grands de province, obtient un grand succès.

Avec *La Glu*, l'Omnia Pathé, dans son luxueux cadre du Cirque, connaît une ère de prospérité qui fait sourire M. Hermand, son Directeur.

C'est une véritable rivalité qui existe entre ces deux importants cinémas placés à 100 mètres l'un de l'autre, et cela pour le plus grand bien des Havrais, très friands de cinéma, car c'est à coups de grands films et de programmes artistiques qu'ils luttent. L'avantage est, en général, pour le Cinéma Gaumont qui sous ce rapport a même une priorité indiscutable.

*
* *

MM. Gaumont et Costil, des Etablissements Gaumont, étaient de passage ces jours-ci en tournée d'inspection.

M. Benoit-Lévy, administrateur du Théâtre-Cirque-Omnia-Pathé, est venu également pour visiter son établissement et préparer quelques affaires.

*
* *

Le Café-Concert La Scala vient d'être acheté par... un curé, pour y installer un cinéma, et y donner des matinées destinées aux patronages.

JEAN BARSAC.

" Le Courrier " à Valenciennes

De notre correspondant particulier :

« Le Cinéma-Chantant Gaumont » dirigé, à Valenciennes, de main de maître, par le sympathique manager Bertolotti, vient de donner une série de représentations des plus brillantes du célèbre film : *Les Derniers Jours de Pompéï.*

Les expressions nous manquent pour faire la narration exacte de cette formidable et merveilleuse production.

La mise en scène, très exacte, les artistes excellents, qui interprètent cette adaptation du roman célèbre de la même époque que l'inoubliable *Quo Vadis?* fait le plus grand honneur à la Maison Ambrosio, dont une part peut revenir au cinématographiste éclairé qu'est M. L. Aubert.

De cette maison également, le « Cinéma Gaumont » nous donna, la semaine dernière, *L'Homme qui assassina*, d'après l'immortel roman et la pièce de Claude Farrère.

De cette représentation nous avons également remporté un souvenir inoubliable.

On nous annonce cette semaine *La Gardienne du Feu*, dont on nous dit le plus grand bien, et *L'Enfant de Paris*, le grand film populaire, puis pour bientôt *Le Fils de Lagardère* et *Le Roman de Carpentier*.

En présence de ce qu'exige de sacrifices la production de tels programmes, nous n'étonnerons personne en disant que l'immense salle de cet établissement est comble à chaque représentation. Ce qui n'est que bonne justice.

* * *

Le « Cinéma Pathé », de la Gare, a passé la semaine dernière *Germinal*, d'après le roman de Zola.

Que dire de ce spectacle dont les huit parties et les deux cent vingt tableaux sont frappants de vérité et poignants d'interprétation.

Qui a assisté comme nous, à Auchel, en plein cœur du pays minier, hier encore en grève, à l'interprétation de cette production colossale, peut dire, en toute connaissance de cause, que la Maison Pathé a réalisé un véritable tour de force.

Tant qu'aux interprètes, nous les avons vus à l'œuvre : Henry Krauss, l'inoubliable Jean Valjean, des *Misérables*, nous campe ici un Lautier de puissante envergure, Jacquinet, Escoffier, Mévisto, Mlle Sylvie, etc., toute une pléïade d'artistes éprouvés qui font de cette adaptation cinématographique une des merveilles de l'histoire du film.

• • •

Le Cinéma de la Grand'Place vient de cesser la projection pour ouvrir un Concert des Familles qui obtient un très grand succès; grâce à d'excellents artistes et un choix judicieux des morceaux portés au programme, cet établissement devient le rendez-vous de la classe bourgeoise de notre ville qui, sans le bienheureux cinéma, pourrait se croire entièrement bannie de toute distraction.

Serge Avril.

Petites Nouvelles et Publications légales

Faillites

1° Charles Raleigh; 2° Isidore-Robert Schwobthaller dit Robert exerçant tous deux sous la firme Raleigh et Robert le commerce de films cinématographiques, à Paris, 16, rue Sainte-Cécile, y demeurant, ouverture 10 octobre 1913. M. Richemond, juge-commissaire; M. Raynaud, syndic provisoire, 6, quai de Gesvres. (N° 24589 du greffe.)

Assemblée générale

Belge-Cinéma, société anonyme au capital de 1 million de francs, Siège Social : boulevard du Temple, 54, Paris.

Messieurs les actionnaires anciens et nouveaux de la Société Belge Cinéma se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, le lundi 24 novembre 1913, à trois heures de l'après-midi, à Paris, au siège social, boulevard du Temple, 54.

Ordre du jour :

1° Vérification de la déclaration notariée de souscription et de versements à l'augmentation de capital autorisée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 septembre 1913;

2° Modification des articles 1, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 37, 38, 40, 52 et 60 des statuts;

3° Suppression des articles 17, 18, 19, 64 et 65 des statuts.

Le Conseil d'Administration.

Formation de Société

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Toul du 19 octobre 1913, enregistré, Mme veuve Schalch, propriétaire, demeurant à Nancy, rue des Tiercelins, n° 6, et M. Maurice Donot, industriel, demeurant à Toul, rue de la République, n° 10, ont fondé pour une durée de 10 années à compter du 1er novembre 1913, une Société en commandite simple ayant pour objet l'édification et l'exploitation d'un cinématographe à Toul et qui prendra le titre de *American-Cinema.*

Le siège social de la Société est fixé à Toul, rue de la République, n° 10, et sera transféré dans l'établissement dont il s'agit.

Il a été fait apport à la Société :

1° par Mme veuve Schalch de la somme de 13.000 francs;

2° par M. Donot, de son industrie et de ses connaissances personnelles évaluées à 6.000 francs.

Les affaires de la Société sont gérées et administrées par M. Donot qui, en conséquence, a la signature sociale, dont il ne peut faire usage que pour les besoins de la Société.

Un original dudit acte de Société a été déposé à chacun des greffes du Tribunal civil faisant fonctions de Tribunal de Commerce et de la Justice de Paix de Toul-Sud, le 5 novembre 1913.

Pour extrait :
Donot.

Le Cinéma du Peuple.

I. — Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date du 28 octobre 1913, il a été établi les statuts d'une Société anonyme à capital variable, desquels il a été fait les extraits suivants :

La Société prend la dénomination de : « Le Cinéma du Peuple. »

Le Siège Social est fixé à Paris, 67, rue Pouchet.

Le capital social est primitivement fixé à 1.000 francs. Il ne pourra être réduit au-dessous de la somme de 500 fr.

La Société commence le 6 novembre 1913, date de sa constitution définitive, pour finir le 5 novembre 2012, soit une durée de 99 ans.

Le Conseil est nommé pour six ans et renouvelable par tiers tous les deux ans.

Le Conseil a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et faire ou autoriser tous les actes et opérations relatifs à son effet.

Le Conseil délègue tout ou partie de ses pouvoirs à un directeur qu'il choisit suivant sa volonté, dans son sein, parmi ses associés et même en dehors de la Société dont il est toujours responsable envers elle.

Les extraits des procès-verbaux du Conseil, ainsi que ceux des assemblées générales, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le Président du Conseil ou par deux administrateurs.

70 0/0 sont prélevés annuellement sur les bénéfices pour composer les fonds de réserves.

II. — Par acte notarié reçu par Me René Maciet, notaire à Paris, le 28 octobre 1913, MM. Bidamant (Yves) et Guérard (Robert), fondateurs, ont fait la déclaration de souscription et de versement du capital, conformément à la loi.

III. — De la copie du procès-verbal de l'Assemblée constitutive tenue le 6 novembre 1913, il appert qu'il a été pris les résolutions suivantes :

1o L'Assemblée approuve sans réserve, à l'unanimité, les statuts ;

2o L'Assemblée reconnaît la sincérité de la déclaration de souscription et de versement du capital faite suivant acte notarié, en date du 28 octobre 1913 ;

3o L'Assemblée nomme MM. Laisant (Camille), Guérard (Robert), Pera (Charles), Bidamant (Yves), Chevalier (Félix), Cauvin (Gustave), Benoist (Paul), Sirolle (Henri), Boisdin (Félix), Séguin (Albert), Martinet (Marcel), Claimou, Sastre (Henri), Tilly (Henriette) et Oustry (Louis), membres du Conseil d'administration et reçoit leur acceptation ;

4o L'Assemblée nomme de même MM. Guiot (Emile), Gourdon et Husfeld (Marcel), commissaires;

5o Toutes les prescriptions de la loi et des statuts ayant été remplies, la Société « Le Cinéma du Peuple » est définitivement constituée.

IV. — Une expédition des statuts, de l'acte de déclaration de souscription et de versement du capital, et de la délibération de l'Assemblée générale constitutive, ont été déposées aux greffes du Tribunal de commerce de la Seine et de la Justice de paix du 17e arrondissement, suivant procès-verbal dressé à chacun des greffes, le 19 novembre 1913.

V. — Par délibération du Conseil d'administration, en date du 6 novembre 1913, M. Benoist (Paul) a été nommé directeur de la Société, le Conseil lui a, en outre, délégué tous ses pouvoirs avec la signature sociale.

Pour mention :

Le Président du Conseil,

P. BENOIST.

Le Cinéma contre le Théâtre

(Suite)

Notre éminent confrère "*Excelsior*" continue son enquête sur le Cinéma.

Les artistes dramatiques lui disent leur opinion et son influence sur le théâtre.

Il donne ci-dessous l'avis de trois des comédiens particulièrement appréciés du public, et celui de M. Max Linder, dont la réputation est universelle.

M. Léon BERNARD :

Il faut au cinéma de bons artistes dramatiques.

M. Léon Bernard, de la Comédie-Française, estime que le cinéma fait surtout du tort au théâtre populaire :

Pour les interprètes, continue-t-il, il est nécessaire que le cinéma se serve des artistes dramatiques. Seuls, ils sont capables de rendre l'expression d'une œuvre, et lorsqu'un film est mal interprété, le public s'en aperçoit.

M. Albert BRASSEUR :

Le théâtre a ses acteurs, le cinéma a les siens.

M. Albert Brasseur n'a jamais fait de cinéma. Il a refusé les propositions les plus flatteuses des agents cinématographiques.

Le cinéma a un avantage. Des acteurs — et je m'en réjouis pour eux — qui n'avaient jamais pu rien faire au théâtre sont devenus des vedettes au cinéma. En revanche, d'excellents artistes dramatiques ont voulu s'essayer au cinéma, et n'ont abouti à rien. Ce qui prouve que le cinéma a ses acteurs et que le théâtre a les siens. Les artistes mixtes, qui font à la fois du théâtre et du cinéma se nuisent donc à eux-mêmes. Ils portent au théâtre les traditions qu'on leur enseigne au cinéma, et leur talent s'en ressent forcément.

M. Max LINDER :

Cumuler le théâtre et le cinéma.

L'avis de M. Max Linder, qu'on a surnommé le Roi du Cinéma, était indispensable à connaître pour que notre enquête fût complète.

Il y a une concurrence certaine entre le théâtre et le cinéma. Ce mouvement ira de plus en plus en s'accentuant. Car on aura un jour un théâtre cinématogra-

PROCHAINEMENT



Foire et Courses de Taureaux à VALENCE

(Espagne)

Longueur : 850 mètres environ

Les plus fameuses Courses de Taureaux d'Espagne
avec le concours des meilleurs Toréadors :

BOMBITA II & MACHAQUITO

GALLITO I & BOMBITA III

GALLITO III & LIMENO

avec

Concours Musical

Boy - Scouts

Bataille de Fleurs (de renommée mondiale)

et **"Traca" finale**

Représentant pour la France, Belgique, Hollande et leurs Colonies

JUAN SALA

PARIS. — 38 *bis*, Rue Vivienne, 38 *bis*. — PARIS

Adr. télégr. : SALABARUM — Téléph. : CENTRAL 87-65

phique, d'où l'écran aura disparu. Sur scène, par des projections perfectionnées, se détacheront des personnages en relief *qui « joueront » et que l'on entendra parler.*

Je crois à l'avenir d'un théâtre-cinéma mixte, et j'y ai si bien cru que j'ai créé le genre en France et surtout en tournées à l'étranger.

Le cinéma est-il d'un meilleur rapport que le théâtre ?

C'est une question complexe. Les cachets varient tellement d'après la cote cinématographique *de l'artiste !... En outre, le cinéma peut présenter l'inconvénient de ne pas utiliser les interprètes de façon suivie. Les chefs d'emploi peuvent demeurer des mois sans trouver à tourner un film.*

La spécialisation, en matière artistique, ne me paraît pas indispensable. Cumuler le cinéma et le théâtre ?

Mais pourquoi pas?

Au détriment des directeurs, du public ?... Que non pas; mais bel et bien au seul détriment de sa propre santé.

Quant à l'évolution du cinéma, permettez-moi de vous répondre d'un « mot » à la Galilée :

— Le cinéma?... Mais il « tourne », Monsieur, il tourne » !

...Et moi aussi!

M. Max DEARLY :

Le cinéma augmente le bien-être de certains artistes dramatiques.

M. Max Dearly, qui a tourné plusieurs films, nous envoie la réponse détaillée qui suit :

Il serait téméraire de prétendre que le cinéma ne fait pas de tort au théâtre. Mais je crois, néanmoins, que cette concurrence ne s'exerce que sur une certaine portion du public. On regrette parfois de ne point percevoir l'émotion ou l'esprit d'un drame ou d'un vaudeville.

Pour d'autres ouvrages, au contraire, ce mutisme est une compensation. S'il s'est produit, qu'au théâtre, Faust *en drame et* Manon *en comédie, aient fait regretter la musique, il faut dire aussi qu'*Hernani *au cinéma* semble *bien pauvre, sans les vers de Victor Hugo.*

Le cinéma est sans conteste d'un rapport excellent pour les artistes. Les frais généraux, si élevés soient-ils, sont récupérés sur un nombre incalculable de villes et de salles de projections.

Le cinéma a permis à un nombre considérable d'acteurs modestes d'améliorer leur ordinaire et de trouver en « tournant » un bien-être que le théâtre seul eût été impuissant à leur procurer. A ce titre-là, tout d'abord, le ciné m'est sympathique.

Quelques spécialistes qui atteignent la perfection dans ce genre ne sont au théâtre (il y a des exceptions) que de très ordinaires comédiens.

Un cinéma mixte est très possible. Mais s'agit-il d'un vrai théâtre, où l'action de la pièce serait commentée sur l'écran durant les entr'actes? Ou s'agit-il de deux parties de spectacle distinctes ?

Ces deux matières méritent expérimentation. J'ai assisté dernièrement à un fait assez curieux : durant que se déroulait un film ayant quelque vague rapport avec les Deux Orphelines, *l'orchestre jouait imperturbablement, et fort correctement je dois dire, la* Tétralogie, *de Wagner!!*

Evidemment, il y en avait pour tous les goûts.

Nous continuons notre enquête auprès des partisans du cinéma, et nous donnons ci-dessous les réponses de quatre des plus autorisés exploitants cinématographiques :

M. GAUMONT :

Le cinéma et le théâtre sont deux genres bien différents.

Une personne des plus autorisées, parlant au nom de M. Gaumont, nous a fait les déclarations suivantes :

Le cinéma n'a jamais fait concurrence au théâtre. La plupart de ceux qui achalandent les établissements cinématographiques sont toujours restés étrangers au théâtre. Ils ne fréquentaient pas les salles de spectacle

Succursales à :

MARSEILLE
7, Rue de Paradis

LYON
57, Quai St-Vincent

LILLE
5, Place St-Martin

NANCY
28, Cours Léopold

BRUXELLES
92, Rue des Plantes

Les

FILMS

les plus
SENSATIONNELS
de la
Production
mondiale

Agence Générale

Téléphone :
Nord 49-43

A. B

21, Faubourg du

Tout un nouveau choix de

Mystère de la rue de Nice	*MILANO*	930
Ame perverse	*GLORIA*	1120
Brutale Passion	*AMBROSIO*	541
La Gloire	*CELIO*	750
La Rançon du Justicier	*MILANO*	1380
Aventure de Lady Glave	*DEKAGE*	850
Fatale Passion	*PASQUALI*	932
Dévouement d'Esclave	*BRONCHO*	598
Les deux Mères	*AMBROSIO*	756
Honnêteté victorieuse	*ROMA*	875
Vendetta corse	*CONTINENTAL*	850
Seule dans la Jungle	*SELIG*	640
Décrets de la Providence	*MILANO*	1250
Le Boomerang	*KAY-BEE*	891
Les Bijoux de la Reine	*ITALA*	1153
Tom Mix	*SELIG*	600
Cirque à domicile	*VITAGRAPH*	524
Fleur perverse	*PASQUALI*	1076
Baiser de Tzigane	*ITALA*	649
Cœur d'une Mère	*KALEM*	488

avant l'assistance des cinémas. C'est tellement une erreur de croire que le cinéma est un danger pour le théâtre que je vois très bien dans l'avenir le cinéma servant d'accessoire au théâtre, sans que le théâtre puisse jamais être utile au cinéma.

M. BENOIT-LÉVY :

Il n'y a pas de crise du théâtre.

M. Benoit-Lévy, qui a occupé une situation enviable au barreau de Paris, et qui est entré depuis quelques années dans l'industrie cinématographique, préside aux destinées de la Société Omnia, et est administrateur de plusieurs Sociétés cinématographiques.

Dès l'âge de dix ans, je grimpais à l'amphithéâtre de la Comédie-Française, et j'assistais à toutes les premières, à tous les débuts, à toutes les représentations de retraite. J'aime donc le théâtre... depuis longtemps, et je l'aime toujours.

Le théâtre subit-il une crise ? J'entends parler de cela depuis très longtemps ; ce que l'on prétend être une crise n'est qu'une résultante de circonstances déjà anciennes et que la suppression même du cinéma ne ferait pas disparaître.

Mais comment ose-t-on employer ce mot quand les recettes des théâtres ne font qu'augmenter ?

Le succès du cinéma est fait d'éléments divers. Il y en a un dont il faut tenir grand compte : c'est la possibilité de venir à n'importe quelle heure, sans faire de toilette. Si vous ajoutez à cela : 1° la variété du programme et son caractère spécial ; 2° le prix modéré des places ; 3° le confortable des fauteuils ; 4° la commodité des dégagements et des sorties, je vous en aurai trop dit pour expliquer la vogue du cinéma.

M. L. AUBERT :

Le cinéma ne fait concurrence qu'aux théâtres de province.

M. L. Aubert est une personnalité des plus compétentes en matière de cinématographe. Directeur de la Compagnie Générale du Cinématographe, il a monté des films comme *Sous la Mitraille* et *Antoine et Cléopâtre*.

Les rares fois que mes loisirs me permettent d'aller au théâtre, je trouve salle comble et me vois forcé de subir les exigences d'un marchand de billets qui majore dans de notables proportions le prix déjà fort élevé des places. Je ne sais donc pas pourquoi les théâtres se plaignent de la concurrence du cinéma. Les théâtres de province souffrent, eux, d'une concurrence certaine, car ils ne peuvent rivaliser avec les cinémas pour le luxe de la mise en scène et le choix de la distribution des acteurs.

L'existence d'un théâtre-cinéma mixte ne me paraît pas probable. L'essai est actuellement tenté, et j'en ignore les résultats.

Il n'y a pas d'annonce sans importance dans le journal d'aujourd'hui. Il n'y en aura pas non plus samedi.

M. Gabriel KAISER :

Le cinéma fait concurrence aux music-halls, non aux théâtres.

M. Gabriel Kaiser, qui dirige le Cinérama-Théâtre, nous expose les raisons de la vogue du cinéma.

« Le cinéma contre le théâtre. »

C'est le contraire qu'il faudrait dire :

« Les théâtreux contre les cinémateux. »

Car bon nombre de vos correspondants théâtreux partent en guerre contre les cinémas, il y en a même qui trouvent le cinéma insupportable.

J'ai lu récemment qu'un Directeur de théâtre affirmait que le théâtre traversait une crise provoquée par le manque d'argent. Ce n'est pas mon avis : Seules les bonnes pièces de théâtre font défaut, car le public a toujours de quoi satisfaire ses plaisirs...

Le cinéma ne fera jamais de tort aux théâtres dirigés par des directeurs intelligents, conscients de leurs devoirs envers le public et soignant leur clientèle, au lieu de la traiter en quantité négligeable, comme de simples contribuables. Je ne trouve pas équitable que des « littérateurs de talent », *comme vous les appelez, parlent avec tant de mépris du Cinéma. Car ils y viendront tous et comprendront tôt ou tard les beautés de cette prodigieuse invention que ces messieurs ont toujours ravalée au rang d'une vulgaire exploitation commerciale ou d'un spectacle digne au plus du vulgaire.*

L'importance de l'avenir du cinéma n'est même pas calculable, car des milliers d'inventeurs et d'artistes s'ingénient à trouver toujours du nouveau en sacrifiant de très gros capitaux. *L'apothéose du cinéma sera fêtée par nos arrière-petits-fils, ce qui signifie que nous vivrons encore longtemps en plein « Age d'or ». Et ceci veut dire que la furie du Cinéma durera certes plus longtemps que* la Furie *de l'honorable M. Jules Bois.*

Je crois en effet que le Cinéma a causé quelque préjudice aux café-concerts et music-halls, dont les revues et les chansons étaient autrefois plus spirituelles et moins scabreuses que maintenant, mais c'est parce que le genre même du spectacle en éloigne une certaine clientèle, et qu'au contraire les familles trouvent toujours un bon moment à passer au Cinéma.

En somme, je suis partisan du Cinéma mixte, coupé d'intermèdes artistiques, conférences, opérettes, petites comédies, à l'exclusion des acrobaties et de la musique tapageuse.

Voilà les raisons de la vogue du cinéma, commentées par les directeurs des plus grandes entreprises cinématographiques. Ils nient tous la concurrence du cinéma pour le théâtre et voient dans un avenir proche le cinématographe servant d'accessoire au théâtre. La question du théâtre et du cinéma a été exposée par les deux partis et nos lecteurs ont pu se faire une opinion de l'état actuel du cinéma vis-à-vis du théâtre.

Robert Dorgeval.

Voir suite en dernière heure.

Quelques Scénarios !

L. AUBERT

19, RUE RICHER, Paris
Télég. : **Auberfilm** *Téléph.* : **303.91**

N. F. G.

DEMONITE : Drame en trois actes

Le professeur Whateley a découvert un nouvel explosif « La Démonite ». Le premier essai a donné les meilleurs résultats. Cette découverte, au point de vue militaire est destinée à révolutionner la face des choses, aussi toutes les puissances s'y intéressent-elles.

Le lieutenant Turner, fiancé à Madeleine, la fille du chimiste ,veut en faire profiter son pays et pour ce faire, il demande par lettre, l'aide du Ministre de la Guerre :

« *Monsieur le Ministre,*

Je prends la liberté de porter à votre connaissance, la découverte qu'a faite mon futur beau-père, le professeur Whateley. Il sagit d'un explosif « La Démonite », dont la puissance est extraordinaire et au moins dix fois supérieure à celle de la dynamite. Son acquisition au point de vue militaire est d'une valeur inestimable pour le pays qui en disposera. Une faible élévation de température, par exemple celle du corps humain, le moindre choc ainsi que la moindre étincelle produisent l'explosion de cette matière.

Il m'a semblé de mon devoir, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur cette grande découverte.

Plaise à votre excellence, d'agréer l'expression de ma très respectueuse considération.

L. TURNER,
Lieutenant. »

L'Amérique est disposée à faire tous les sacrifices pour s'approprier la Démonite, elle donne l'ordre à M. Boston de parler de ses projets au chimiste.

Dès que celui-ci rapporte à Turner la démarche de M. Boston, le lieutenant lui fait ressortir qu'il doit donner la préférence à sa patrie, même à des conditions moins avantageuses. Nest-ce pas la véritable gloire d'un savant, d'apporter son labeur, d'abord à enrichir le domaine de ses pères.

De son côté, le comité anarchiste a résolu d'acquérir la « Démonite » pour son usage. Le sort désigne Lydia, c'est elle qui devra se charger de la délicate mission. Elle se présente aussitôt chez le professeur où elle est engagée comme demoiselle de compagnie.

A peine dans la place, Lydia cherche à s'emparer des capsules, mais elle est surprise par le lieutenant Turner. Afin de s'assurer si elle n'a pas dissimulé les capsules de « Démonite », on la passe aux rayons X.

M. Boston a réalisé l'acquisition de la « Démonite », il s'en retourne rendre compte de sa mission, muni d'un échantillon de l'explosif.

A peine libre Lydia qui connaît le départ de Georges Boston, se met à sa poursuite. Elle le rejoint dans le train qui file à toute vapeur vers le port. Lui ayant proposé d'acheter l'explosif à un prix double de celui qu'il l'a payé elle voit sa demande refusée. Pour échapper aux griffes de cette femme qui le menace, Georges Boston s'élance du train en marche sur le toit d'un autre wagon du rapide. Cependant, sa chute malheureuse fait éclater la « démonite » qu'il a dans sa poche. Le lendemain matin, le professeur Whateley apprend la nouvelle dans les journaux.

« Un effroyable accident de chemin de fer vient de se produire sur la ligne de Berlin à Hambourg. Une terrible explosion dont la cause est encore inconnue a complètement détruit le train express D, près de la station de Neustadt. Six wagons ont été projetés en l'air. On a découvert jusqu'ici 163 cadavres.

« Parmi les cadavres affreusement mutilés se trouve celui du fondé de pouvoirs des Etats-Unis, M. Georges Boston qui a été de passage parmi nous ces jours derniers. »

Devant le désastre qu'a causé sa découverte, le grand chimiste comprend le néant des vanités humaines. C'est donc là le résultat de son labeur ? Est-ce pour créer la mort et la douleur autour de lui qu'il a si longtemps travaillé ? Sa résolution est vite prise ; il écrit au Ministre de la Guerre, des Etats-Unis :

« *Monsieur le Ministre,*

C'est avec le plus vif regret et sous le poids d'une profonde douleur que je prends la liberté de vous écrire. L'affreux accident de chemin de fer dans lequel votre chargé d'affaires, M. Georges Boston, vient de trouver la mort, m'a montré le terrible danger que ma découverte ferait courir à l'humanité tout entière. Depuis cette nouvelle, mes cheveux ont blanchi, et j'ai vieilli de dix ans. Je ne puis supporter l'idée de la responsabilité de nouvelles catastrophes plus cruelles encore, j'ai donc décidé d'anéantir mon invention, fruit du labeur de toute ma vie.

Inclus, veuillez trouver le chèque que vous m'aviez fait remettre en paiement, vous priant de bien vouloir me pardonner cette cruelle et pénible résolution.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très respectueuse considération.

Lincoln WHATELEY,
Professeur-Chimiste. »

Il réunit ensuite tous les documents qui concerne « la Démonite », puis les anéantit pour toujours au sein des eaux. C'est appuyé sur l'épaule de ses enfants qu'il assiste à l'explosion dernière, suprême vestige de l'œuvre de toute sa vie.



FILM ARTISTIQUE NORDISK C°

LE BONHEUR TUE : Drame

L'acteur Frantz Kettner le grand favori du public féminin, reçoit un billet de la comtesse Cora de Kervégan, ainsi conçu :

« *Cher M. Frantz Kettner,*

A un garden-party que mon mari et moi arrangeons, je voudrais faire représenter une petite comédie que j'ai moi-même écrite et dans laquelle j'ai pensé jouer le rôle principal. J'ai l'intention de vous demander d'être mon partenaire, et à cet effet, je vous prie de vouloir bien me rendre visite.

Cora de KERVÉGAN. »

Frantz accepte cette demande, et il est tellement épris de la comtesse qu'il rompt avec sa maîtresse l'actrice Marie Walli.

Le comte est vivement contrarié de voir sa femme jouer un rôle et surtout avec un acteur engagé. Il fait part de son mécontentement à sa femme, mais celle-ci n'en tient aucun compte.

Après la représentation, Cora est complimentée pour la souplesse de son jeu. Elle se soustrait aux compliments, et se tournant vers Kettner, elle dit : « Tout ce que je sais, je le lui dois. »

Le comte de Kervégan se trouve offensé de cette réplique, et les invités partis, une querelle s'engage entre les deux époux.

Cora quitte le foyer conjugal avec sa fidèle femme de chambre Micheline, et se retire provisoirement dans un hôtel sous le nom de Sylvia Waleska, actrice.

Les liens entre elle et Frantz Kettner se resserrent de plus en plus. Il lui procure un engagement au théâtre où il joue lui-même.

La première soirée approche. Le comte est informé du scandale dont son ancienne femme le menace, et il souffre beaucoup car il n'a pas arraché de son cœur celle qui le torture si cruellement.

L'actrice Marie Walli l'ancienne maîtresse de Frantz Kettner lui donne le moyen de reconquérir sa femme, dans une lettre qu'elle lui écrit : Si vous voulez reconquérir votre femme, préparez-lui un succès pour la première.

Le comte de Kervégan suit ce conseil, et quand le rideau tombe sur la dernière scène, les applaudissements du public ne connaissent plus de bornes. Frantz Kettner s'avance pour remercier, mais la contenance du public lui fait comprendre que ce n'est pas lui que l'on désire voir, mais la débutante ; Kettner est touché dans sa vanité d'artiste et offensé, il se retire dans sa loge. Cora de son côté pense que son succès va la rapprocher de celui qu'elle aime, mais elle éprouve une déception à l'accueil plutôt froid que lui fait Frantz, et le même soir, elle décide d'avoir une explication avec lui, mais elle le surprend avec Marie Walli, et comprend qu'il est perdu pour elle.

Le lendemain elle écrit au Directeur du théâtre pour lui annoncer qu'elle ne veut plus jouer, mais comment vivre ?

Elle déménage et se loge dans un hôtel bon marché, elle vend tous ses effets les uns après les autres pour se procurer de l'argent. Le comte de Kervégan ignore sa misère, des mauvaises langues lui ayant au contraire raconté que sa femme vit dans l'opulence. C'est seulement quand Micheline vient lui raconter les choses telles qu'elles sont, qu'il est pris de pitié et va rechercher Cora dans son galetas pour la ramener dans leur foyer.

Les deux époux reprennent la vie commune, et Cora paraît avoir oublié son rêve d'un instant, mais il n'en est malheureusement rien.

Un jour elle lit dans le journal qu'on doit représenter Roméo et Juliette avec Frantz Kettner comme premier rôle, elle ne peut s'empêcher d'acheter un billet pour revoir Frantz.

Elle assiste donc secrètement au spectacle, et la pièce fait une impression profonde sur son esprit.

En rentrant chez elle, elle se jette à genoux devant son miroir, et dans la glace elle revoit la grande scène dans laquelle Roméo est agenouillé devant le corps de son amante.

Ne pouvant lutter plus longtemps contre son cœur, elle se tue, et le lendemain matin, le comte la trouve morte, étendue devant son miroir.

AVIATION-FILM

VOYAGE DE NOCE EN HYDRO-AEROPLANE

Plein air

Frontière Franco-Italienne. — Menton-Caraven. — Menton. — Le Cap Martin. — Villa de l'Impératrice Eugénie. — Monte-Carlo : Musée Océanographique de S. A. S. le Prince de Monaco. — Cap d'Ail. — Cap Ferrat. — Rade de Villefranche. — Nice. — Une escale au port de Nice. — La promenade des Anglais, vue à 100 kilomètres à l'heure. — L'Armée navale française au mouillage devant Juan-les-Pins.

REX

LE CHEVAL DE TOM : Comédie

Tom et sa sœur Nelly sont confiés à la garde de Cow Boys pendant que leurs parents vont rendre visite à un voisin. Dans la prairie, les propriétés sont fort éloignées des unes des autres, et les parents de Tom et de Nelly ne peuvent laisser leurs enfants seuls durant les quelques jours que durera le voyage.

Le petit Tom songe toujours aux exploits des Cow Boys, il voudrait lui aussi monter à cheval et partir pour ces longues randonnées à travers la savane. Afin de s'en donner l'illusion, il est constamment monté sur un bâton, et joue au cheval, le jeu favori de tant de petits garçons.

Pourtant, Tom s'ennuie de ses parents, et, son bâton ne lui semble pas un cheval approprié à sa valeur. Il rêve d'un beau cheval mécanique comme celui qu'il a vu, un jour de fête, dans une devanture d'un grand magasin de la ville.

Il tombe malade. Les Cow Boys envoient Charles, un des leurs, quérir le docteur. Arrivé peu après, celui-ci formule un diagnostic des plus inquiétants. Charles repart à la recherche des médicaments.

Nelly, dans sa clairvoyance d'enfant, devine ce qui peut guérir son petit frère. Comme elle sait depuis peu monter à cheval, elle enfourche l'une des bêtes des Cow Boys et s'en va à la ville acheter un cheval mécanique.

Pendant le trajet, le cheval fourbu refuse d'avancer. Elle continue sa route à pieds. Et parvient, après bien des difficultés à la ville proche.

Le retour est pénible pour la fillette peu habituée à ces randonnées, mais elle parvient néanmoins à temps pour donner à son frère la grande joie qu'il attendait.

Et le bonheur de Tom, soudain convalescent, la récompense largement de toutes ses fatigues.

CRICKS ET MARTIN

UN DUEL AU PISTOLET : Comique

M. Richard, un gentleman, poursuit depuis quelque temps une jeune ouvrière, Edmée, de ses assiduités. Fatiguée, elle songe à se rire de lui et lui accorde un rendez-vous.

Sur un banc d'un square M. Richard et Edmée sont en grande conversation. Ils sont tant absorbés qu'ils ne voient pas un ouvrier de haute taille, qui, furieux de trouver la jeune fille en galante société, empoigne d'une main vigoureuse le collet de M. Richard et l'envoie conter fleurette à quelques pas de là. C'est Pierre, un des prétendants à la main d'Edmée.

M. Richard se relève, fort contusionné, mais ne vou-

lant pas faillir aux yeux de la jeune fille, il présente sa carte à l'ouvrier.

Tous deux se retrouveront sur le terrain.

Edmée ne l'entend pas ainsi, en hâte, elle se rend chez l'armurier pour le prévenir qu'il se prépare un duel dont elle est la cause, et le supplier de remplacer par des cartouches à blanc, les balles destinées aux deux adversaires.

Ils viennent peu après se munir de cartouches, M. Richard tout apeuré, Pierre fanfaronnant, mais en son for intérieur pas beaucoup plus rassuré.

Sur le terrain, l'effet est merveilleux, croyant bien toucher mortellement au premier coup son adversaire, chacun des belligérants tombe à la renverse ; puis, en rampant dans l'herbe, M. Richard et Pierre s'enfuient chacun de leur côté, afin de retrouver Edmée.

Arrivés chez la jeune fille, ils ne sont pas peu étonnés de se rencontrer, et comme tous deux se précipitent afin de l'embrasser, elle s'éloigne. Les deux adversaires s'embrassent alors, bien malgré eux. Ils vont recommencer la lutte, quand survient le fiancé de la jeune fille qu'elle est toute heureuse de leur présenter.



COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS

PATHÉ FRÈRES

CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, BOULEVARD DES ITALIENS, Paris

Téléph. : **Louvre 15-89**

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères, 104, RUE DE PARIS, Vincennes

Tél. : **Roquette 34-95**

FILM D'ARTE ITALIANA

LE PETIT MARCHAND DE STATUETTES

Scène de Matteo Pierotti.

Le petit Joseph Nulli, fils de pauvres artisans, est obligé de quitter son village pour gagner sa vie à Rome. Son père l'a confié à un Italien, qui lui apprend son métier de marchand de statuettes. Mais le petit Joseph n'a pas le sens du commerce. Il muse dans les rues de Rome, échange ses statuettes contre les livres d'un écolier, ou s'en sert comme de projectiles contre de méchants gamins. Aussi, le soir venu n'ose-t-il pas rentrer chez son maître. Il s'endort au pied d'un arbre où la marquise de Riarzo, passant par là, le découvre. Cette rencontre décide de l'avenir de l'enfant. La marquise, ayant perdu un fils du même âge, s'apitoye sur le sort du petit marchand de statuettes et l'adopte.

Pendant quelques mois, le bonheur du petit Joseph, transplanté dans une atmosphère de tendresse et de luxe, ne connaît pas de limites... Elevé auprès de sa sœur adoptive, Marie, l'amitié du petit garçon se transforme bientôt en un sentiment plus tendre. Ses études le séparent de sa petite amie. Envoyé à l'Ecole navale, il sort officier de marine, et, le cœur joyeux, revient dans sa famille d'élection.

En son absence, Marie, qui aime inconsciemment Joseph, mais a pris l'habitude de le considérer comme un frère, s'est fiancée au baron de Vintimiglia. Elle a seulement, au retour de l'officier, la révélation de leur mutuel amour. Trop tard ! Joseph Nulli, pour oublier le rêve de sa jeunesse, décide de partir pour la guerre, et va rejoindre une escadrille de torpilleurs croisant dans les Dardanelles. Il revient, couvert de médailles et de gloire. Que lui importe ! Il n'a pas oublié et croit sa blessure inguérissable. Mais Joseph Nulli est né sous une heureuse étoie : de retour à Rome, il apprend que son amour est partagé et que Marie a rompu son mariage pour lui. Rien ne s'oppose désormais à leur bonheur ; ils seront heureux...



PATHÉCOLOR

LE ROI DE L'AIR

Scène de la Vie Moderne, en 5 parties, de MM. F. Zecca et R. Leprince

Interprétée avec les Artistes de la Comédie Française

Avec Mme Robinne et M. Alelandre

Mme Grumbach et M. Signoret

Ce film sensationnel, en dehors de son intérêt dramatique puissant, de son interprétation hors de pair, offre l'attrait d'une mise en scène tout à fait exceptionnelle, il soulève des questions scientifiques brûlantes d'actualité, telles que la vie du cœur hors de l'organisme, et vulgarise les remarquables travaux, jusqu'alors limités aux domaines du laboratoire, de nos princes de la science ; il déroule les exploits aériens de nos meilleurs pilotes ; il met en scène des caractères profondément sympathiques dans leur modernisme, des cœurs nobles et généreux dont on suit avec un intérêt toujours accru l'émouvante aventure, et il se dégage de ce conflit d'âmes bien trempées, une belle leçon d'énergie et de persévérance.

Marc Devernis, fils du riche banquier, se consacre avec enthousiasme à l'aviation. La vie s'ouvre pour lui sous ses meilleurs auspices ; il a pour fiancée une ravissante créature, Louise de Solanges qui, malgré la carrière masculine qu'elle s'est choisie — elle est étudiante en médecine — a su demeurer essentiellement féminine, et exquisement femme du monde.

Mais, tandis que les jeunes gens se consacrent passionnément à leurs études, la mère de Louise s'absorbe en des opérations de Bourse très aléatoires ; elle s'embarque, malgré les bons conseils du banquier Devernis, dans une affaire de rente tri-mensuelle, vaste escroquerie, qui aboutit bientôt à un formidable krach, faisant de nombreuses victimes.

Ruinée, Mlle de Solanges envisage vaillamment sa nouvelle destinée ; elle se fait infirmière dans une clinique enfantine, et, comme le père de Marc a mis son veto au mariage de son fils, elle renonce courageusement à son amour. Mais Marc refuse de se plier à la volonté paternelle. Résolu à tout tenter pour épouser Mlle de Solanges, bien que son père lui ait coupé les vivres, il décide de prendre part à un meeting d'aviation doté d'un prix de 300.000 francs. Vainqueur de ses concurrents, il lutte avec succès contre tous les moyens de locomotion créés par le génie humain, et, après avoir survolé Tamise-Escaut, et doublé triomphalement la tour Eiffel, il vient échouer lamentablement à 100 mètres du but, où son avion s'écrase sur le sol. Marc, blessé, est soigné par Louise, qui fait partie de l'ambulance de la Croix-Rouge. A peine rétabli, notre fougueux pilote songe à de nouveaux exploits, et il se dispose à partir pour la guerre, dans les Balkans, comme aviateur. Louise, doucement, le raisonne, le dissuade de son projet, et l'engage à respecter la volonté de son père. Celui-ci, ayant intercepté une lettre de la jeune fille, découvre ses sentiments généreux. Touché par l'amour de son fils et par le courage et l'abnégation de celle qui en est l'objet, le père finit par capituler : Louise et Marc seront heureux...

MAX LINDER

MAX VIRTUOSE

Scène de MAX LINDER jouée par l'Auteur

Le célèbre pianiste Palínewsky, de retour d'une tournée en Amérique, apprend qu'en son absence, sa fille Paulette s'est éprise du séduisant Max... Mais avant de consulter son cœur, Paulette, a eu l'imprudence de ne pas s'enquérir des dispositions musicales de son prétendant. Or, Max est un profane qui, en dehors des sauvages du Jardin d'Acclimatation, ne sait pas distinguer une noire d'une blanche... Désespéré de se voir oposer un refus formel, Max veut apprendre le piano. Mais un chimpanzé se montrerait moins réfractaire que lui à l'art des Pugno et des Paderewski. Aussi son professeur l'engage-t-il vivement à acheter un piano mécanique, et son futur beau-père, enthousiasmé de la soudaine virtuosité de l'amoureux de sa fille, l'accepte d'emblée pour gendre...

Malheureusement, le jour du contrat, Palinewski invite son gendre à se faire entendre... Max, privé de son piano mécanique, démonte entièrement le Pleyel de son beau-père, sous couleur d'y retrouver le lorgnon qu'il y a fait tomber. Il le démantibule si bien pièce par pièce que personne ne peut plus le remonter : et malgré son ingénieux stratagème, le mariage de Max est rompu.

AMERICAN KINEMA

LE SACRIFICE DE LA BOHÉMIENNE

Mariola, la jolie bohémienne, refuse d'épouser Yeno, un homme de sa tribu, parce qu'elle aime un jeune fermier. Ce fermier, il est vrai, est marié, mais Mariola ne s'arrête pas à cette considération et déploie tous les artifices de sa nature romanesque pour le conquérir... Et elle le décide à s'enfuir avec elle. Mais au moment où elle va le rejoindre, elle aperçoit un paisible tableau familial : la femme du fermier berçant dans ses bras son enfant. Et le sentiment maternel, inné chez toute femme, empêche Mariola d'accomplir la mauvaise action qu'elle allait commettre. Elle engage le fermier à retourner auprès de sa femme et de son enfant... et accepte elle-même l'amour de Yeno.

COMICA

ZOÉ BLANCHISSEUSE

Zoé, après avoir roulé dans pas mal de places, rêve de se faire blanchisseuse, joli métier, bien propre, sans compter que l'on peut, un jour, devenir reine de Mi-Carême... Tout à fait séduite par cette perspective, Zoé se présente chez une jolie blanchisseuse qui, par malheur pour Zoé, a un amoureux. On verra dans ce film que cette situation amène pour la pauvre fille une suite de péripéties malheureuses. D'abord, l'amoureux, sur le point d'être surpris par le mari, se voit enfermé dans la lessiveuse. L'émotion de la pauvre Zoé est telle en voyant remuer sa lessive, qu'elle se brûle cruellement la joue avec un fer rouge, puis pose l'ustensile brûlant sur la main dudit mari... La jolie blanchisseuse, les voyant occupés tous deux à soigner leurs brûlures, en profite pour rendre la liberté à son amoureux ébouillanté. Mais le mari s'est aperçu de la fuite de notre Macchabée qu'il croit venu pour Zoé et la malheureuse fille paie tous les frais de l'aventure.

E. HEBERT

14, RUE FAVART, Paris
Téléphone : **Louvre 26-53**

LITERARIA-FILMS

LA DAME AUX MASQUE : Comédie de mœurs.

La Comtesse de Lichtenfels est une femme charmante. A ses avantages physiques, elle joint des talents variés, elle est peintre et surtout remarquable musicienne et chanteuse.

Son mari devrait donc être ravi de possséder un semblable trésor, mais il est comme beaucoup de ses congénères, il est le seul à ne point admirer la Comtesse. La jeune femme souffre de cette situation, d'autant plus qu'elle est très courtisée par les amis de son mari, et, au cours d'une soirée, devant un auditoire sélect, elle chante une chanson de genre qui lui attire des applaudissements chaleureux.

C'est alors que germe dans son esprit une idée un peu folle, mais dont la réalisation lui ramènera peut-être le cœur de son mari. Dans le plus grand secret, elle se rend chez un impresario théâtral, demande une audition et lui propose de créer un numéro spécial de chant, interprété par « la Dame au masque »; car, si elle veut bien tenter l'expérience, elle désire qu'à aucun prix son incognito ne soit violé. Le directeur du théâtre, qui voit là une occasion d'augmenter ses recettes un peu fléchissantes, accepte avec enthousiasme, d'autant plus que la voix de la Comtesse l'a charmé.

Nous voilà donc arrivés au soir de la représentation. Pendant le dîner, le Comte de Lichtenfels, parcourant son journal, car à table Monsieur lit sont journal, voit l'annonce d'une représentation sensationnelle avec le concours d'une dame du plus grand monde qui chantera masquée.

La nouveauté du spectacle l'attire, et, cédant à un bon mouvement, il invite la Comtesse à venir avec lui assister à cette représentation. La jeune femme s'en gardera bien puisqu'elle est l'héroïne de l'aventure et qu'elle ne peut être en même temps avec son mari et sur les planches du théâtre. Elle prétexte donc une migraine folle et se retire dans sa chambre. Le Comte passe outre et va au théâtre.

Parmi les spectateurs, le plus échauffé et le plus enthousiaste est le Comte de Lichtenfels, absolument subjugué par les charmes de cette chanteuse dont le costume décelle les formes parfaites mais dont un masque noir cache le visage.

A ce moment, le souvenir de la Comtesse est loin, il ne pense plus qu'à la belle inconnue et lui envoie par le chasseur de l'établissement une déclaration brûlante et pressante. La Comtesse reconnaît l'écriture de son mari et, installant sa camériste devant sa table de toilette, elle fait répondre au Comte quelques mots :

> *Ce soir impossible de vous rejoindre, mais qui m'aime me suive, je pars demain après la représentation pour Paris, si vous voulez m'y accompagner, j'essaierai de combler vos vœux.*

Le Comte reçoit cette lettre et cherche le moyen de s'évader et de pouvoir gagner Paris avec sa nouvelle conquête. Il se fait envoyer par un de ses amis une dépêche l'appelant d'urgence dans la capitale et nous assistons à une scène d'une ironie charmante.

Nous assistons au départ. Le Comte attend sur le marche pied du sleeping-car la belle inconnue qui doit prendre le train en même temps que lui. Elle arrive au moment où le train démarre et s'engouffre dans le wagon.

Pendant qu'elle se débarrasse de son costume de théâtre, le Comte parfume sa chambre, dispose ses bagages et ne peut s'empêcher de regarder par le trou de la serrure.

Le voilà au comble de ses vœux, la Comtesse a poussé le verrou de la cabine et pénètre dans celle du Comte qui se jette à genoux, lui embrasse les mains avec effusion. A ce moment, la Comtesse retire son masque et dans l'inconnue, le Comte, effaré, reconnaît sa propre femme.

Comment obtenir son pardon, c'est à quoi songe le Comte avec angoisse, lorsque sa femme, en bonne fille et en bonne épouse qu'elle est, lui accorde sa grâce et la pièce se termine sur les effusions matrimoniales.

LA FOLIE DES GRANDEURS

Dans le prologue, nous voyons réunis à « l'Excentric Club » les représentants de la haute société londonienne ; dans ce club ne sont admis que les lords, les officiers généraux, les amiraux ou les milliardaires.

Ces Messieurs discutent âprement sur une question d'autant plus intéressante qu'elle est posée devant des gens généralement nés riches, c'est-à-dire n'ayant jamais été aux prises avec les difficultés de l'existence.

« Une grosse fortune mise brusquement entre les mains d'un homme intelligent et bon, doit-elle nécessairement le mettre en mesure de faire de grandes choses et de se rendre utile aux siens et à la Société ? »

Certains disent que oui, d'autres le nient. Les paris sont ouverts. Lord Chester met 500.000 francs comme enjeu, et ses collègues le chargent de surveiller l'expérience.

Justement, on vient de lire dans un journal qu'un certain John Tochter, marin éprouvé, mais sans fortune et réduit presque à la misère par suite de la perte de deux bateaux dont il était l'armateur, désirerait trouver un commanditaire : John sera l'homme sur lequel Lord Chester tentera son expérience.

Sous un déguisement, il entrera dans sa confiance, il se laissera volontairement dépouiller du document révélant l'existence d'une cachette où sont déposés les 500.000 francs de l'enjeu.

Que va faire John en possession de cette somme énorme ? c'est ce que nous voyons dans la suite du drame car, à partir de ce moment, une série d'événements plus dramatiques les uns que les autres se déroulent devant nos yeux.

Loin de le rendre meilleur, cette fortune transforme le caractère de notre personnage. De bon, il devient méchant, de charitable, il devient avare. De doux, il devient brutal. Son ambition ne connaît plus de bornes. Devenu riche, il s'opposera au mariage de sa fille avec un brave garçon qui la courtisait quand elle était pauvre. Sa femme désapprouvant son attitude, il la chassera. Devenu armateur et propriétaire de nombreuses barques de pêche et d'un magnifique paquebot, il exécutera sans pitié de pauvres pêcheurs qui se trouvent momentanément dans l'impossibilité de lui payer des droits de pêche, et forcera le commandant de son bateau à prendre la mer, malgré l'ouragan qui dévaste la côte. Le commandant se révolte et refuse de prendre la responsabilité de la conduite du paquebot un jour de furieuse tempête. John Tochter le congédie, et prend lui-même le commandement du paquebot.

Jusque là, tout a semblé lui réussir : les obstacles qu'il a rencontrés, il les a brisés, mais la justice immanente veille, et lui réserve un terrible châtiment. Malgré l'ouragan, le paquebot est sorti du port, mais au large il se heurte contre une épave flottante entre deux eaux, et une large déchirure dans les flancs du navire détermine une voie d'eau qui le met en perdition. Nous assistons alors à une série de scènes d'un tragique inoubliable. Jamais au cinématographe, on n'avait reproduit, d'une façon aussi réaliste et aussi saisissante, la succession des scènes terribles qui ont dû se passer lors de l'accident de la plus grande perte maritime du siècle, nous voulons parler du *Titanic*.

Nous voyons tour à tour, l'eau envahir les chaufferies du bateau, les chaudières sautées ; sur le pont, les passagers affolés se ruent vers les embarcations ; des soutes au pont supérieur, c'est l'affolement de l'équipage. John Tochter essaye de réagir contre cette panique, il est débordé ; il rentre un moment dans sa cabine et là, nous le voyons repasser en bien peu de temps toute sa vie, dans un produit de visions qui produiront un gros effet scénique. Tout est perdu, il n'a plus qu'à mourir à son banc de quart, mais au moment d'appuyer le canon de son revolver contre son front et d'en finir avec l'existence, il se reprend et, perdu pour perdu, il essaiera au moins de sauver quelques vies humaines. Il redescend dans la fournaise car, aux horreurs de l'inondation dans les soutes, vient de s'ajouter l'incendie causée par l'explosion des chaudières : c'est en essayant de sauver de malheureux chauffeurs, qu'il périt à son tour. Ses officiers le remontent agonisant dans sa cabine.

Mais, à ce moment, un télégramme sans fil vient de parvenir au bateau sinistré : d'autres navires passant au large ont entendu l'appel désespéré, et viennent à son secours : les passagers et ce qui reste de l'équipage seront sauvés.

Lord Chester qui, sous différents déguisements a saisi pas à pas l'existence de John reste atterré devant les résultats de son expérience et les conséquences de la catastrophe que le pari de l'Excentric Club a déchaînées, car il a gagné son pari ; loin de rendre meilleur John Tochter, la fortune en aurait fait un criminel si la mort ne l'avait surpris et n'avait interrompu le cours de son existence.

A l'épilogue, nous retrouvons les membres de l'Excentric Club réunis, et le président du Club donne lecture d'une lettre de Lord Chester déclarant qu'il a gagné son pari, mais qu'il en abandonne le montant à la famille du héros de cette dramatique aventure.



ITALA-FILM

UN JUGEMENT DE SALOMON : Comique

Un riche touriste en train de sommeiller sur un banc se voit subtiliser son portefeuille par un adroit pick-pocket. Celui-ci après avoir ramassé l'argent jette au vent le portefeuille vide. Un marchand ambulant le ramasse et le trouvant encore bon, le met en vente à son éventaire.

Mme Toto qui vint à passer par là vit le portefeuille et en fit l'emplette pour son mari. Pour que la surprise soit complète, Mme Toto garnit d'une assez forte somme ledit portefeuille et elle le glisse dans la poche de son mari. Celui-ci au dehors a une altercation avec un commerçant voisin et ils se battent. Sur le champ de bataille Toto ramasse ce portefeuille qu'il ne connaît pas, et a le scrupule de le porter à son adversaire qui, le voyant bien garni l'accepte. Puis Toto prend le tramway pour rentrer chez lui mais il ne trouve plus un sou dans sa poche, et on l'expulse.

Rentré chez lui il explique ses aventures à son épouse et il apprend alors que le portefeuille lui appartenait.

Il recourt alors chez son adversaire, il fait un tel vacarme qu'il se fait arrêter comme fou et conduit au commissariat. Il fait part de sa réclamation juste au moment où le touriste volé vient faire sa plainte. Toto et le touriste réclament tous deux le portefeuille, et le commissaire est alors bien embarrassé. Mais il lui passe alors par la tête une idée digne de Salomon.

Il ouvre le portefeuille et en distribue le contenu entre tous les assistants. Puis, déchirant le portefeuille réclamé, il en distribue un morceau au touriste malheureux et à Toto ahuri.

Seuls les assistants sont heureux de ce jugement .

UNE SEMAINE A LA MER : Comique

M. et Mme Pinsonnet, artistes dramatiques, rêvent depuis longtemps d'aller passer une semaine à la mer.

Mme Pinsonnet, un jour qu'elle admirait dans la rue une superbe affiche représentant la mer bleue de ses rêves fût accostée par un gandin qui lui offre de l'y emmener.

Mais en bonne comédienne, Mme Pinsonnet répond qu'elle habite chez sa mère, et qu'elle ne se sépare jamais d'elle. Le joyeux gandin consent à l'emmener avec eux.

Rentrée chez elle, Mme Pinsonnet fit part à son mari de son aventure et du subterfuge qu'elle a employé. M. Pinsonnet, déguisé en vieille dame accompagne sa fille.

Partout, à la gare, à l'hôtel, sur la plage, le gandin est empressé auprès de la maman pour plaire à la fille ; celle-ci s'apercevant que son galant ne sait pas nager, elle offre les services de sa mère.

Maman apprit si bien à l'amoureux la natation qu'au bout d'une demi-heure il fut à demi-noyé. Et le pauvre diable en eût pour une semaine pendant laquelle les Pinsonnet s'amusèrent follement à ses dépens... Jusqu'à ce que enfin remis, l'amoureux transi s'aperçut que la maman avait des moustaches, fumait la pipe et de plus embrassait sa fille.



Societa Italiana "Cinès"

Filiale de Paris

8, RUE SAINT-AUGUSTIN, Paris

Adr. télég. : **Cinesital** *Tél.* : **Louvre 20-25**

LE COLLIER DE DIAMANTS

Albert Durand, jeune chimiste et chercheur obstiné, passe son existence dans ses laboratoires, son idéal étant de résoudre le problème tant cherché de la composition artificielle du diamant.

Les familles Durand et Bernard vivent en très bonne amitié, Louise Bernard, délicieuse jeune fille, est très éprise du jeune chimiste ; mais celui-ci ne s'en aperçoit pas, tant il est absorbé par la science.

Au cours d'une visite, la jeune fille fait une démarche auprès d'Albert Durand pour le décider à abandonner momentanément ses instruments de chimie; il acquiesce à son désir en faisant remarquer aimablement à Louise Bernard qu'elle seule pouvait le décider à ce sacrifice.

Albert continuant ses expériences obtient un résultat. Grisé de ses succès, il annonce à son père son départ pour l'Amérique d'où il espère revenir avec la fortune.

Ce même jour, dans la famille Pernard, on admirait un collier en véritable diamant, d'une grande valeur ; fasciné par ce joyau, un domestique indélicat s'en emparait la même nuit, tandis que le jeune chimiste partait à la recherche de la fortune n'avouant même pas son secret à son père.

Le lendemain, en constatant la disparition du précieux collier, l'affolement est général ; le coupable ayant appris le départ d'Albert Durand, prétend avoir vu ce dernier sortir dans la nuit par une fenêtre de l'appartement.

On a recours au détective Homelsock qui, sur les déclarations du domestique, vient se présenter au domicile de M. Durand. Là, apprenant le départ inopiné du jeune homme, ses doutes se confirment.

Il annonce au père l'accusation qui pèse sur son fils, et perquisitionnant dans le laboratoire il découvre des fragments de diamant que l'on suppose avoir appartenu au collier.

Le détective entreprend la poursuite d'Albert.

Celui-ci présente le résultat de ses expériences à un négociant peu scrupuleux, Charles Renty, qui lui prodigue de bonnes paroles et cherche à s'approprier le secret de son invention. Il fait pour cela appel à son amie la belle Manette qui s'ingénie à séduire le chimiste.

Ceci se passait sous l'œil observateur d'Homelsock qui reconnaît l'accusé.

Manette, afin de s'emparer des documents, profite d'un tête à tête avec Albert pour lui faire fumer une cigarette contenant un narcotique, dont le résultat ne se fait pas attendre. Elle s'empare alors des secrets de l'inventeur et les communique à Renty, tandis que deux autres complices s'apprêtent à faire disparaître Albert évanoui.

Sur ces entrefaites intervient Homelsock qui le ranime et le met ensuite en état d'arrestation.

Le retour au pays natal est lamentable, mais chez le juge d'instruction, Albert apprenant le motif de l'accusation, démontre au juge qu'il a lui-même fabriqué les diamants trouvés chez lui.

Il le fait assister à ses expériences qui sont concluantes. Albert retrouve alors la liberté et le bonheur auprès de Louise qui n'a jamais cessé de l'aimer malgré l'absence et l'accusation.



VITAGRAPH

Adresse télégr. : **Vitagraph-Paris** *Téléphone* : **323-63**

15, rue Sainte-Cécile, et 6, rue de Trévise, PARIS

NOS FEMMES

« Surtout, ne le dites pas à nos femmes ». Telle est la recommandation de Chandler et de Blair au compositeur Simbel dont ils viennent de commanditer la nouvelle opérette, pour les beaux yeux de la cantatrice Hilda Deveaux. Celle-ci est mariée, et son mari la fait surveiller par un détective. La première représentation a lieu à Atlantic City. Chandler et Blair s'y rendent, et leurs femmes veulent à tout prix les y accompagner. L'opérette est un four. Les deux commanditaires se rendent chez la cantatrice, lui déclarent qu'elle les a ruinés, et qu'ils vont se suicider. Le détective, qui surveille Hilda, les aperçoit, et l'affolement prend tout le monde lorsque Mmes Chandler et Blair, elles-mêmes, viennent voir Hilda qui est une camarade de collège. Chandler et Blair se cachent dans les malles de la cantatrice et sont ainsi expédiés à New-York. La seconde représentation de l'opérette a lieu à New-York. Le mari de la cantatrice est prévenu par le détective que deux amoureux de sa femme sont cachés dans les malles. Mais la femme de chambre les délivre. Leurs

DOCUMENT

Nous publions ci-dessous à titre documentaire l'arrêté du Maire de la ville d'Aniche (Nord), concernant l'installation des Cinémas. Réellement, dans ces conditions le film ininflammable devient une garantie illusoire, après tant de précautions :

VILLE D'ANICHE.

RÈGLEMENT POUR LES CINÉMATOGRAPHES

Nous, Maire de la ville d'Aniche,

Vu la loi du 5 avril 1884, art. 97;

Considérant l'extension que prend dans notre ville les représentations cinématographiques;

Considérant que les cinématographes présentent un certain danger, qu'il y a lieu d'en réglementer l'installation et le fonctionnement dans l'intérêt de la sécurité du public;

Considérant que les tenanciers des salles de théâtres, salles de bal, salles de réunions quelconques, doivent être mis dans l'obligation de prendre certaines précautions, en vue de réduire à leur minimum les risques d'incendie et de permettre dans tous les cas par leur emploi immédiat l'arrivée de secours plus efficace :

Arrêtons :

ART. Ier. — Il est interdit d'installer dans les lieux ouverts au public des cinématographes sans en avoir obtenu l'autorisation expresse après avis de la Commission de sécurité.

A cet effet les intéressés auront à formuler, à compter du jour de la notification du présent arrêté une demande d'autorisation dans les quarante-huit heures qui suivront. Ils devront fournir à l'appui de leur demande des plans et coupes ou croquis côtés des lieux, avec indication du nombre des places, des dimensions, dégagements, mises à la disposition du public.

I. — Construction et aménagements généraux.

Les locaux dans lesquelles on voudra installer un cinématographe et ses dépendances; escaliers, dégagements, buvettes accessibles au public, devront être construites en matériaux incombustibles. Les menuiseries, parquets, dessus de marches, pourront être en bois.

Les cinématographes ne seront autorisés dans les locaux formant quartiers derrière, qu'autant que les cours d'isolement seront assez vastes pour recevoir les spectateurs en cas de panique, et communiqueront elles-mêmes avec la rue par des dégagements suffisants.

Les exploitants devront en outre se conformer aux conditions suivantes :

1° Il ne sera fait usage sauf cas exceptionnels et après autorisation que de la lumière électrique pour la projec-

Nous avons livré sur le marché mondial un peu plus de 6.000 projecteurs ce qui correspond à ***18.000,*** *prenant leur durée en considération.*

Messieurs les Exploitants, suivez ce sage conseil : allez donc voir les projecteurs concurrents et faites-vous démontrer leurs avantages, comparez-les ensuite à ceux de notre **"Impérator"** et vous serez édifiés.

Vous pouvez également faire cette comparaison au **MAJECTIC-CINÉMA** où les *Nouveautés* sont projetées avec deux appareils de marque différente, dont le silencieux est l'**"Impérator"**. Ensuite au **CONSORTIUM** où l'on passe les lundi et mardi de 15 à 18.000 mètres de films et où aucun autre appareil n'a pu résister.

Tous les Grands Établissements tournent

avec le

Projecteur IMPÉRATOR

ERNEMANN

SOCIÉTÉ ANONYME

9, Cité Trévise, PARIS

Téléphone : CENTRAL 36-16  **Téléphone : CENTRAL 36-16**

tion. Il en sera de même pour tous les autres usages, sauf exception justifiées et admises par la Commission de sécurité.

2° L'appareil à projection sera placé dans une cabine construite en matériaux incombustibles. Elle aura au moins 1 m. 60 de longeur sur 1 m. 35 de largeur. Elle sera d'un accès facile et située de manière à ne pas nuire à la sortie du public, dans le cas où un commencement d'incendie surviendrait à l'intérieur. Elle sera d'ailleurs suffisamment isolée des escaliers réservés au public ou aux occupeurs et en général de tous locaux servant à l'habitation.

3° La porte de la cabine s'ouvrira à l'extérieur, sur un palier suffisamment spacieux; elle sera fermée par un loqueteau pouvant se manœuvrer indistinctement à l'intérieur et de l'extérieur.

4° La ventilation devra être faite directement à l'extérieur à moins d'empêchement absolu, auquel cas la cabine serait aérée à l'aide d'une large ouverture ménagée dans le plafond et garnie d'une toile métallique à mailles fines.

5° Un espace libre de tous spectateurs et à 1 m. 50 de distance règnera autour de la cabine, à moins que celle-ci ne soit construite en ciment armé ou suffisamment isolée par des produits admis, dans chaque cas d'espèce, par la Commission de sécurité.

6° On interposera entre le condensateur et la pellicule, une cuve remplie d'une solution d'alun dans l'eau distillée ou d'un mélange absorbant les rayons calorifiques, à moins qu'un système équivalent et donnant toute sécurité ne soit autorisé spécialement après examen de la Commission de contrôle et après demande spéciale par l'exploitant.

7° L'appareil de projections sera à enroulement automatique et ses bandes seront renfermées dans deux boîtes dites « carter de sûreté », à fermeture automatique. Toute dérogation à cette prescription devra faire l'objet s'il y a lieu d'une autorisation spéciale et exceptionnelle.

8° Il n'y aura, dans la cabine, que la bande en service sur l'appareil. Les autres bandes en approvisionnement devront être renfermées dans des boîtes métalliques et placées dans une resserre incombustible, parfaitement isolée du public et munie d'une ventilation spéciale vers l'extérieur. Cette resserre pouvant être adossée contre la cabine, dont elle sera d'ailleurs rendue parfaitement distincte par les fermetures nécessaires. Il sera interdit de fumer dans la cabine et dans la resserre. Il est également interdit de fumer dans les salles sauf autorisation spéciale.

9° Il sera placé à portée de la main de l'opérateur, un ou plusieurs extincteurs à gaz carbonique, formant ensemble une capacité minimum de cinq litres, et à proximité de la cabine, deux seaux pleins d'eau contenant chacun une éponge, le tout sans préjudice des mesures spéciales qui seraient imposées par les circonstances.

10° L'espace libre entre les rangs de banquettes sera suivant les circonstances et l'état des lieux de 0 m. 40 à 0 m. 45 mesuré du devant du siège au dossier de face. Les banquettes seront fixées solidement au sol ou réunies solidairement de façon à ne pouvoir être renversées.

11° Un espace libre d'au moins un mètre de largeur et proportionné au nombre de spectateurs admis dans la salle, sera laissé libre entre les rangs de banquettes, au passage aboutissant à chacune des portes de sortie ou à chacun des escaliers des étages. Le séjour des spectateurs debout y sera formellement interdit. Les strapontins ne pourront y être autorisés que s'ils peuvent se relever automatiquement.

12° La largeur cumulée des portes, sorties, escaliers et couloirs de dégagements sera prévu en raison du nombre de spectateurs à admettre; elle ne pourra être inférieure à 1 m. 10. Les portes s'ouvriront toujours dans le sens de la sortie.

13° En cas de représentations multiples dans une même journée, les couloirs, dégagements, escaliers communs à l'entrée et à la sortie ne pourront être occupés par les spectateurs entrant qu'après évacuation complète de tous locaux par les spectateurs sortants. Si la représentation est permanente, les spectateurs qui attendent qu'une place

Ceux qui ont fait rire le Schah de Perse...

ce ne sont pas **BOB and TOM**, *c'est vrai !!! Mais pourquoi ???*

Parce que le Schah de Perse ne voyait pas leurs films...

BOB AND TOM

font rire aux larmes tout le monde
et ce n'est pas trop tôt car réellement on ne riait plus au Cinéma

Exentric Films

DEUX FILMS
par mois

DES
PETITS FILMS
comiques
qui font rire

Gros Succès



Exentric Films

complètera
et
dotera
AGRÉABLEMENT
tous
les programmes

Gros Succès

Tous les Films *EXENTRIC-FILMS* sont exclusivement imprimés sur pellicules vierges de la *Cie Eastmann-Kodak*

La Vente, l'Exploitation, la Location des Films : **EXENTRIC-FILMS** esr concédée
pour le Monde entier à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DU FILM

Directeur : **Ch. MARY, 18, Rue Favart, à PARIS**

Téléph. : LOUVRE 32-79 — Adresse Télégr. : COMMERFILM-PARIS

Les Agents et Acheteurs de France et l'Etranger peuvent dès à présent entrer en relations.

L'EXCLUSIVITÉ est à concéder dans tous les Pays du Monde à l'exception de l'ANGLETERRE

Matériel de Publicité grandiose

FILLE-

OU

L'ABAND

par

M. A. BE

édité pa

Société des Gr

INTERNAT

avec le conc

Mlle M.-L.

dans le rô

la Comtesse de





Demander les Pl

Mlle M.-L.

à

L. AU

19, Rue F

-MÈRE

u

DONNÉE

par

ERNÈDE

par la

Grands Auteurs
ATIONAUX

oncours de

DERVAL

e rôle de

le MARSANGE

Photos-Cartes de

DERVAL

à

UBERT

Richer, 19





Superbes Affiches en couleurs ~ Collection de Photos ~ Carnets réclame

soit libre ne pourront non plus stationner dans les dégagements.

14° Pour desservir les galeries, il sera établi deux escaliers au moins, dirigés vers l'extérieur autant que possible et munis de mains courantes. Aucun cinématographe ne pourra être installé aux étages, qu'autant que le bâtiment et ses accès auront été construits en matériaux incombustibles.

II. — Installations électriques.

La demande en autorisation devra spécifier si le courant électrique pour l'éclairage et le fonctionnement de l'appareil à projections sera fourni par le secteur ou par des machines installées dans l'établissement. Le plan détaillé de l'installation électrique (générateurs, dynamos, tableaux, conducteurs...), sera joint à la demande.

L'installation électrique ne pourra être mise en service qu'après vérification par le service technique municipal, elle sera d'ailleurs vérifiée aussi fréquemment que de besoin sur injonction de l'Administration Municipale. Les observations auxquelles auront donné lieu ces vérifications seront communiquées par écrit aux intéressés.

Toute installation satisfera aux conditions suivantes :

a) Machines et Tableaux de distribution.

Les générateurs, gazogènes, dynamos, accumulateurs, etc. qui doivent fournir l'électricité à l'établissement seront placés en dehors des locaux affectés au public, dans des pièces bien ventilées et isolées et, en tout cas, dans des locaux dont l'incombustibilité serait reconnue suffisante.

Les tableaux de plus de 1 mètre carré doivent présenter à l'arrière un espace libre d'au moins 0 m. 60 0/0 afin que les raccords et connexions soient accessibles. Lorsque par suite de l'exiguité du local il sera impossible de maintenir cet écartement fixé, on devra prendre des dispositions spéciales pour permettre l'accès facile aux connexions.

Les tableaux de moins de 50 centimètres carrés pourront être en bois; mais, passé cette dimension, ils devront être en matières incombustibles, exception faite de l'ardoise.

Les pièces conductrices et les raccords des tableaux doivent avoir des dimensions telles que leur échauffement maximum ne dépasse jamais 20 degrés centigrades (au-dessus de la température ambiante), exception est faite pour les rhéostats dont la température peut atteindre 200 degrés centigrades à condition que ces appareils soient fixés sur un cadre ou matières incombustibles et qu'aucune partie voisine ne puisse s'échauffer de plus de 40 degrés centigrades et qu'ils soient placés sous couvercles métalliques permettant la ventilation. Tous conducteurs partant du tableau doivent être munis de coupe-circuits proportionnés aux dimensions des conducteurs à protéger.

Les tableaux seront placés hors de la portée du public.

b) Conducteurs.

Il ne sera pas employé de conducteurs dont l'âme serait formée d'un fil unique d'un diamètre inférieur à 9/10e de millimètre.

La résistance d'isolement des conducteurs devra être de 300 mégohms à 15 centigrades.

La densité du courant ne devra pas dépasser :

2 ampères 5 par millimètre carré pour les sections de 1 à 5 mm 2.

2 ampères 5 par millimètre carré pour les sections de 5 à 50 mm 2.

1 ampère 5 par millimètre carré pour les sections au-dessus de 50 mm 2.

Les conducteurs souples câblés ne seront autorisés sous conditions spéciales que pour amener le courant des conducteurs fixes aux lampes et appareils mobiles et seule-

Établissements

Appareil Prise de Vues

PROFESSIONNEL

avec

Objectif " VOIGTLANDER "

Viseur

2 Boîtes Magasin



Longueur : 230 $^{m}/_{m}$

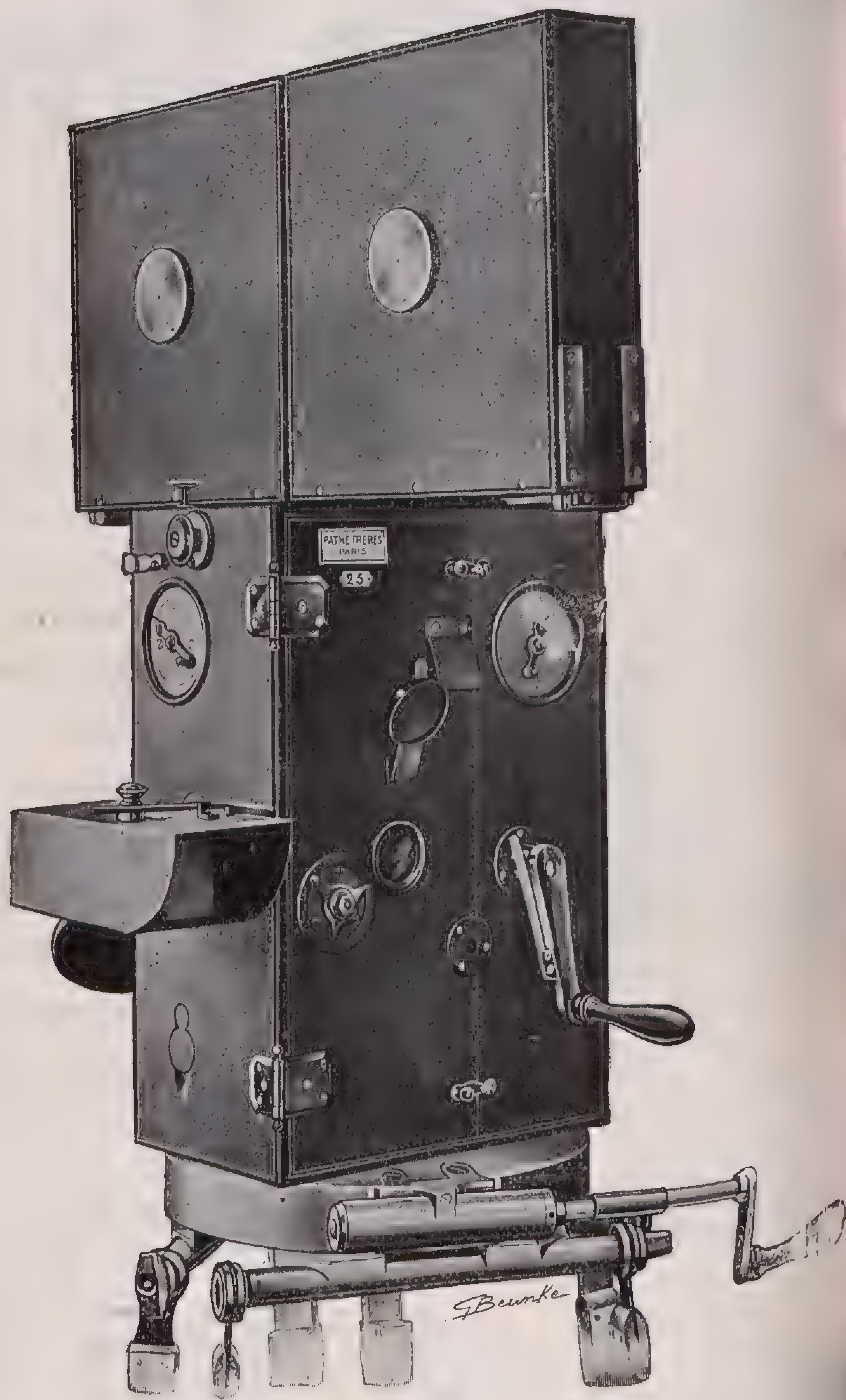
Largeur : 168 $^{m}/_{m}$

Hauteur : 307 $^{m}/_{m}$



PRIX :

1300 francs



Mot de Code : **TAPON** Référence : N° 333

PATHÉ Frères

Appareil Prise de Vues Professionnel
PATHÉ FRÈRES

Construction en bois gaîné, avec Planchette avant mobile, de façon à permettre de vérifier le mécanisme et de régler Obturateur.

Couloir Extensible *(Breveté S. G. D. G.)* permettant à toutes les sortes de pellicules de passer **régulièrement** devant la fenêtre, d'où **Fixité absolue à la Projection.**

Objectif "Voigtlander" *(Type Héliar)* de 51 m/m de foyer, travaillant à F 4, 5, permettant d'opérer par les temps les plus sombres.

Fondu automatique *(Breveté S. G. D. G.)* permettant de faire disparaître ou apparaître automatiquement les vues en « fondu », sans connaissances spéciales.

Obturateur donnant le **maximum** de rendement au point de vue photographique.

Voir la Description détaillée de cet Appareil

dans le

Catalogue Général 1913

d'Appareils et Accessoires

PATHÉ FRÈRES

ment dans les locaux secs. Les moyens employés pour fixer les canalisations devront à la fois assurer leur isolation et éviter toute détérioration des câbles et des fils. Ceux-ci seront posés sous tubes isolateurs armés ou par autorisation spéciale sous moulures ou sur poulies; dans ce dernier cas, les moulures seront toujours apparentes et non recouvertes de papiers-tentures.

A la traversée des murs et plafonds la protection mécanique sera formée de tubes isolants.

Les bandes souples ne seront tolérées que si elles présentent un très fort isolement. Elles ne devront supporter plus de deux ampères par millimètre carré. Il ne devra se trouver dans le voisinage aucune étoffe, ni ornement ou accessoires inflammables.

c) Appareils.

Coupe-circuit. — Chaque circuit sera pourvu à son origine d'un double coupe-circuit; à chaque branchement, de même chaque subdivision dans laquelle l'intensité peut atteindre deux ampères en raison de l'emploi de lampes à filaments métalliques. Ces coupe-circuits devront être facilement accessibles et mis à l'abri des matières inflammables.

Interrupteurs. — Les interrupteurs et commutateurs seront construits de manière à éviter la formation d'un arc durable à l'extinction.

Lampes et portes-lampes. — A l'extérieur et dans les locaux humides les douilles des lampes à incandescence seront en porcelaine et munies de globes hermétiques.

Lampes à arc. — Les lampes à arc ne pourront être employées sans être munies d'un dispositif qui empêchera la chute des particules de charbon incandescent. Les globes devront avoir des grillages protecteurs et des cendriers.

Matériel de décoration. — Les ballons, feuillages et ornements et, en général, tous objets en celluloïd seront formellement interdits à l'intérieur de la salle et de ses dépendances.

d) Installation de la Cabine de l'Opérateur.

Les conducteurs d'amenée du courant dans la cabine devront être posés sous tubes isolateurs armés. La partie souple aura la longueur strictement nécessaire au réglage de l'appareil et sera protégé par une gaîne de cuir. Les conducteurs ne devront pas passer à proximité ni au dessus du rhéostat.

L'installation des lampes de la cabine devra être faite sous tubes isolateurs armés. L'emploi de lampes mobiles

ou de fils souples câblés, sera formellement interdit à moins que l'isolement des fils ne soit de 600 mégohms. Le tableau de distribution de la cabine sera muni d'un interrupteur bi-polaire et d'un coupe-circuit sur chaque pôle. Ces appareils devront être disposés et protégés de telle façon que leur fonctionnement ou leur manœuvre ne puisse occasionner aucun accident; ils devront pouvoir être facilement inspectés au besoin en service, les fusibles des coupe-circuits devront toujours être couverts d'une boîte en matière isolante et incombustible.

Le rhéostat sera installé dans les conditions prévues au nº 1.

e) Isolement de l'installation.

Toute partie de l'installation pouvant être séparée de l'immeuble par la manœuvre d'un interrupteur ou l'enlèvement d'un fusible, devra présenter tant par rapport à la terre qu'entre deux conducteurs de polarités ou de phases différentes, une résistance d'isolement exprimée en ohms au moins égale à :

$$20.000 \frac{E}{I}$$

E étant la tension du régime en volts et I le courant normal en ampères circulant dans la partie considérée. Cependant un seul récepteur ne pourra jamais compter pour plus de 20 ampères.

Toutes les mesures d'isolement doivent être effectuées de préférence à la tension de marche. Cependant la tension d'essai pourra atteindre le double de la tension sans jamais la dépasser.

III. — Conditions générales.

1º Les lampes à huile de colza en nombre suffisant devront être constamment tenues allumées pendant les représentations, leur densité sera d'au moins un carcel. A chaque porte de sortie, il sera installée une de ces lampes ;

2º Nous nous réservons le droit de prescrire, en tout temps, toutes autres mesures ou dispositions complémentaires qui seraient jugées nécessaires dans l'intérêt de la sécurité publique, comme de rapporter purement et simplement les autorisations accordées, sans indemnité de dédommagement pour les permissionnaires ;

3º Les exhibitions contraires à la morale ou de nature à provoquer des désordres sont interdites ;

4º Quand un spectacle sera donné dans un débit de boissons l'Exploitant ne pourra recevoir de mineurs âgés de moins de seize ans accomplis que sous la condition de ne point leur sortir de liqueurs alcooliques.

Il est tenu de se conformer aux dispositions de la loi du 18 janvier 1873 qui entend réprimer l'ivresse publique et à combattre les progrès de l'alcoolisme ;

5º Les conditions qui précèdent sont applicables aux cinématographes précédemment autorisés.

Les demandes d'autorisation, qui nous seront faites à l'avenir, devront nous parvenir au moins huit jours avant la date projetée pour les séances dont il s'agit.

6º Sont nommés membres de la Commission préposée à la visite et à la surveillance des cinématographes :
M. l'Adjoint délégué aux travaux ;
M. le Directeur des travaux municipaux ;
M. l'Inspecteur électricien ;
M. l'Architecte de la ville.

Les membres et le secrétaire de cette commission auront toujours libre accès dans la salle, sur présentation de leur carte de service.

7º Les désaccords qui pourraient se produire entre les tenanciers de cinématographes et le Service du contrôle, en ce qui concerne les installations électriques, pourront être arbitrés sur demande et aux frais des tenanciers par l'Administrateur des industriels du Nord, cet arbitrage ne pouvant porter que sur les constatations matérielles effectuées par le contrôle et non sur les principes même posés par le présent règlement dont la ville se réserve exclusivement le droit d'application et d'appréciation.

IV. — Salles de bals, de théâtres, etc.

Les détenteurs de salles de bals, de théâtre, de réunions quelconques ou propriétaires de salles susceptibles de réunir le public, soit périodiquement, soit occasionnellement, seront tenus, à partir de la mise à exécution du présent arrêté, de posséder dans chaque salle ouverte au public au moins deux extincteurs d'incendie et deux paires de bombes placés en évidence, de façon à pouvoir être employés à la première alerte.

Le présent arrêté sera soumis à M. le Préfet du Nord, puis rendu public dans la forme ordinaire. MM. les Membres de la Commission de Sécurité et M. le Commissaire de Police sont chargés d'en assurer l'exécution chacun en ce qui le concerne.

A l'Hôtel-de-Ville, le 21 décembre 1912.

Le Maire d'Aniche,
E. Lanoy.

Faites l'expérience « d'excès de publicité », pendant quelque temps et comparez les résultats avec ceux de l'expérience d'insuffisance de publicité.

deux femmes surviennent en grand deuil, car elles ont reçu les lettres d'adieu de leurs maris leur annonçant leur suicide. Cependant l'opérette remporte un succès magnifique à New-York. Blair et Chandler vendent leur droit sur la recette au mari de la cantatrice, et tout le monde est heureux après des péripéties sans nombre.

LE PHILTRE D'AMOUR

Sir Edward Tilbury est veuf et a deux petites filles. Pour que ses enfants aient une mère, et sur le conseil d'un de ses amis, il épouse Phyllis Gower. Ils vivent tous aux Indes où un charmeur de serpents a voué une haine féroce à Phyllis pour avoir été chassé par elle assez rudement. Les deux petites filles ne trouvent pas d'affection auprès de leur nouvelle mère. Elles en ont un gros chagrin et avouent leur peine au charmeur de serpents qui ne cesse de rôder autour de leur maison. Celui-ci tient sa vengeance ; il remet aux enfants un poison en leur disant que c'est un philtre d'amour qu'elles n'ont qu'à verser dans le thé de leur mère pour être aimées d'elle. Les enfants suivent son conseil ; mais aussitôt après, elles avouent naïvement ce quelles ont fait. Des soins immédiats sauvent Phyllis qui comprend combien ses petites filles sont avides d'une affection qu'elle leur donne enfin sans compter.

LE PORTRAIT DE GINETTE

Patty Gordon est une jeune artiste qui vit seule dans une chambre d'une maison horriblement mal tenue. Elle s'en plaint au propriétaire, John Richardson, dans une lettre anonyme, et celui-ci, pour se rendre compte des choses, loue un appartement dans sa maison de rapport et vient y loger momentanément avec sa chienne Ginette. Ginette s'introduit un jour chez Patty; toutes deux deviennent amies, et Patty se met à faire le portrait de la chienne. Lorsque la peinture est achevée, elle décide de le présenter à un concours, et attache une lettre au collier de Ginette pour demander la permission d'exposer le portrait. Ginette rapporte une réponse affirmative. C'est ainsi que Patty et Richardson font connaissance. Pendant qu'il se promène un matin, des voleurs volent Ginette. Toutes les recherches sont vaines. Quelques jours après, Patty gagne le prix pour son tableau et aperçoit Ginette chez un marchand de chiens. Elle rachète la chienne et la rapporte à Richardson. L'amour naît ainsi entre les deux jeunes gens, qui s'épouseront et vivront tous deux auprès de Ginette.

BIOGRAPH

L'AMOUR PARDONNE

Pour aider ses vieux parents, qui sont menacés de saisie, Henry accepte la proposition de deux individus qui veulent voler son patron. Une lettre que par mégarde il laisse traîner sur son bureau, informe sa fiancée du vol projeté, et la jeune fille décide de sauver Henry malgré lui. Pour empêcher son patron de se défendre contre les cambrioleurs, Henry décharge son revolver, le laissant ainsi sans défense pendant l'attaque. La jeune fille cependant, réussit à contrarier le criminel projet et à sauver son fiancé de la mauvaise voie.

LUBIN

LE NOEL DE MADELEINE

Désireuse de devenir une grande actrice, l'ambitieuse Marguerite déserte son mari et sa fille Madeleine, âgée de deux ans. Quelques années plus tard, abandonnée de tous après des échecs successifs, elle revient à la maison une veille de Noël. Sa fille Madeleine la prend pour « Le Père Noël » et lui offre un logement au grenier, car Marguerite, sans logis, ne sait où passer la nuit. Lorsque son mari revient, une réconciliation générale a lieu, et la petite Madeleine reçoit une mère pour son Noël.

KALEM

L'INFLUENCE D'UN ENFANT

Carney, désespéré par la longue maladie de sa femme et voulant lui acheter la nourriture et les médicaments nécessaires, accepte d'aider le cambrioleur Cooper à commettre un vol. Pendant que les deux hommes font sauter le coffre-fort, des agents surviennent qui tuent Carney. Cooper réussit à fuir ; en passant devant la maison de son malheureux complice, il est appelé par la petite Anna Carney, dont la mère vient de mourir. Se sentant responsable des malheurs de la petite orpheline, Cooper, repentant, décide de l'adopter chez lui.

Le lendemain matin, Anna réveille Cooper et lui dit qu'il est temps d'aller au travail. Elle lui remet son déjeuner, se fait embrasser par lui, et le force à partir chercher de l'ouvrage. Emu par la candeur de l'enfant, Cooper sent sa conscience d'honnête homme se réveiller. Il trouve du travail honnête, et une nouvelle vie commence pour la petite Anna et pour l'ancien cambrioleur, qui renie ses anciens amis.

LA FILLE DU FAR-WEST

Kate, la fille du Far-West, et son frère jumeau Billy, sont les hôtes de leur ami le colonel Blake. Le lieutenant Blake, fils du colonel, est le fiancé de Kate. Le métis Beek, ayant à se venger des blancs, attire Billy dans un guet-apens et le tue. Le colonel Blake envoie un détachement de soldats à la recherche de Billy dont on ignore le sort. Kate demande à partir avec les soldats, mais le colonel lui ayant refusé la permission de s'en aller, elle revêt l'uniforme de son frère, et part en cachette. Son fiancé, le lieutenant qui commande le détachement, la prend pour son frère disparu et croyant ainsi avoir retrouvé Billy, s'apprête à revenir.

Pendant la nuit, Kate apprend que le lieutenant est trahi, et que les Indiens s'apprêtent à massacrer les soldats blancs. Elle se lève sans bruit et part avertir le colonel pour faire envoyer des renforts. En chemin, elle est capturée par Stetloir, un traître qui fait partie du détachement, mais elle réussit à s'échapper et à faire venir du secours. Les Indiens sont mis en déroute après une terrible bataille, tandis que Stetloir et son complice Beek, en désaccord, se livrent à une furieuse lutte au couteau dans une cabane. Lorsque, la bataille finie, on ouvre la porte de la cabane, on trouve Beek mort et Stetloir expirant. Les soldats vainqueurs poussent des hourras enthousiastes à l'adresse de Kate, la courageuse jeune fille qui les a sauvés d'une mort atroce.

LE CŒUR D'UNE GOSSE

DISTRIBUTION :

Louison	Mlle Renée SYLVAIRE du théâtre de la Renaissance
Youyou	Mlle Marise DAUVRAY
Le dompteur Barthus	M. LIABEL
Le peintre Armand Delcroix	M. KRAUSS M. Georges MARCK

Le peintre Armand Delcroix, entraîné par un sien camarade des Beaux-Arts, est venu faire un tour à la fête foraine et s'est arrêté devant la baraque du dompteur Barthus. A côté des deux hommes, un couple pittoresque écoute également l'amusante parade. La femme, qui répond au sobriquet de Youyou, est un joyeux modèle échappé de quelque atelier montmartrois et est en train de faire la tournée des baraques avec son ami le caricaturiste Scaliéri. Cédant au boniment prometteur, Delcroix et son camarade entrent assister au « travail unique » de la ménagerie Barthus. Youyou, avide d'émotions fortes, les a imités. Le moment est solennel : au milieu d'un silence angoissant, Louison, la fille du dompteur, pénètre dans la cage de la farouche lionne Coralie. Au début, tout se passe sans incident, mais tout à coup le fauve, surexcité, se précipite sur la jeune dompteuse et s'apprête à la déchirer... Le public a poussé une clameur d'épouvante. Au milieu du tumulte et tandis que les employés de la ménagerie s'efforcent de faire reculer la bête, Delcroix, le premier, s'élance dans la cage et ramène dans ses bras Louison inanimée.

Une semaine après ces événements, Delcroix vient à la ménagerie prendre des nouvelles de la petite dompteuse, qui n'a été que légèrement blessée et, séduit par sa gentillesse, lui offre de faire son portrait. Louison accepte et, au cours des séances de pose qui se multiplient plus que de besoin, le peintre, tout doucement, subit le charme de la petite...

Armand Delcroix ayant reçu une invitation pour le bal annuel des Quat'z'-Arts, s'y rend avec sa maîtresse. Youyou, le modèle, venu au bal avec le caricaturiste Scaliéri, est toute étonnée d'y retrouver la jolie dompteuse et son sauveur. Dans les jardins, Armand Delcroix, séparé de son amie par la foule, rencontre une aguichante vestale, qui n'est autre que Youyou, et s'attache à ses pas.

Delcroix et sa nouvelle conquête soupent ensemble. Louison, qui cherche son ami au milieu de la fête, les surprend enlacés et s'enfuit, le cœur brisé par cette misérable trahison.

Scaliéri, lui aussi, a surpris le compromettant tête-à-tête et, jaloux, a cherché querelle à Delcroix. Une rencontre est décidée, et l'assistance, croyant qu'on va lui donner le spectacle d'un duel pour rire, fait cercle autour des combattants. Delcroix s'affaisse, grièvement blessé. Le lendemain, Louison apprend, par un écho de journal, l'issue tragique du duel. Oubliant le mal qu'il lui a fait, la jeune fille vient soigner celui qu'elle aime malgré tout ; et, grâce à ses soins dévoués, le blessé entre bientôt en convalescence.

Pendant ce temps, l'ensorceleuse triomphe et dans le cœur du peintre, l'image jolie de Louison va s'effaçant de plus en plus.

Minée par le chagrin, la fille du dompteur dépérit de jour en jour et s'en va à l'automne, avec les feuilles, son cœur de pauvre petite gosse ayant battu jusqu'à la dernière minute pour l'ingrat à qui elle a pardonné.

Père d'une charmante fillette, riche, considéré, Delcroix goûte dans sa plénitude la joie de vivre. Barthus, le vieux forain, a gardé la ménagerie qui le fait vivre. Un jour, à la fête de Neuilly, le hasard le met en présence de Delcroix et des siens et réveille la haine farouche qu'il leur a vouée. Il les suit à distance jusqu'à leur villa et revient pensif à la ménagerie, ruminant sa vengeance.

Mme Delcroix, ce soir-là, s'est rendue à une fête de bienfaisance, tandis que son mari est demeuré à la villa avec la petite Gisèle un peu souffrante.

Dans les sous-sols de la villa, des pas feutrés glissent sans bruit. Barthus tient enfin sa vengeance. Le lion et les deux lionnes affamés qu'il vient de lâcher dans le parc, sont arrivés jusqu'à la maison, en quête de nourriture. Rencontrant une porte ouverte, ils ont grimpé à l'étage supérieur et envahi les appartements. Soudain un appel rauque, terrible, roule dans la maison silencieuse. En l'entendant, Delcroix s'est levé brusquement, et, caché derrière une porte, il voit avec épouvante surgir les terribles félins ! Un autre appel, déchirant celui-là, vient glacer d'effroi le cœur du malheureux : Père ! père : au secours ! !

Et tandis que Barthus aux aguets, évoque le drame affreux qui se joue derrière les murs, l'image adorée de Louison, implorant sa pitié, lui apparaît. Le dompteur, comme obéissant à une force mystérieuse, se précipite à l'intérieur de la villa, maîtrise les fauves déchaînés et passe sans mot dire devant Delcroix défaillant d'épouvante, que l'ombre d'une pauvre petite morte vient de sauver de la plus horrible des morts.



PASQUALI

SPARTACUS

PREMIERE PARTIE

Rome est en pleine exaltation patriotique, sous l'Arc de Triomphe, une foule en délire suit, en poussant des acclamations bruyantes, le char du consul Crassus, revenant après avoir conduit les aigles romaines sur les bords du Danube, contre la Thrace, qu'il a vaincue.

Lorsque les généraux romains rentraient vainqueurs à Rome, les rois et les princes vaincus, chargés de chaînes, suivaient le char de leur vainqueur.

C'est ainsi que Crassus ramène comme trophée de victoire le glorieux prince Spartacus, objet de risée pour le peuple romain qui l'accable d'insultes.

A son côté marche la belle princesse Idamis, dont les yeux remplis de larmes regardent de temps en temps son frère Spartacus, en pensant à son triste sort et à celui de son frère chéri... Une autre douleur déchire le cœur de la jeune fille, parmi les prisonniers que Crassus fait marcher derrière lui, se trouve Armoricus, le valeu-

aux Gaulois qui a fait battre le cœur de la jeune princesse.

Spartacus, aux formes herculéennes, est destiné comme gladiateur au cirque et incorporé au service particulier de Crassus ; quant à Idamis, elle servira d'esclave à Emilie, fille de Crassus. Mais la mâle énergie de Spartacus impressionne vivement le cœur de cette dernière.

En l'honneur de Crassus, cent gladiateurs, commandés par Spartacus, combattent dans le cirque, contre cent autres, sous les ordres de Noricus. La lutte commence et se convertit en une grande hécatombe. Armoricus, frère d'armes de Spartacus blesse Noricus ; pendant ce temps, la lutte continue sanglante et féroce. Armoricus se bat seul contre trois adversaires, Spartacus vole à son secours, et sort vainqueur de ce combat. Le peuple enthousiasmé applaudit tant de valeur, et Emilie fascinée par le beau gladiateur, intercède auprès de Crassus pour qu'il remette celui-ci en liberté, mais Spartacus qui aime Emilie continue à vivre auprès d'elle et refuse la mise en liberté.

Cependant Noricus aime, lui aussi, Emilie, et est jaloux de Spartacus que le jeune fille préfère, aussi cherche-t-il l'occasion de nuire à son rival abhorré.

Spartacus incite les gladiateurs à la révolte : Après un banquet somptueux, de ceux que les romains convertissaient en orgie, Crassus a le caprice d'offrir à ses convives un combat de gladiateurs. Spartacus obéit. Peu après, le sang coule et rougit les dalles de marbre. Armoricus est le seul qui sorte indemne du combat. Crassus ordonne alors à Spartacus de se battre contre Armoricus, mais celui-ci refuse ce duel contre le fiancé de sa sœur, car, d'après un usage romain, l'un des adversaires devait nécessairement tuer l'autre. Crassus ivre, veut obliger Spartacus à obéir, il appelle ses esclaves et leur ordonne de se saisir des deux rebelles.

A ce moment, fait inoui pour l'époque, Spartacus ose parler aux esclaves de liberté... A la chaleur de son ardente parole, les esclaves restent d'abord paralysés, puis se précipitent sur Crassus et sur ses invités, c'est à grand peine que Spartacus réussit à sauver le consul des mains des rebelles. Les insurgés s'arment alors d'épées, de glaives, de bâtons, de tout ce qui leur tombe sous la main, et sortent en foule du Palais, se répandant dans les rues de la ville. C'est alors que des prisons, des cachots du cirque, gladiateurs et esclaves accourent de tous côtés, grossissant les rangs des révoltés, entraînant avec eux les opprimés de toute nature, aux cris de Liberté... Liberté.

DEUXIEME PARTIE

Les esclaves et les gladiateurs sortent de la ville, et vont camper sur un mont entouré de tous côtés par d'effrayants précipices, et où on n'accède que difficilement par un étroit sentier. Pendant ce temps, Crassus obtient du Sénat, le commandement d'une armée pour aller combattre Spartacus. Crassus encercle avec une légion, la hauteur où se trouve son ennemi, et décide de le prendre par la famine, mais le fier gladiateur réussit à sauver ses partisans en usant d'un stratagème. Il fait couper les sarments des vignes qui environnent son camp, et en fait tresser des cordes et des échelles qu'il lance au dessus de l'abîme. Il cerne le camp romain, réussit à surprendre Crassus, et à mettre les armées en déroute.

Avant cet épisode et la grande victoire qui s'ensuit, Spartacus avait envoyé Armoricus porter une lettre à Emilie dans laquelle il justifiait sa conduite, et lui rappelait leur amour. Emilie qui aime plus que jamais Spartacus, décide de le rejoindre à tout prix, elle arrive juste au moment de la défaite de la légion romaine. Spartacus accorde la vie et la liberté à Crassus, mais celui-ci est fou de colère quand il apprend, de la bouche de sa fille, qu'elle a juré à Spartacus un amour éternel. Noricus qui a suivi le sort des gladiateurs, juge que le moment de sa vengeance arrive.

Les gladiateurs et les esclaves trouvèrent dans le camp romain un grand butin de guerre, offrent à Spartacus la tente du généralissime, et veulent le couronner. Ils prétendent encore que revêtu de la pourpre consulaire, il soit précédé des licteurs de Crassus, comme dernier outrage à la grandeur romaine.

Cet acte offense le sentiment romain d'Emilie, elle se jette devant Spartacus et lui crie qu'elle ne survivra pas au grand outrage fait aux malheurs des armes de sa patrie, et à la grandeur du nom romain. Spartacus fait grâce aux prisonniers ; Emilie récompense cet acte généreux en se jetant dans les bras du gladiateur, mais Spartacus lui dit tristement : « Tu as fais appel à ma magnanimité en faveur de la grandeur de Rome, mais tu as perdu Spartacus. »

TROISIEME PARTIE

Spartacus a accepté la paix avec Rome, mais à condition que tous les esclaves et gladiateurs soient libres.

La haine de Noricus couve toujours, et il n'oublie pas son idée de vengeance.

Pour réussir dans ses plans ténébreux, il feint de se réconcilier avec Spartacus, celui-ci, avec une franche générosité, accepte cette réconciliation, et admet son perfide ami chez lui. Noricus en profite pour voler son glaive et son manteau.

Noricus profite de toutes les occasions pour discréditer son rival, et dans les réunions de gladiateurs et du peuble, il insinue que le sang qu'ils ont versé pour leur liberté, n'a servi qu'à l'ambition de Spartacus. C'est ainsi qu'il les convainct que Spartacus les trahit.

Le terrain, ainsi préparé, Noricus précipite les événements. Pendant ce temps, Armoricus a écrit à Idamis en la priant de bien vouloir se rendre à la Taverne prier Spartacus de réaliser le vœu cher à leurs cœurs. Quand Idamis arrive, elle trouve Noricus en train de discuter, avec deux ignobles sicaires, le meurtre de Crassus.

L'horreur lui fait pousser un cri. Noricus se voyant découvert, enferme la malheureuse dans une cellule abandonnée. Là elle périra de soif et de faim. Après cette infamie, Noricus et ses complices vont se poster dans un endroit qui conduit au Palais de Crassus, et quand le père d'Emilie passe, ils le frappent à mort, avec le glaive de Spartacus. Le cadavre du consul, recouvert du manteau volé et ayant à ses côtés le glaive, sera une accusation contre le valeureux Spartacus.

Noricus fait appeler Spartacus par un de ses complices, en lui faisant dire que Crassus le demande, celui-ci se rend à l'appel du père de sa fiancée, mais ses yeux ne trouvent qu'un cadavre ensanglanté.

Pendant ce temps, Noricus est allé chez Crassus dire à Emilie : « Spartacus est un misérable... Viens contempler le cadavre de ton père assassiné par la main de ce traître. »

Emilie court, et trouve son fiancé près du cadavre de son père ; la perfidie de Noricus triomphe ; il montre à Emilie le manteau et le glaive de Spartacus.

Arrêté comme coupable du meurtre de Crassus, Spartacus est condamné à mourir dans le cirque ; on l'enferme dans une cellule qui communique avec celle où Noricus a jeté la pauvre Idamis.

Spartacus, tord facilement les barres de fer qui le sépare de sa sœur et apprend par elle le complot ourdi par l'odieux Noricus : « Cours, lui dit-il, chez Emilie lui dire la vérité. Mais cours... car le moment fatal approche, que par ta voix, mon innocence soit reconnue à temps... »

Mais quand Emilie arrive, un corps ensanglanté tombe

dans l'arène du cirque. C'est le cadavre du prince de Thraue, du gladiateur justicier, du vainqueur des Aigles romaines, du précurseur de la liberté.

Noricus, denoncé pour son infamie, est condamné à être jeté en pâture aux fauves du cirque, pendant que la pauvre Emilie arrose de ses larmes, le corps ensanglanté de son fiancé.

Ainsi finit ce rêve d'amour et de liberté.



SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS

GAUMONT

Capital 4,000,000 de francs

Siège social : 57-59, RUE SAINT-ROCH, Paris

ADR. TÉL. : CINÉLOKA — TÉLÉPHONE : Nord 14-23, 40-97, 51-13

UN DRAME AU PAYS BASQUE : Comédie.

M. Igarry, maire d'un village de la côte basque, est resté veuf avec une petite fille.

L'école du village est tenue par une demoiselle Didier, personne grave, au fond des yeux de laquelle on sent palpiter une douleur ancienne. M. Igarry n'a pas vu sans émotion cette personne dont le caractère l'a frappé. Il sent qu'elle ferait une adorable seconde mère pour sa petite fille et, un soir d'automne, il s'ouvre de ce projet à la jeune femme. Mais celle-ci, gênée, muette, ne peut qu'éloigner d'elle les propositions qui lui sont faites, si honorables, si brillantes qu'elles soient.

Elle s'éloigne, laissant M. Igarry douloureusement affecté et se demandant quel mystère peut cacher la vie de cette femme qu'il ne peut cesser d'aimer.

En effet, rentrée chez elle, Mlle Didier sent la nécessité de faire oublier à celui qui la subit, la résolution qu'elle a prise. Elle écrit, confessant qu'elle a été abandonnée par un homme, qu'elle est mère d'un grand fils de vingt ans, habitant les environs et qui vient la voir en cachette. Mais, réflexion faite, elle préfère garder son secret, bien qu'elle en souffre. Elle déchire la lettre, au moment même où on apporte un télégramme de son fils, lui annonçant qu'il va partir pour l'Amérique avec des camarades décidés et qu'il viendra, le soir même, l'embrasser une dernière fois.

Il se trouve donc au rendez-vous habituel sur la falaise. La nuit est venue. Mlle Didier se rend au rendez-vous. Les derniers adieux ont eu lieu et la pauvre femme donne à son fils toutes ses petites économies. Ils n'étaient pas seuls à ce rendez-vous. Le maire, M. Igarry, pour calmer sa fièvre, est sorti ce soir-là. Il surprend Mlle Didier au bras de son fils, tendrement enlacés. Un mouvement de colère le traverse. Il sort son revolver, va tuer : mais sa volonté domine sa douleur... il jette son arme et s'enfuit.

Mlle et M. Didier ont été suivis par deux rôdeurs, mauvais gas du pays, capables d'un vilain coup. Ils ont vu que la pauvre femme remettait de l'argent à son fils et et quand celui-ci, laissé par sa mère, regagne son village, il est assailli et tué. On lui prend son portefeuille et les deux misérables vont le cacher dans une grotte presque inaccessible, creusée par la mer.

Le lendemain, le douanier Brémond, faisant sa tournée, découvrait parmi les tamaris un cadavre étendu. C'était celui du fils de Mlle Didier. Peu après, l'enquête faisait découvrir un revolver sur la crosse duquel était écrit le nom du maire Igarry, et le portrait que Mlle Didier avait donné à son fils. La justice, s'emparant de ces deux commencements de preuves, arrêtait le maire, dans la poche duquel on trouvait une lettre qu'il écrivait à Mlle Didier à l'issue de sa rencontre tragique, et dans laquelle il lui reprochait d'en aimer un autre et de l'avoir, lui, honnête homme, poussé jusqu'à l'assassinat.

L'enquête suivait son cours. Seul, le douanier Brémond ne croyait pas à la culpabilité du maire. En effet, il découvrait peu après les deux malandrins, au moment où ils descendaient dans leur repaire. Il les attendit, les arrêta, et, fouillés trouva sur eux le portefeuille de la victime.

Igarry, reconnu innocent, est mis en liberté. Peu après, au cours d'une rencontre, il se réconciliait avec Mlle Didier et l'amour allait peut-être naître de cette réconciliation.

LES MILLIONS DE LA BONNE : Vaudeville

M. Chaloupié et Mme Chaloupié ont une bonne et ils en sont assez satisfaits. Cette jeune personne est plutôt laide que jolie, mais elle est assez silencieuse et paraît d'une condition supérieure, en raison de ce silence même.

Un jour que M. Chaloupié lisait son journal, il y découvrit cette nouvelle stupéfiante : « Les journaux de New-York nous apprennent sérieusement que Miss Arabella Machefeller, une multimillionnaire américaine dont nous publions le portrait, lasse de mener une vie oisive, vient de débarquer en France avec l'intention de trouver une occupation utile à ses semblables, institutrice, cuisinière ou bonne à tout faire. Miss Arabella se propose, paraît-il, de distribuer son immense fortune aux braves gens que sa nouvelle existence placera sur sa route et dont elle aura pu apprécier les qualités de cœur et la grandeur d'âme. »

Immédiatement, dans le cerveau bourgeois de M. Chaloupié, naît cette idée que sa bonne pourrait bien être la multimillionnaire américaine.

Dans l'espoir de capter d'abord la confiance de Phémie, puis sa fortune, il ne songe rien moins qu'à lui faire épouser le fils Chaloupié, lequel cependant aime la petite Fleurdenave, sa voisine, fille des amis du ménage Chaloupié.

Les époux Chaloupié poussent la folie jusqu'à épargner à la bonne les moindres de ses travaux ; d'autre part, celle-ci, craignant que le ménage Chaloupié ne veuille pas d'une bonne mariée, leur a fait croire qu'elle était célibataire, bien que l'épouse légitime d'un scieur de long, auquel elle donne des rendez-vous nocturnes dans la maison de ses maîtres. Le ménage Fleurdenave assiste à toutes ces excentricités avec une stupéfaction qui les conduit à supposer que leurs amis ont été frappés subitement de folie.

Au cours d'une nuit que le ménage Chaloupié passait blanche comme d'autres, dans la crainte qu'on vint leur enlever cette Phémie sur laquelle ils fondaient tant d'espoir, ils s'aperçurent que celle qui passait pour Miss Arabella n'était pas dans sa chambre. Ils descendirent au salon juste au moment où les époux Fleurdenave y arrivaient, profitant de l'échelle de corde que le scieur de long avait pendu du rez-de-chaussée jusqu'au trottoir pour arriver jusqu'à sa bonne amie. Il naît de ces rencontres fortuites une situation vaudevillesque à la Feydeau, et comme l'a proclamé ce philosophe, dans la vie tout s'arrange.

Le jeune Chaloupié épousera la jeune Fleurdenave et Phémie, reprenant sa vraie personnalité et ses torchons, pourra voir librement le soir le scieur de long qu'elle aime.

LE CŒUR QUI MEURT : Drame

Le célèbre docteur Ryverse travaille, en collaboration avec un élève qu'il aime, à parfaire et à rendre définitive la découverte dont il est l'auteur du vaccin de la terrible méningite cérébro-spinale. Absorbé par son travail, il néglige sa femme et sa fillette, perpétuellement penché sur ses formules, passant tout son temps dans son laboratoire.

Sa femme, jeune et frivole, finit par le tromper avec son élève, René Gerval. Il les surprend et, dans un moment de colère furieuse, menace devant témoin sa femme et lève la main sur elle, la serrant à la gorge. La coupable, cynique, s'en va et demande le divorce, stipulant que son mari l'a menacée et frappée devant témoins; le divorce est prononcé en faveur de la femme, qui gardera l'enfant, la petite fillette.

Le docteur avait doublement tort de mettre sa confiance en son élève, car non seulement il lui a volé sa femme, mais encore il fait passer pour sienne la découverte faite par son maître et il en fait communication à l'Académie de médecine en son nom. Mais le misérable ignore le dosage exact de ce sérum, et ce vaccin de vie peut, par cette ignorance, devenir entre ces mains un terrible instrument de mort. Il a épousé l'ex-Mme Ryverse et celle-ci, forte du jugement rendu, arrache la fillette des bras de son père.

Le nouveau ménage paraît vivre heureux. Il y a un enfant de dix mois. Un jour, l'enfant est malade : c'est la méningite. La mère, affolée, demande au mari de se servir du sérum. Alors, lui qui a volé cette découverte et ne la possède qu'imparfaitement, avoue le vol. La femme force son mari à aller trouver l'autre, à s'humilier, à demander sa pitié, et elle fait partir la petite fille avec lui, sachant qu'ainsi le père sera apitoyé.

Le savant se révolte d'abord; puis, pour sa fille, il sauve l'enfant de ceux qui ont tué son âme et s'en va, méprisant la femme qui se traîne à ses genoux. Son chemin est tracé ; désormais il vivra pour sauver les enfants des autres. Son âme, morte à tout, reste ouverte à la pitié et au dévouement.

LE TRAITEMENT : Comédie.

Le jeune et élégant Dupont de Caulaincourt est l'ami du ménage Lapoire, et ceci avec d'autant plus de raison que Mme Lapoire est charmante et désirable en tous points. Lapoire a remarqué que son ami fait à sa femme une cour pressante, mais comme il est sûr de sa compagne et qu'il aime son ami, il ne se fâche pas et se promet de veiller pour que les choses n'aillent pas plus loin. A quelque temps de là, remarquant qu'il prend un embonpoint gênant, Lapoire va trouver un docteur, lequel le nantit de l'ordonnance suivante :

DOCTEUR MERLATTI
39, rue Vide-Gousset.

—

Consultations
de 9 à 12 et de 2 à 5.

—

Se lever à 5 heures du matin.
Prendre à jeun un verre d'eau glacée.
Faire 15 kilomètre à pied chaque matin.
Douches froides au retour.
Massages vigoureux. Bains de vapeur.
Défense absolue de boire, fumer, manger, de rester assis ou de dormir.
Suivre ce traitement pendant vingt et un jours, à Sceaux-les-Bains.

Immédiatement, le ménage Lapoire prévient Dupont de Caulaincourt et celui-ci, flairant la possibilité d'en arriver à ses fins, dit que lui aussi commence à s'empâter et qu'il suivra le ménage pour faire une cure.

Le malheureux ! Lapoire ne le quitte plus d'une semelle et l'oblige à suivre le traitement avec une telle rigueur, que le pauvre y perd deux kilos tous les jours ; et quand, las, perclus, maigre comme un clou, ne tenant plus sur ses jambes, il vient demander une petite compensation à Mme Lapoire, celle-ci lui répond : « Ah non! vous êtes vraiment trop maigre! »

OSCAR PRIS AU PIÈGE : Comique.

Les Delatour, grands bijoutiers parisiens, ont décidé de punir Oscar de la trop grande confiance qu'il a en lui et de lui donner une leçon. Un bijoutier a été volé d'un collier de valeur et Oscar a déclaré qu'à lui, la chose n'arriverait pas. On va le mettre à l'épreuve. Delatour feint un départ, confie son magasin à Oscar ; puis il se grime, se déguise et vient lui-même, dans sa propre boutique, acheter à Oscar un magnifique collier qu'il se fait livrer à domicile. Oscar, flanqué d'un commis, apporte le fameux objet; mais au moment où l'acheteur va le payer, on vient le chercher; il pose le collier dans un bureau américain, le ferme et sort en disant : « Je reviens ».

Un quart d'heure se passe, puis une heure. Oscar s'affole. Il a frappé à toutes les portes, personne n'a répondu. Le commis trouve sur le bureau une clé, qui semble avoir été laissée là intentionnellement, on l'essaie, elle ouvre le bureau, mais à la place du collier, Oscar trouve un lapin. Enfin les ravisseurs de l'objet se font connaître: mais Oscar est-il corrigé ?

CALINO PREND LE TRAIN DE PLAISIR :

Comédie.

Calino ayant appris qu'une compagnie de chemin de fer, moyennant deux francs, nourriture comprise, conduit à la mer ceux qui voudront bien lui confier leurs os, décide de faire ce petit voyage.

Il s'accomplit dans des conditions telles, que, rien que son aspect est à vous dégoûter des voyages. Calino cependant arrive à la mer, ou croit y être arrivé, car il s'arrête devant une mare, y prend un bain de pieds et revient, proclamant que la mer baissant de niveau tous jours, il croit utile d'attirer l'attention des académies savantes sur ce fait regrettable.

DANS LA VALLÉE DU DOUBS :

Panorama en couleurs.

Une des plus belles rivières de France, coulant dans la plus pittoresque des vallées.

Le film représente les sites les plus remarquables de la partie supérieure du cours de la rivière, entre Mouthe et le saut du Doubs, — une des plus jolies cascades qui soient ou monde.

DRESSAGE DE CHEVAUX SAUVAGES AU BRÉSIL : Documentaire.

Les jeunes poulains, comme les chevaux adultes, ne sont jamais, au Brésil, enfermés dans des écuries; ils paissent et vivent en liberté.

Quand il devient nécessaire de les capturer, on charge de cette besagne délicate les « gauchos » qui sont de véritables centaures.

Le gaucho monte à cheval, armé de la simple lanière de cuir ou de corde qu'on appelle un lasso, se lance à la poursuite de l'animal et lut jette si adroitement ce lasso autour des jambes, que le cheval poursuivi s'effondre, désormais prisonnier. On le selle alors et le gaucho, lui sautant dessus, laisse l'animal se livrer à toutes ses ruses pour se délivrer du cavalier que, pour la première fois, il porte sur le dos. Ce n'est que lorsque l'animal est ainsi dompté que sa véritable éducation commence.

Ce film montre toutes les phases de cette dangereuse capture et présente, en même temps que beaucoup de pittoresque, un réel intérêt documentaire.



EDISON

61, RUE DES PETITES-ÉCURIES, Paris

Adresse télégraphique : Ediphon-Paris — *Téléph. :* Gut. 07-43

Salle de Projections

AGENT GÉNÉRAL pour la BELGIQUE et la HOLLANDE

M. REIMERS EENBERG, 22, Place Brouckère, Bruxelles

LA NOUVELLE GÉNÉRATION : Comédie.

En bons parents qu'ils étaient, M. et Mme Rilley, lorsqu'ils apprirent qu'ils venaient d'hériter de deux mille francs, décidèrent immédiatement qu'ils emploieraient cette somme à parfaire l'instruction et l'éducation de leur fille Marguerite. C'étaient des ouvriers aux rudes abords, et il est certain que la maîtresse de pension lorsqu'elle vit déambuler le père Rilley avec son chapeau de forme sur l'oreille, ne se fit aucune illusion sur son origine plébéienne.

Pendant les trois années qu'elle passa au couvent, Marguerite se défit de ses manières roturières et devint une parfaite jeune fille du monde. A la distribution des prix, le fils du maire Jean Boyd qui présidait fut séduit par les mille attraits de Mlle Rilley et au bout de quelques entrevues, les deux jeunes gens s'aimaient éperdument. Il fallut songer au mariage, et force fut au jeune aristocrate de se rendre au hameau voisin demander la main de Marguerite. En pénétrant dans la ferme des Rilley, Jean Boyd fut légèrement désappointé; son imagination lui avait dépeint un castel habité par des hobereaux, et c'est dans une pièce délabrée plutôt sale qu'on l'introduisit. Où sa désillusion fut complète, c'est lorsque Marguerite le présenta à ses parents. Comment, cette exquise créature avait-elle pu vivre dans ce milieu? Le père Rilley avec cette jovialité de mauvais ton que l'on rencontre chez les gens du peuple, quant à Madame Rilley mère, son obséquiosité d'emprunt la rendait parfaitement ridicule.

Non! décidément le bon sens s'opposait à ce que le beau, le fringant Jean Boyd s'alliât à cette triviale famille.

Cependant, il l'aimait sa Marguerite et que sont les conventions sociales par rapport au bonheur d'une vie toute entière! L'amour doit-il s'inquiéter du quand dira-t-on? et n'est-il pas logique de suivre les impulsions de son cœur?

Jean Boyd qui avait la philosophie de la nouvelle génération, se laissa convaincre par ces irrésistibles arguments, et comme après tout ce n'était pas les parents qu'il épousait, il alla joyeusement demander au couple Rilley la main de leur fille.

LE RÉFUGIÉ DE LA FORÊT :

Drame en deux parties.

Jean Dale sacrifie son nom, sa liberté et son amour, pour sauver son frère cadet, Philippe. La noblesse de cette action ne parvint pas à réveiller la conscience du jeune libertin, et c'est bénévolement qu'il assiste à l'arrestation de son frère qu'il sait innocent, et que plus tard il épouse sans scrupule la jeune fille qu'il aimait.

Après cinq années de détention, Jules Dale se trouve relâché. Rendu misanthrope, et par la lâcheté des uns, et par la vilenie des autres, il décide de fuir les villes et de se réfugier chez les bûcherons de la forêt. Là, parmi ces hommes, il recommencera une autre vie, et parviendra peut-être à oublier l'horrible tempête qui bouleversa son existence.

C'est sous le nom de Gaston qu'il se présente aux rudes bûcherons des forêts du Maine, et qu'il sollicite du travail dans leurs chantiers. Le réfugié s'accommode de sa nouvelle existence et ne tarde pas de faire la connaissance de Jeanne Birkdale, la fille d'un de ses compagnons. Les premières entrevues des deux jeunes gens furent toutes platoniques, et Gaston vieilli par le malheur aimait plutôt cette enfant de la forêt comme un père que comme un amant. Les assiduité de Gaston, malgré leurs caractères fraternelles, eurent le don de déplaire à Jude, une brute à carrure athlétique. C'était avant l'arrivée de l'ancien forçat, le futur mari que l'on destinait à Jeanne. Son caractère jaloux prit ombrage de l'étranger, et bientôt il mit Jeanne et son père en demeure de choisir entre lui et Gaston. Malgré le grand amour que le réfugié ressentait à présent pour l'aimable fillette, il lui répugnait de tromper sa foi et de lui imposer comme mari un ancien condamné. Jude n'ayant donc plus de rival épousa Jeanne. Cette union ne fit que développer les mauvaises passions du bûcheron. Ivrogne, jaloux, c'était à chaque instant des scènes terribles avec sa femme, et la malheureuse n'ayant personne à qui confier ses peines, trouvait exquis les moments où Gaston venait leur rendre visite et compatissait cordialement à ses souffrances.

Un jour, Jude qui semblait sommeiller, surprit sa femme la main abandonnée dans celle de Gaston. Il en conçut une horrible jalousie, et dès l'étranger parti, il roua Jeanne de coups et la mit à la porte.

Elle vint demander asile chez son seul ami, mais elle trouva sa cabane vide. Celui-ci, comprenant que son amitié avait dégénéré en amour, avait résolu de fuir la tentation. Une photographie de femme, trouvée dans la chambre de Gaston, avait complètement embrouillé Jeanne sur les intentions du jeune homme. Il en aimait une autre, et c'est pour la retrouver qu'il était parti? La vérité, c'est que Jude, pour se venger, avait attiré Gaston dans un endroit désert de la forêt et qu'il l'attendait pour le tuer. Une gourde d'eau-de-vie qu'il buvait gorgée par gorgée pour susciter son courage, eut bientôt raison de la terrible brute. Un dernier verre détermina la congestion fatale. Jeanne et Gaston que le stratagème de l'ivrogne avaient attirés dans cet endroit sentirent devant ce corps mort comme une suggestion disparaître et ayant l'immense forêt comme témoin, ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, mus par une force mystérieuse et irrésistible.

ÉCONOMIE 75 % SUR LES LAMPES ORDINAIRES

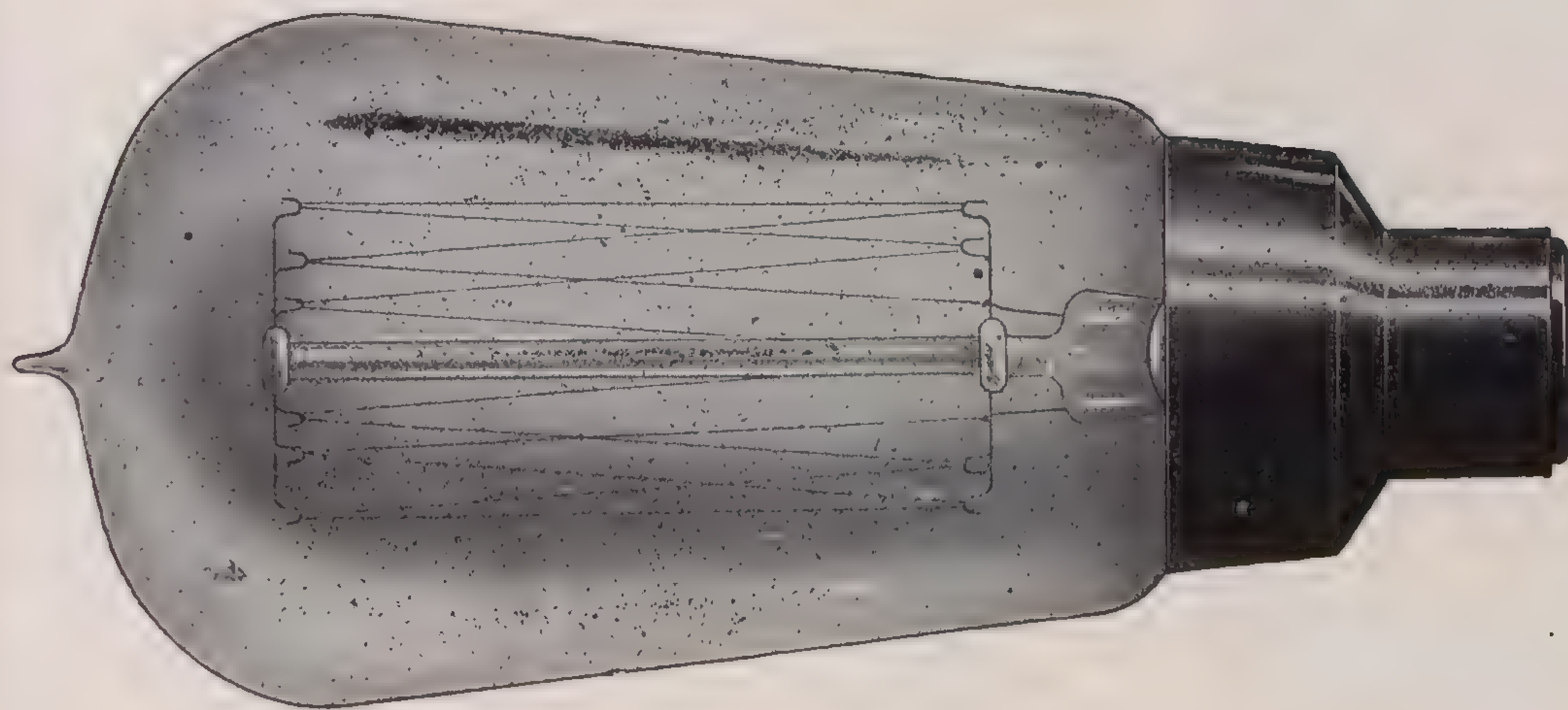
FOURNIT UNE LUMIÈRE EXEMPTE DE RAYONS ROUGES

NE NOIRCIT PAS L'AMPOULE

NE CHAUFFE PAS

Fabrication entièrement française

SE PLACE DANS TOUTES LES POSITIONS



SUPPORTE LES VARIATIONS NORMALES DE VOLTAGE

LA LAMPE FEERIC est la **MOINS CHÈRE.**

LA LAMPE FEERIC se fait de **1** à **1000** bougies.

LA LAMPE FEERIC se fait de **2** à **250** Volts.

LA LAMPE FEERIC se fait en **FORME POIRE, SPHÉRIQUE, FLAMME & CYLINDRIQUE.**

P. PAILLUSSON, Directeur

140, Boulevard Richard-Lenoir, PARIS (XIe)

Livraison Franco de port et d'emballage dans toute la FRANCE, *depuis* 25 lampes.
ETRANGER : Emballage gratuit. — Franco Port à quai d'embarquement.

Le Cinématographe en Grèce

Le Cinématographe, si en faveur en Orient, n'a pas encore atteint en Grèce le même succès qui l'accueillit en Turquie et en Egypte ; très mal exploité depuis ses débuts, il y a environ six ans, il ne possède pas encore un seul établissement spécialement adopté à ses spectacles, qui sont donnés un peu partout, au petit bonheur, dans des théâtres d'été à ciel ouvert, rapidement et fort mal transformés en salles d'hiver.

Le public, gâté pendant la saison d'été par les projections gratuites en plein air, devint difficile et pour former leurs programmes dont la clientèle exigeait le renouvellement quotidien, les exploitants durent mêler aux nouveautés une trop grande quantité de vieux films qui discréditèrent les établissements.

Mais, ces dernières années, des Agences de grandes Maisons d'Edition furent fondées qui réagirent contre cet état de choses et, limitant la fourniture aux seules nouveautés, finirent par donner au Cinéma un nouvel essor qui fait bien présager de son avenir.

Le film français est de beaucoup le préféré, néanmoins, on ne dédaigne pas l'américain et le goût du public est plus spécialement porté vers les scènes tragiques, les drames bien noirs, genre ambigu, les films policiers, de brigandage et aussi les comiques.

La vente étant nulle, les affaires ne se traitent qu'en location, les films sont fournis par les grandes maisons de Paris qui ont une Agence à Athènes.

L'importance totale dépasse 300.000 mètres par année, mais les films ne font que circuler dans le pays et sont ensuite retournés ; malgré cela, les droits de douane sont perçus et non remboursés à la sortie, comme cela se fait en Egypte par exemple.

Les pellicules, neuves ou vieilles sans distinction, sont tarifiées en douane au poids : Frs 5,80 l'oke (1252 grammes), ce qui, avec les droits d'octroi et autres formalités remet le mètre à 4 1/2 centimes. En plus, des droits d'octroi sont exigés à l'entrée de chaque ville où les films sont envoyés.

Malheureusement, la façon dont les droits d'octroi, et aussi les droits des quais, sont perçus en Grèce, laissés à l'appréciation de concessionnaires qu'aucune base bien établie ne dirige, augmente dans de notables proportions les frais des exploitants nuisant ainsi beaucoup à l'extension du Cinéma dans les provinces.

Un client de Corfou, par exemple, prenant ses programmes à Athènes paye par semaine en plus des frais de transports Frs 12 — pour le droit des quais au Pirée, Frs 3 — pour l'octroi du Pirée au retour des films, plus un droit de quai à l'arrivée à Corfou et un fort droit d'octroi pour cette ville. Soit au total près de 50 % en plus de la location pour les frais !

La vente des appareils de projection est aussi peu importante que celle des films : à peine quelques postes sont importés chaque année pour lesquels des droits de douane de Frs 5,80 l'oke sont perçus un jour pour le projecteur seulement une autre fois pour tout le poste complet. Ce qui fait que l'on paye, pour un matériel d'une valeur d'environ 800 francs, de 100 à 400 francs de droits de douanes, suivant la disposition dans laquelle se trouve ce jour-là l'estimateur de la douane.

La plupart des grandes villes possèdent l'électricité ; pour les autres, des groupes électrogènes fournissent le courant, et quelques cinémas ambulants ayant des groupes « Elgé-Reflex », exploitent dans les villes privées d'électricité.

Il existe pourtant une fabrique de films en Grèce, la « Fabrique Panhellénique de films S. Léonce » à Athènes qui n'a produit il est vrai jusqu'ici que de l'actualité et du plein air, mais qui annonce la publication de scènes à spectacle qu'elle pourra certainement réussir avec les décors naturels et historiques qui abondent dans le pays.

En somme, quoique la Grèce n'ait pas encore beaucoup progressé en cinématographie il est à prévoir que l'esprit d'imitation qui domine chez le grec et son penchant pour tout ce qui touche au théâtre donneront une extension rapide à ce genre de spectacle et développeront cette industrie dont la France profitera dans la plus large mesure, car, inventée et créée en France, la cinématographie est, et restera surtout française à cause du concours qu'elle emprunte nécessairement au goût et à l'esprit pour les scènes qu'elle produit.

On compte pendant l'hiver 7 à 8 cinémas en Grèce dont 3 ou 4 à Athènes et en été, une dizaine tout au plus, dont la plupart ne travaillent que par intermittence et par déplacement. On conviendra que ce n'est pas beaucoup pour la population de la Grèce.

Bulletin de la Chambre du Commerce Français en Grèce.

MARQUES DE FABRIQUES

SUÈDE

Marques publiées en septembre-octobre 1913

MACHINES PARLANTES ET PLAQUES

Hultmans. — Ungdomsstärnans Förlag Conrad Björkman Firme Ousby.

Lærkæn. — Aktiebogalet Maskifabriken Rex Halmstad.

ALLEMAGNE

Marques publiées en août septembre 1913

CINÉMATOGRAPHIE

Chronochrome. — Société des Etablissements Gaumont, Paris.

Literaria. — Literaria Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

F. C. — Continetal Kunstfil, G. m. b. H., Berlin.

Vitagraph. — Otto Schmidt Kinematographische Films, Berlin.

Coc. — Compagnie générale des Etablissements Pathé Frères, Phonographe et Cinématographe, Paris.

MACHINES PARLANTES

Grammofox. — Deutsche Grammophon-Aktiengesellschat, Berlin.

Odéon. — International Talking Machine C°, m. b. H., Odéon, Werke, Berlin.

Ever Light. — Glekc Musikwarke Richard Belle, Leipzig.

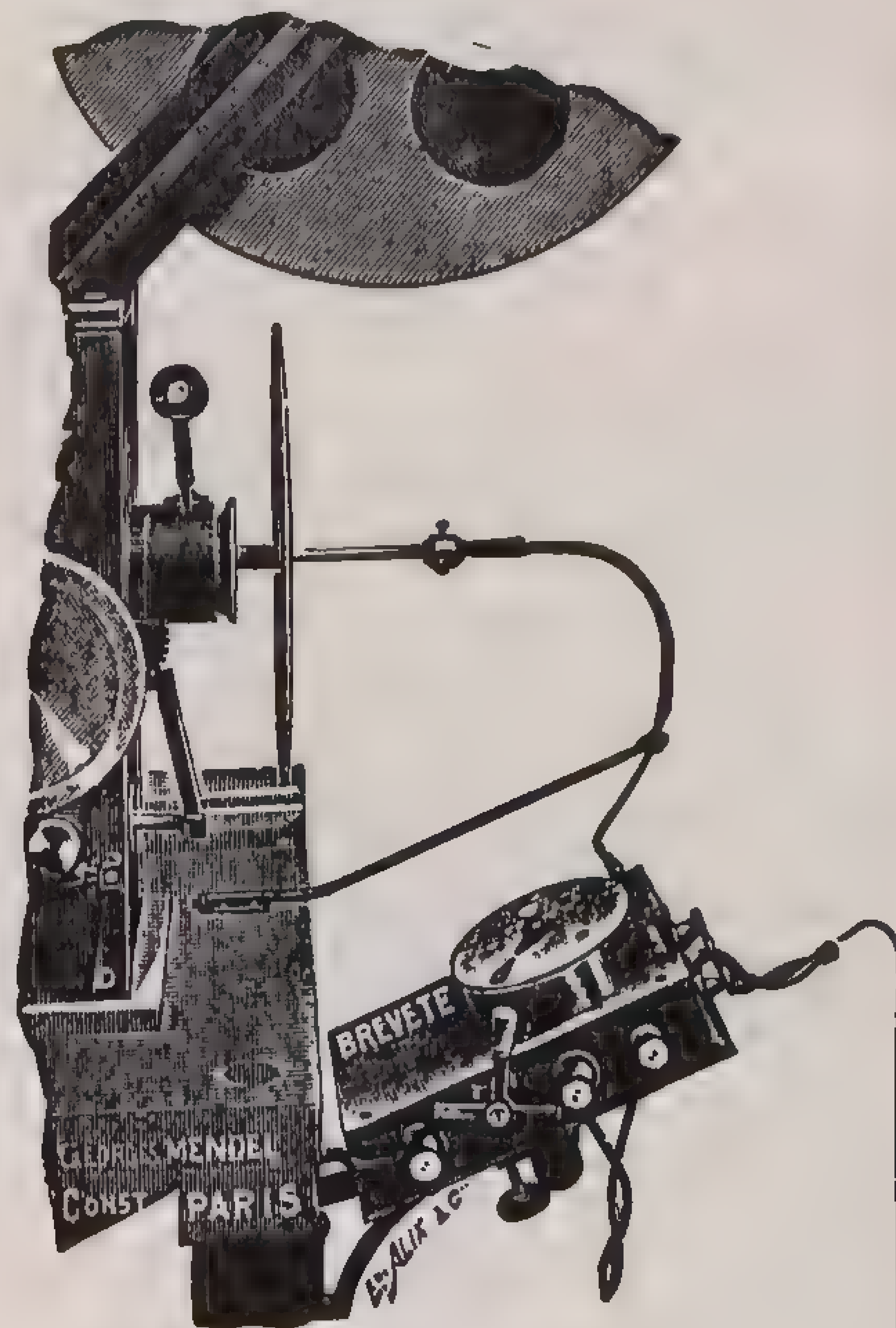
Melodia Record. — Orl Lindström Aktiengesellchaft. Berlin.

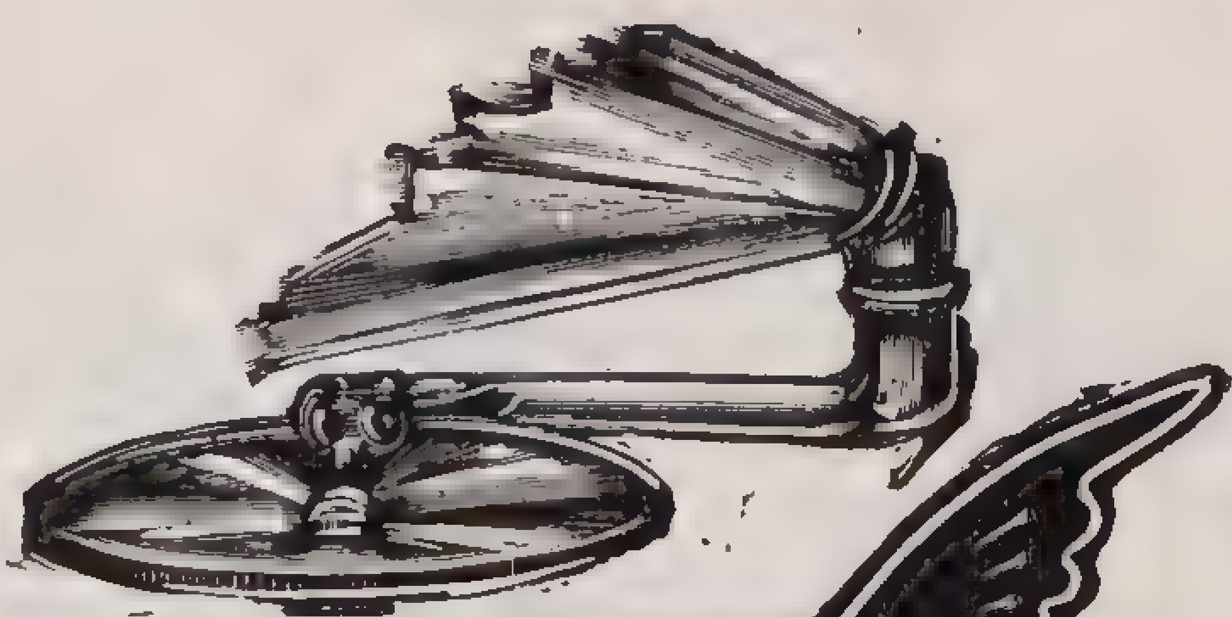
Communiqué au *Courrier Cinématographique* par l'Agence de Brevets et Marques de Fabrique JACQUES GEVERS & C°, à Anvers, rue Saint-Jean, 70.

Le "Chantant"

s'adapte **instantanément**
sur **tous** les Cinématographes

MARCHE AVEC
OU SANS
ÉLECTRICITÉ





UN CINÉMATOGRAPHE
sans
SYNCHRONISME
MENDEL
c'est une Jolie femme
qui serait muette....

G. Mendel

Constructeur breveté en tous pays

10 et 10bis, Boulev. Bonne-Nouvelle · PARIS

TÉLÉPHONE : 213-11 ADR. TÉL.: PHOTOCINÉ

Les plus jolis films CHANTANTS sont enregistrés au Synchronisme MENDEL.

CATALOGUE FRANCO

Répertoire Cinématographique

Adresses Artistiques

Agences

E. Duhem, Imprésario, 6, rue des Petites-Ecuries, Paris.
Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Artistes Dramatiques

Mme Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vincennes (Seine), artiste dramatique.
M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, à Vinncenes (Seine), artiste dramatique.
B. Auvertin, villa des Tilleuls, rue du Faubourg d'Arras, Lille (Nord).

Artistes Lyriques

Serge Avril, rue des Chartreux, Valenciennes.

Attractions

Serge Avril, Rue des Chartreux, Valenciennes. (Les « Comic' Variety », scenistes militaires comiques).

Chefs d'Orchestres

Bozzi, 48, rue Rochechouart, Paris.
Louis Suès, 104, Boulevard Rochechouart, Paris.
P. Mendez, 15, rue Lebon, Paris (XVIIe).
Marius Cattin, Cinéma-Concert, Besançon (Doubs)

Impresarios Artistiques

D. G. Dalos, 66, passage Brady, Paris.

Adresses Industrielles

Achat de Résidus Photographiques

Pichereau et Cie, 62, rue de Turenne, Paris.

Appareils Cinématographiques

Sté Pathé frères, 30, boulevard des Italiens, Paris.
Etablis. J. Demaria, 35, rue de Clichy, Paris.
Etablissements Prévost, 54, rue Philippe-de-Girard, Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Debrie, 111, Rue Saint-Maur, Paris.
H. Ernemann, 9, Cité Trévise, Paris.

Accessoires et Matériel Divers

Blériot, 187, rue du Temple, Paris.

Appareils de Photographies

Etablissements J. Demaria 35, rue de Clichy Paris.
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Appareils de Sécurité contre l'Incendie,

Desmettre et Térasse, 121, rue de l'Epaule, Roubaix, Nord.

Calicots

Marius Jubin, peintre, 98, rue de Montreuil, Paris.

Chalumeaux Oxyacétyléniques

Radio Ciné, 53, rue Blanche, Paris.

Charbons pour Lampes à Arc

Eric Boussuge, Société Anonyme Electrocarbon, 21, rue Réaumur, Paris.

Condensateurs

Ch. Laviolette, 8, rue Haxo, Paris (XXe).
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, rue Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.

Convertisseurs Electriques

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tel. 952-23.
Westinghouse Cooper Hewit Co Ltd (the), 11, r. du Pont, Suresnes (Seine).

Editeurs de Films

Pathé Frères, 30, Boulevard des Italiens, Paris.
Société des Etablissements Gaumont, 57, rue St-Roch, Paris.
Biograph, Kalem, Lubin, Représent., M. Sprécher, 37, rue de Trévise, Paris.
Edison 61, rue de Cormeilles, Levallois-Perret.
Literaria Films, Agent général: E. Hébert, 14, rue Favart, Paris, télégr. *Litheb.* Télép. Louvre 26-35
Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.
Essanay Film, Pharos, Représentant, M. Janin, 17, rue Grange-Batelière.
Itala-Film, Bison 101, Reliance. Représentant M. Hodel, 3, rue Bergère, Paris.

Enseignes et Décorations lumineuse

Standard Signs, 7, faubourg Montmartre, Paris.

Extincteurs

Extincteur automatique Français système, Ch. Blon, 17, rue des Messageries, Paris.

Fauteuils automatiques pr Cinés et Théâtres

L. Marchand, 4, rue Hubert, La Varenne Saint-Hilaire, Seine.

Fauteuils à bascule pour cinématographes

Maison Brocheriou et Cie, 137, r. Lafayette, Paris.

Fauteuils automatiques

Joutel, représentant de fauteuils *Excelsior*, 18, boulevard Beaumarchais, Paris.

Gramophones et Phonographes

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

Groupes Electrogènes

P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Imprimeurs

Barroux, 58, rue Greneta, Paris. Tél. 266-64.
Louchet, Picard, de Cooman et Cie, 17, passage Kuszner, Paris. — Téléphone 401-19.
Rincheval et fils, imprimeurs, 20 bis, rue de Paris, Saint-Denis (Seine). Spécialités pour théâtres, cinémas et cirques.
Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, représentant de la maison Rincheval.

Installation de Postes

Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.

Journaux Corporatifs

Le Courrier Cinématographique, 28, boulevard Saint-Denis, Paris. 456-33.

Lampes à Arcs
Lampes à Incandescence

E. Grandjean, 21, boulevard de Grenelle, Paris. Tél. 745-33.

Locations de Films

Pathé Frères, 104, rue de Paris, Vincennes-Seine.
Ciné-Location Gaumont, 28, r. des Alouettes, Paris
Bonaz, 17, rue de Lancry, Paris.
L. Aubert, 19, rue Richer, Paris.
L. Aubert, 70, rue de Paris, Lille.
Aubert, 1, rue de la République, Marseille.
L. Aubert, 14, rue Victor-Hugo, Lyon.
L. Aubert, 8, rue Bayard, Toulouse.
L. Aubert, 17, Avenue du Roi, Bruxelles.
Comptoir International de Cinématographie, 140, rue de Cologne, Bruxelles.
Société Internationale Cinématographique, 5, rue de Provence, Paris.
Société Générale des Cinématographes et Films Roux et Cie, 3, rue Larochelle, Paris.
Agence Cinémato, 27, rue de Paradis, Marseille.
Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Bouchy et Donès, 31, Bd. Bonne-Nouvelle, Paris.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.
E. Tisson, Cinéma-Comptoir, 30, rue de l'Académie, Marseille. Télép. 51-80.
Comptoir Cinématographique, 58, rue de Paris, à Lille.
Comptoir International de Cinématographie, 11-13, Parvis Saint-Maurice, Lille.
Bérenger, 38, rue Tapis Vert, à Marseille.
Union Eclair Location, 12, rue Gaillon, Paris
Etoile-Cinéma, 39, r. des Petits-Carreaux Paris.
Central Cinéma, 15, rue d'Enghien, Paris.
Société Commerciale du Film, Ch. Mary, directeur, 18, rue Favart, Paris. Télég. *Comerfilm-Paris*. Télép. Louvre 32-79.
Central Union Cinéma, 40, r. des Martyrs, Paris.
Literaria Films, Agent général: E. Hébert, 14, rue Favart, Paris, télégr. *Litheb.* Télép. Louvre 26-35.

Location de Postes complets

Union Cinématographique de France, 34, rue Charles-Baudelaire, Paris. — Tél. 944-14.
Gallia-Cinéma, 53, rue du Temple, Paris.

Mobilier de Salles de Spectacles

Veuve Martin et G. Pebeyre, 13, Boulevard de Belleville, Paris.
Wessbecher, père et fils, 59 à 67, rue Grange-aux-Belles, Paris (Xe).

Objectifs

Etablissements J. Demaria 35 rue de Clichy Paris.
Fleury-Hermagis, 18, rue Rambuteau, Paris.
Margot, Cie Industrielle d'Optique, 3, r. Dieu, Paris.
Optique Commerciale, 7, rue de Malte, Paris.
Louis Feuillet, 60, rue Botzaris, Paris.
Optique Réunie, 33, rue Emile Zola, Pré St-Gervais Seine.

Orgues

Gasparini, 17 et 19, Rue de la Véga, Paris (XIIe) (téléph. 935-20).

Poste Oxydelta

Etablissements J. Demaria, 35, rue de Clichy Paris.

Tickets à souches

Eugène Lamboux, 6 bis, rue du Baigneur, Paris, Spécialité de tickets numérotés pour Cinémas.

Ventilateurs

E. Grandjean, 21, bd de Grenelle, Paris. Tél. 745-33
P. Bachelet, 290, boul. Voltaire. Tél. 952-23.

Appareils de Synchronisme

Mendel, 10 bis, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

Secours contre l'Incendie
Travaux Cinématographiques à façon

Alter Ego, 218, boul. Bineau, Neuilly-sur-Seine
« La Laborieuse », 93, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, Paris. Tél. Roquette 62-70.

Adresses Professionnelles

Directeurs

J. Ferret, 66, rue Rochechouart, Paris.

Propriétaires de Cinémas

Meillat et Hanhart, Nouveau Cinéma, 125 rue Ordener, Paris.

Architecte spécialiste

Garnier, 13 *bis*, rue Alphonse-Daudet, Paris, reçoit mardi et vendredi, de 9 à 11 heures.

Électriciens

Ch. Borzecki, Installations spéciales cinématographiques, 27, rue Bouchardon, Paris.

Metteurs en Scènes

M. Abélard, 4, rue Louis-Besquel, Vincennes

Opérateurs de prises de Vues
Opérateurs Projectionnistes

Foliot, 65, quai de Valmy, Paris.

Photographes

Brezinski, 6, rue du Donjon, Vincennes, Paris.

Réparation d'appareils cinématographiques

Vénat, 95, faubourg Saint-Martin, Paris. Pièces détachées de tous systèmes.

Représentant location, vente et achat de films

M. C. de Dauë, 31, rue Bergère, Paris, Téléph.: Bergère 45-80; telégr.: Vio-Films Paris.

Sociétés Cinématographiques diverses et Syndicats

Chambre Syndicale Française de la Cinématographie, 54, rue Etienne-Marcel, Paris.
Syndicat de la Presse Cinématographique, 19, boulevard Saint-Denis, Paris.
Syndicat Français des Directeurs de Cinémas, 199, rue St-Martin, Paris. (1037-89).
Syndicat des Loueurs et Exploitants de films Cinématographiques et des Industries qui s'y rattachent pour le Nord et le Pas-de-Calais. Siège social, 39, rue de Tournai, Lille.
Fédération Internationale de la Cinématographie. Siège social provisoire: 199, rue Saint-Martin, à Paris, France.
Union Amicale du Cinématographe, 26, boulevard de La Villette, Paris.
Association Belge du Cinéma, 15, place Brouckère, Bruxelles.
Syndicat des Exploitants de la Côte d'Azur, 3, rue Paganini, Nice.
Syndicat des Exploitants du Sud-Est, 39, rue de l'Arbre, Marseille.
Union Professionnelle des Exploitants de Cinémas Belges, 1, boul. Anspach, Bruxelles (Belgique).
Syndicat des Directeurs de Cinémas du Sud-Ouest, Café Albrighi, boulev. de Strasbourg, Toulouse.

PETITES ANNONCES

Le Courrier *rappelle à tous ses annonciers que les réponses aux annonces publiées sous initiales et adressées dans nos bureaux doivent être retirées par les destinataires.*

En aucun cas, notre administration ne fera suivre les réponses. Elle décline d'ailleurs toute responsabilité à cet égard.

Il ne sera tenu aucun compte des petites annonces non accompagnées de leur montant, ou de la dernière bande d'adresse du journal pour les abonnés qui bénéficient de quatre insertions gratuites.

Passé mercredi midi il ne sera plus accepté aucun ordre pour le numéro de la semaine. MM. les annonciers sont avisés qu'il ne sera répondu qu'aux lettres contenant un timbre ou un coupon-réponse et que les textes d'annonces non insérés ne seront en aucun cas retournés.

COLORIS Mlle Montas, entreprise de coloris à la main, 9, rue Saint-Sulpice, Paris. (30)

PLUSIEURS Opérateurs-Mécaniciens, Electriciens, Conférenciers, Contrôleurs, Bonisseurs, Comptables, Caissiers, Représentants, Courtiers, etc., demandent emploi. S'adresser au Siège Social de l' « Union Amicale du Cinématographe », 26, boulevard de la Villette, Paris-19e. (36)

CINÉMAS - CONCERTS & THÉATRES
à vendre

Paris ou grandes et belles Villes de Banlieue. Province et Etranger, Villes d'Eaux et Bords de la Mer.

Depuis **10.000** fr. jusqu'à **400.000** fr.

Affaires sérieuses recommandées et de 1er choix, laissant beaux bénéfices.

S'adresser chez M. PIAZZA, Avocat-Conseil

Directeur du "*Guide des Affaires*", 7, Boulevard St-Denis

IMPORTANT STOCK de toutes marques toujours disponibles à vendre. Ecrire à Juan Sala, 38 *bis*, rue Vivienne, Paris. (52)

ON DÉSIRE acheter un cinéma, excellent rapport, capital disponible 150.000 francs. Ecrire au *Courrier*, J. L. (42)

A VENDRE Limousine de Dion, 25 HP. type. 1910. S'adresser à la Concierge, 26, rue de la Condamine. (43)

DIRECTEUR de 4 établ. cinémas à Paris, depuis 4 ans, sera libre le 1er décembre pour emploi analogue. Ecrire au Journal aux initiales A. B. (45)

JEUNE HOMME connais. project., étant au courant de la part. musicale et comptabilité, cherche place, directeur ou gérant dans exploit. ciném. Ecrire R. C. 36, poste rest., rue de Provence, Paris. (48)

A VENDRE poste complet cinématographe, électricité, appareil Pathé, cabine tôle démontable et tous accessoires, état neuf. Prix 400 fr. S'adresser : Lemaire, Cinéma, Serain (Aisne). (48)

ON DEMANDE fauteuils à bascule d'occasion, rembourrés et ordinaires. Faire offre, avec photo si possible : Modern-Cinéma, 86, cours Berriat, Grenoble. (48)

ÉCLAIR-JOURNAL demande des correspondants possédant un appareil de prise de vues, dans les villes suivantes : Lille, Rouen, Laon, Cherbourg, Rennes, Brest, Nantes, Tours. Ecrire à « Eclair-Journal », 114 *bis*, avenue des Batignolles, Saint-Ouen (Seine). (48)

ON DEMANDE de suite un bon pianiste avec répertoire. S'adresser le soir au Cinéma de la Villette, 7, rue de Flandre, Paris. (48)

DEUX SUPERBES CINÉMAS-THÉATRES situés dans quartier des plus populeux, installation très luxueuse :

Le 1er a 750 places, affaires 130.000 fr., bénéfices 60.000 fr.;

Le 2e a 1.200 places assises, 10 musiciens, 10 contrôleurs, etc., fait 2.500 fr. de bénéfices par semaine.

Les deux établissements pour **400.000** fr. comptant. Pour renseignements, s'adresser chez M. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis. (47)

JEUNE HOMME intelligent, énergique, se présentant bien, commerçant, 26 ans, demande place de gérant ou de chef de poste dans cinéma. S'adresser au *Courrier*. (47)

ON DEMANDE **Bruitophone** en excellent état. Ecrire Transon, 13, rue Notre-Dame de Lorette, Paris.

ON DEMANDE préparateur de premier ordre d'émulsions pour fabrique de films cinématographiques. Ecrire en toute confiance, donnant tous détails concernant expérience à Box 85. Mather et Crowther Ltd 10/13 New Bridg Street, Londres (Angleterre). (45)

APPAREIL de prise de vues. Suis acheteur d'un bon appareil prise de vues d'occasion et de tous accessoires. Ecrire au Curhaus Kinematograph Davos-Platz (Suisse). (45)

ON DEMANDE fauteuils à bascule occasion et un matériel de théâtre, scène, décors, rideaux. Faire offre avec conditions et détails à Savary, Casino, Bohain (Aisne). (45)

CINÉMA DE 1er ORDRE bénéfice net **40.000** fr. à vendre à Bruxelles. S'adresser au *Courrier*, qui mettra en rapports et donnera tous renseignements. Traite directement. (45)

A CÉDER : droit au bail pour salle de 600 personnes. Cinéma tout agencé et scène dans importante ville de l'Est ; conditions très avantageuses. Titulaire resterait intéressé si besoin. Adresser offres, Carte électeur 817, poste restante, Nancy (M.-et-M.). (46)

A PROFITER BELLES OCCASIONS, état neuf, à vendre ou à louer, 7 postes Pathé, 4 p. Carters Mallet auto. On demande 3 tables fer, 1 générat., 70 amp. Union Cinéma de France, 34, rue Ch.-Baudelaire, Paris. Téléphone 944-14. (46)

A VENDRE **cinq grandes roues de séchage**, montées sur billes, occasion, très bon état, contenance : 400 mètres de films chaque. S'adresser au *Film-Revue*, 12, rue Gaillon (46)

A VENDRE occasion **30 cuves plates en grès** pour développement de films pour cadres métalliques horizontaux. Très bonne occasion. S'adresser au *Film-Revue*, 12, Gaillon. (46)

A VENDRE occasion : **grandes cuves** tôle galvanisée **pour lavage des films.** S'adresser au *Film-Revue*, 12, rue Gaillon. (46)

JEUNE HOMME 26 ans, opérateur, au courant location de films, demande place. Ecrire à Géopaul, 126, avenue de Versailles. (46)

TRÈS BEAU FILM DOCUMENTAIRE (400 mètres). Fabrication Chocolat, est mis gratuitement disposition des exploitants. S'adresser Meneveux, 5, rue de Paris, Vincennes (Seine). (45)

OCCAS. EXCEPT. 30 fauteuils bascule pyreg. 75 fr. les 30, mais enlev. de suite. — 10 banquet. de 5 mèt. à 2 fr. 50 le mètre. — 36 banquett. remb. div. long. — 1 façade scène av. rideau. — 1 rideau italienne. — 1 lot décors. — 1 cinéma compl. p. tournées, baraque 12×6, voit., moteur, appar., etc. — Fauteuils à bascule, fabricat. soignée. — Moteurs de toutes forces. — 1 poste-ciné complet av. doubl. éclairage. — Timbre p. rép. M. Brocheriou et Cie, 137, rue Lafayette, Paris. (44)

BEAU CINÉMA situé dans une belle et grande villa du Sud de la France sans concurrence 400 places, install. moderne, petit loyer, bénéf. 25.000 fr. assurés, Prix : 40.000 fr. facil. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (43)

CINÉMA CONCERT situé dans un des meilleurs quartiers de Paris, 1.200 places, galeries et loges, très belle façade avec belle entrée, vaste scène, décors. Grand bar. Aff. justif. 130.000 fr., laiss. 40.000 fr. nets par an, à traiter avec 50.000 fr. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (43)

CINÉMA AUX PORTES DE PARIS 600 places, loyer rare 2.000 fr. Agenct moderne, pas de concurrence. Bénéfices nets : 18.000 à traiter avec 25.000 fr. Occas. sérieuse. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (43)

A VENDRE un Projecteur **Gaumont** (sans objectif), une Lanterne avec condensateur et châssis, Passe-Vue, un Arc 50 ampères, une Table fonte, une Paire de Carters. Le tout à l'état de neuf, à bonnes conditions. S'adresser au *Courrier*. (42)

CINÉMA 500 places, près faubourg du Temple, grande façade, on peut agrandir, moteur dynamo, galeries. Bénéf. 15.000 fr. à doubler, à enlever avec 12.000 fr., maladie. Bellan, 39 *bis*, rue de Châteaudun. (43)

CINÉMA MUSIC-HALL AMBULANT Installation splendide (a coûté 150.000 fr.) à enlever avec 40.000 fr. Bénéfice net 30.000 fr. par an assurés. Convient à personne aimant les voyages. *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (38)

CINÉMA-BAR entrée magnifique, grande et belle façade, salle splendide, grande scène, fauteuils et loges, 900 places, petit loyer, sous-location facile du bar. Bénéfices nets : 25.000 fr. avec 30.000 fr. (Belle occasion). *Bellan, 39 bis, rue de Châteaudun.* (34)

BEAU CONCERT **Jolie Banlieue.** Complètement à neuf, 750 places, belle scène. Bénéfice 22.000 fr. avec 30.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (38)

GRAND CONCERT-CINÉMA 1.500 places, grande scène, installation moderne, jolis bénéfices. Prix 50.000 francs avec facilités. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis, Paris. (38)

NOTICES ILLUSTRÉES de P ,RE, grand format, absolument indispensables pour assurer la publicité méthodique et fructueuse de ce film sensationnel de la Société Itala, sont mises en vente à **3 fr. 50** le cent, chez M. Paul Hodel, 3, rue Bergère, Paris. Lui adresser les demandes accompagnées de leur montant. (13)

FAUTEUILS-EXCELSIOR pour salles de cinéma, qualité garantie. — S'adresser à M. Joutel, agent, 18, boulevard Beaumarchais, Paris. (38)

BON CINÉMA quartier bourgeois, affaires 100.000 fr., bénéfices 35.000 fr., avec 80.000 fr., plusieurs autres, Paris, Banlieue, Province, à partir de 10.000 fr. Piazza, 7, boulevard Saint-Denis. (37)

SUPERBE ÉTABLISSEMENT DE CINÉMA

A remettre à Bruxelles, pour cause de dissolution de Société, sur la plus belle place de Bruxelles. Adresser correspondance au *Courrier*, 28, Bd Saint-Denis, Paris.

LES NOUVEAUTÉS

Présentées les 24, 25 et 26 Novembre 1913

Agence Générale Cinématographique
16, rue Grange-Batelière.
Téléph. : Gutenberg, 30-80. — Central, 00-48.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Eclipse. *John est difficile à marier*, com.......... 232
— *Aux Pays Bas*, pl. air.................. 92
Eclair. *Willy chiffonnier*, com.................. 210
Standart. *La puissance de l'enfant*, dr............ 942
Scientia. *Les Phryganes*, docum.............. 132
Mono-Film. *Les suites d'un bon dîner*, com....... 375
Minerva. *La course au rubis*, sent., série des Nat Pinkerton, dr 940
Kinografen. *Au plus malin*, coméd.............. 675

Compagnie Générale du Cinématographe
19, rue Richer, Paris
Téléph. : Bergère, 45-04. — Louvre, 03-91.
M. L. AUBERT

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Nordisk. *Le sphinx*, dr., 3 aff. 1240
Biogram. *Raid indien*, dr., 1 aff.................. 715
Sascha. *De Moltrasio à Côme*, pl. air............ 115
Deutsch Bioscope. *La boîte d'allumettes mystérieuse*, com., aff.............................. 100

LIVRABLE LE 9 JANVIER

Lubin. *Le mécanicien*, dr., 1 aff.................. 540

CENTRAL FILM SERVICE
12, Rue Gaillon
Téléph. : Gutenberg 69-96
M. BÉTANCOURT

Ne présente pas de nouveautés cette semaine

Socièta Italiana CINÈS
(Filiale de Paris)
8, rue Saint-Augustin
Télégr. : Cinesital *Téléph.* : Louvre 20-25

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Le collier de diamants 575
La journée du marin.............................. 424
Le revolver de Krikri 121
La belle mère.............................. 267
Gressoney 83

M. De RUYTER
11, rue de Monthyon, Paris
Téléph. : Bergère, 44-34

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Pasquali. *Polidor somnambule*, com., aff. 206

LIVRABLE LE 19 DÉCEMBRE

Léonardo Films. *Corrida romaine* (avec le lutteur Ursus).............................. 165
Kanjonkoff. *Les quatre diables*, parodie, aff...... 290

EDISON
59, rue des Petites-Ecuries, Paris
Téléph. : Gutenberg, 07-43.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

La sténographe policière, dr. de la série Kate Kirby 315
Jérusalem et ses environs, pl. air.................. 195
Le réfugié de la forêt, dr. en 2 part.............. 645
La nouvelle génération, coméd.................. 312
Les deux versions, conte de Noël.................. 320

Union des Nouvelles Marques Cinématographiques
Représentant : **M. HARRY**
22, rue Baudin
Téléph. : 100-03

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

La force du destin, dr., aff. 328
Le roman de Jenny, dr., aff........................ 578

LITERARIA-FILMS
Agent Général : **E. HÉBERT**
14, rue Favart, Paris
Téléphone : Louvre 26-63

LIVRABLE LE 19 DÉCEMBRE

La folie des grandeurs, dr., aff.................... 1280
La dame au masque, coméd., aff.................... 480
Le tondeur et le chien, com.................... 110

M. Charles HELFER,
16, Rue Saint-Marc, Paris
Téléph. : Louvre 27-20.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Ambrosio. *Le château du diable*, dr., aff.......... 529
— *La pêche du thon*.................... 173
— *Berne*, pl. air.................... 114
Selig. *Sauvé par sa fille d'adoption*, dr., aff. 315
— *Jim le vautour de la Sierra*, dr., aff.......... 296
— *Stella la femme de la montagne*, dr., aff....... 295
Américain-Film. *La fabrication du fer*.......... 96

M. Paul HODEL
3, rue Bergère, Paris
Téléph. : Gutenberg 49-11.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Itala. *Un jugement de Salomon*, com., aff. 222
— *Une semaine à la mer*, com., aff.......... 216

SALES AGENCY
M. R. Sprécher, représentant
37, rue Trévise, Paris
Téléph. : Central 34-80.

LIVRABLE LE 26 DÉCEMBRE

Biograph.	*L'ambitieuse*, dr.	323
—	*L'amour pardonne*, dr.	218
Lubin.	*Le Noël de Madeleine*, pathét.	311
Cornet.	*La noce de Patochard*, coméd.	319
Kalem.	*L'influence d'un enfant*, dr. sensat.	321
—	*La fille du Far-West*, dr.	652
—	*La mine imaginaire*, pathét.	201
—	*Trois sergents de ville d'occasion*, com.	207

The Général Film Agency Limited
9, place de la Bourse, Paris.
Téléph. : Central 82-00.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Milano.	*Conte d'hiver de Shakespeare*, dr.	1000
—	*La noix de coco*, com.	150
Général.	*La France pittoresque*, pl. air.	100

UNION ECLAIR LOCATION
12, rue Gaillon, Paris.
Téléph. : Gutenberg 30-92. — Louvre 14-18.

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Eclair.	*Le cœur d'une gosse*, dr., 2 aff.	830
Scientia.	*La Suisse merveilleuse*, pl. air.	142
Standard.	*Zozor détruit la réputation de sa famille* com., aff.	225

THE VITAGRAPH C°
15, rue Sainte-Cécile, Paris
Téléph. : Louvre 23-63

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Nos femmes (I et II), coméd. vaud., gr. aff.	653
Pour remplir la bouteille, burl.	133
Portrait de Ginette, coméd., aff.	311
Philtre d'amour, sentim., aff.	311
Voleuse de bétail, Far-West.	310
Fiancée des loups de mer, com.	298
Le tigre, trag. gr. aff.	312

Société Commerciale du Film Ch. MARY
18, rue Favart, Paris
Téléphone : Louvre 32-79

Ne présente pas de nouveautés cette semaine

FRANCE-CINÉMA
7, Faubourg Montmartre
Téléph. : Central 33-17

LIVRABLE LE 12 DÉCEMBRE

Sam le contrebandier, dr., aff.	550
La peau de l'ours, com.	135
La Seiche, docum. scient.	111

Vues présentées au CONSORTIUM, 18, Rue du Faubourg du Temple, Paris

N. B. — La projection des nouveautés au *Consortium* a lieu sous les auspices du *Syndicat Français des Directeurs de Cinémas*. M. Michault est délégué pour assurer le service, lundi prochain 1er Décembre, M. Lefèvre, mardi 2, et M. Lazarre, mercredi 3 Décembre.

On commencera à 1 h. 1/2 précises. MM. les Acheteurs, Loueurs, Exploitants et Représentants sont priés de vouloir bien tenir compte des exigences inhérentes à l'importance des programmes présentés et d'être là à l'heure.

Etablissements GAUMONT
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 4.000.000

57, rue Saint-Roch. Paris
Téléph. : Central 30-87.

28, rue des Alouettes, Paris.
Téléph. : Nord 14-23.

PROGRAMME N° 52

Un drame au pays basque, aff.	900
Les millions de la bonne, vaudev., aff.	560
Le cœur qui meurt, dr.	580
Le traitement, coméd.	250
Oscar pris au piège, com.	175
Calino prend le train de plaisir, com.	140
Dans la vallée du Doubs, panorama en coul.	110
Dressage de chevaux sauvages au Brésil, doc.	100

Compagnie Générale des Établis. PATHÉ Frères
CAPITAL 30 MILLIONS DE FRANCS

Siège Social : 30, Bd des Italiens, Paris
Téléph. : Louvre 15-89.

Location et Vente de films et Appareils PATHÉ Frères,
104, rue de Paris, Vincennes
Téléph. : Roquette 34-95.

PROGRAMME N° 44

F. A. I. S. A. P. F. *Le petit marchand de statuettes*, dr.	700
American Kinema. *Le sacrifice de la bohémienne*	280
Max Linder. *Max virtuose*, com.	335
Comica. *Zoé blanchisseuse*	150
American Kinema. *La jalousie de l'épicier*	215
Comica. *Titi gentilhomme*	125
Sauriens et batraciens (série instructive n° 55)	88
Industrie du fer à Bombay (Indes anglaises), indust.	140
American Kinema. *Les chutes d'Idaho (Etats-Unis)*, pl. air	125
Le Roi de l'air, dr. col.	1785

Le Gérant : Charles LE FRAPER. Paris. — Imp. du Centre de Paris, F. BARROUX, 58, rue Greneta.

Société Internationale Cinématographique

Direction : L. HENRION

5, Rue de Provence
PARIS

Téléphone
Gutenberg 43-85

Adresse télégraphique :
INTERFILMS - PARIS



AVIS

—

La
plus grande
Exactitude
est apportée
aux
Expéditions



N'achetant que les meilleures vues judicieusement choisies, les programmes sortant de notre Agence sont forcément les plus intéressants

ACHAT, VENTE & LOCATION
de tous les bons Films

L'expérience a démontré que :

CHAQUE EXEMPLAIRE d'un JOURNAL

est généralement lu par

6 Personnes au moins

Le Courrier  

Cinématographique

vend chaque semaine

5.000 Exemplaires

Ses ANNONCES

passent régulièrement devant les yeux de

30.000

LECTEURS

susceptibles de s'y intéresser

Sponsored by the University of Wisconsin-Madison Center for Interdisciplinary French Studies, the French Embassy, and the ACLS Digital Extension Grant, “Globalizing and Enhancing the Media History Digital Library” (2020-2022)

